

Aujourd'hui Le temps reste changeant, quelques éclaircies se développant principalement le matin et des averses tombant plutôt l'après-midi.

Demain En partie ensoleillé par nébulosité changeante. Par moment des averses ou des orages, dans la deuxième partie de la journée. Modérément chaud.

| | | | | | | |
|------------------------------|-----|----|--------|--|--------|---------|
| Lac des Brenets 750,49 m | | | | | Lever | Coucher |
| Lac de Neuchâtel 429,65 m | 16° | 8° | 2800 m | | 6 h 03 | 20 h 55 |
| Fête à souhaiter: Solange | | | | | | |

Tour de Romandie Top, chrono!



L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Incohérence militaire

Bases militaires américaines à l'étranger. Qu'elles soient aériennes, navales ou terrestres, elles sont de plus en plus mal acceptées.

Le Danemark se prononce, en fait, aujourd'hui pour ou contre elles.

L'Espagne n'en veut plus. La Grèce n'en désire plus, mais. Le Portugal grogne: il est lié toutefois jusqu'en 1991. Les Philippines regimment. La Turquie trouve qu'elle ne reçoit pas assez en échange des concessions accordées. La Nouvelle-Zélande refuse les armes nucléaires.

Cette révolte contre l'impérialisme des Etats-Unis est-elle un mal? On ne saurait l'affirmer. Dans la mesure où la menace russe décroît tout au moins. Dans le degré aussi où l'Europe se forge une unité solide et indépendante.

Nous retiendrons aujourd'hui ce dernier point.

Dès 1992, on nous rassure que la réalisation de l'Europe aura franchi le seuil de non-retour. Nous sommes de ceux qui nous en réjouissons.

Sur le plan militaire, cependant, on est en pleine incohérence.

Qui s'apprête, en effet, à accueillir les avions F-16 délogés de la base ibérique de Torrejon, c'est l'Italie! A Comiso en Sicile, très vraisemblablement. Ou à Decimomannu en Sardaigne.

Stratégiquement, le choix est bon. Même si Pordenone, dans le Frioul, eût été plus proche d'un lieu de confrontation éventuel, il eût été considéré comme une provocation par les Soviétiques.

Mais que vaudra l'unité d'une Europe, où les uns seront partisans de la présence américaine et les autres la voueront aux gémonies?

Sans parler de l'Allemagne qui, éblouie par le mirage de l'unification, se dirige, avec M. Genscher comme fer de lance, vers le neutralisme...

Américanisme, anti-américanisme, neutralisme, toutes ces options peuvent être défendues avec des arguments non dépourvus de raison.

En revanche, il ne saurait exister d'Europe réelle dans l'écartèlement des conceptions militaires et politiques, quels que soient les liens économiques.

A cet égard, l'élection de M. Mitterrand à la présidence vient à point pour aider à clarifier. C'est en cela, vraisemblablement que sa victoire sur Chirac est la plus importante.

Willy BRANDT

Uruguay: Pape enchanté



Le Pape au milieu de la foule uruguayenne. (Bélino AP)

Le pape Jean Paul II s'est envolé hier pour la Bolivie, quittant l'Uruguay enchanté par l'accueil qu'il a reçu dans le pays le plus laïc d'un continent massivement catholique.

Le souverain pontife a rencontré en privé hier le président uruguayen Julio Sanguinetti, qui se présente lui-même comme agnostique.

L'entretien a eu lieu dans la résidence officielle du président.

Le Pape s'est ensuite rendu à Salto, la seconde ville du pays. Il a exprimé son espoir d'un renouveau de l'évangélisation en Amérique latine. (ap)

Centrer sans frapper

L'UDF prône une opposition constructive

Hier matin l'UDF était toujours vivante. Elle n'a ni imposé ni explosé, au cours de la réunion de son bureau politique qui s'est tenue au lendemain de l'élection présidentielle. Les dirigeants de l'Union de la Démocratie Française en proie aux turbulences dimanche soir après la victoire de François Mitterrand et la sévère défaite de Jacques Chirac, ont même réussi à sortir un communiqué hier matin qu'ils ont adopté à l'unanimité.

Ils n'y étaient pourtant pas parvenus la veille: «L'UDF continue», se félicitait Valérie Giscard d'Estaing au sortir de la réunion. «Notre avenir est commun», renchérrissait soulagé, l'après-midi, André Rossinot, président du parti radical: «Déjà bien content que l'on ait pu faire un communiqué.»

Dimanche en effet un projet de texte qui réaffirmait le maintien de l'union indispensable des partis et des groupes parlementaires de la majorité et la nécessité d'une étroite concertation entre l'UDF et le RPR, n'avait pu être adopté. Les centristes, Simone Veil en tête, soutenue par Pierre Méhaignerie, président du CDS et son numéro deux Jacques Barrot, s'étaient insurgés contre une telle position.

PLUS DE TRACE D'UNION

Or hier matin plus de trace d'union de la majorité: «L'UDF se concertera avec son partenaire, le RPR, pour rechercher et proposer dans le cadre de l'opposition des orientations communes face à l'évolution politique des mois à venir», se sont contentés d'écrire les ténors de la formation libérale.

«Le suffrage universel a décidé»,

comme ils disent, et la donne politique en est toute bouleversée. Aussi l'UDF a-t-elle choisi pour l'heure le pragmatisme: elle «jugera le président élu et le nouveau gouvernement à leurs actes», explique le communiqué. «L'UDF appréciera les projets de loi qui seront présentés et ne prendra pas a priori la décision de censurer le gouvernement.»

François Léotard, président du parti républicain, s'est finalement rangé à cette formule, lui, qui prônait il y a peu la censure. Valéry Giscard d'Estaing aurait «fait œuvre pédagogique» selon l'un des participants au bureau politique et il a été entendu.

Bref l'UDF a décidé de s'installer «dans une opposition constructive sans ralliement ni reniement», comme l'a déclaré l'ancien président de la République hier sur TF1. Elle attend donc de voir pour juger. Et surtout, l'UDF sera au centre ou ne sera pas, telle est en somme la détermination affichée par le trio Giscard-Barre-Veil qui entend ne pas gâcher la chance que lui offrent les résultats du 8 mai: c'est à dire faire de l'UDF «l'indispensable force politique, républi-

caine, libérale, sociale et européenne», selon les termes du communiqué. Lequel a d'ailleurs repris sensiblement ceux prononcés par Raymond Barre dans sa déclaration de dimanche soir.

L'émergence d'un groupe central est donc à l'ordre du jour à l'UDF. Reste que François Léotard, lui, s'est affirmé tout au long de la soirée électorale, comme un opposant résolument à droite, rejetant toute alliance possible avec les socialistes. Lors de la réunion du bureau politique de l'UDF, il s'est peu exprimé, signe selon ceux qui le connaissent bien «qu'il est contre». Certains lui prêtent d'ailleurs l'envie «de jouer les Mitterrand de 1958» ayant tout l'avenir devant lui.

Le bureau politique du PR devait se réunir hier soir. L'unanimité de façade du matin pourrait bien alors se fissurer, même si André Rossinot estimait: «On envisage mal une scission de l'UDF.»

Aujourd'hui, le parti radical et le CDS réuniront également leurs bureaux politiques. On devrait y voir donc plus clair dans les prochains jours quant à la stratégie que l'UDF entend suivre et quant à celui qui prendra la tête de la confédération. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre semblent d'ores et déjà se disputer le leadership de cette formation qu'ils souhaiteraient véritablement centriste. (ap)

● Lire en page 2

Solidarité appelle à la grève nationale

Pologne: le mouvement s'étend à la capitale

La vague de grèves qui secoue la Pologne depuis deux semaines s'est étendue à Varsovie, a-t-on indiqué hier de source proche de l'opposition. Le gouvernement, par la voix de son porte-parole Jerzy Urban, a cependant démenti cette information. En outre, les forces gouvernementales d'intervention déployées autour des chantiers navals de Gdansk se sont retirées hier en milieu d'après-midi, a-t-on appris de source informée sur place.

Les accès aux chantiers restent toutefois interdits. Mais seuls des éléments de la police urbaine assurent la surveillance des lieux et ont été maintenus en place. On ignore encore à Gdansk les raisons qui ont poussé les autorités à retirer les unités anti-émeutes (les zomos) qui, en tenue de combat, et matraqués au ceinturon, avaient encerclés les chantiers navals.

Par ailleurs, selon une source proche de l'opposition, 80 pour cent

des ouvriers de l'usine de tracteurs Ursus, près de Varsovie, ont cessé le travail et leur comité de grève a remis à la direction une liste de revendications en six points, comprenant la reconnaissance du syndicat dissous Solidarité.

Le gouvernement a au contraire affirmé que tous les départements de l'usine fonctionnaient normalement et que seuls 70 ouvriers occupaient la cantine après avoir présenté des revendications salariales.

A Gdansk, devant le rejet de ses propositions par les grévistes, le directeur Czeslaw Tolwinski a fait savoir qu'il pourrait être contraint de fermer les chantiers navals, qui emploient 12.000 personnes dont le chef de Solidarité Lech Walesa.

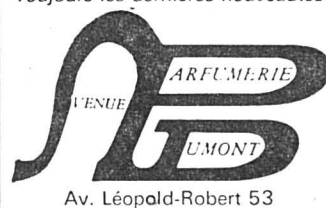
Dans un communiqué, Solidarité a lancé un appel à la grève à l'échelon national, demandant des arrêts de travail pour soutenir les grévistes des chantiers navals de Gdansk et dissuader les autorités de recourir à la force.

Selon le correspondant de Reuter Michael Broniatowski, le millier de travailleurs occupant les chantiers navals ont accueilli les propositions de la direction aux cris de: «Il n'y a pas de liberté sans Solidarité».

(ats, afp, reuter)

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés



Av. Léopold-Robert 53



Dimanche, une messe en plein air a eu lieu dans les chantiers Lénine de Gdansk. (Bélino AP)

L'ÉVÉNEMENT

Dans l'herbier de l'histoire

Vénéneuse, la fleur du terrorisme urbain s'est étendue inéluctablement.

Que l'on se rappelle seulement ces années 70, écumées par des bandes qui faisaient trembler l'Europe et les démocraties, à l'image des compagnies moyenâgeuses si craintes dans les campagnes.

L'un de leurs plus hauts faits d'armes, retenu comme tel par les mémoires, fut sans doute l'assassinat d'Aldo Moro. Cinquante-cinq jours durant, les Brigades rouges nargueront un Etat italien qui apparaîtra dans toute son incapacité à terrasser un défi insoutenable. C'était le 9 mai 1978.

Dix années se sont écoulées, la menace du terrorisme urbain s'est liquéfiée dans le caniveau. Brigades rouges italiennes, Fraction armée rouge ouest-allemande, et les autres, autant de groupuscules dont la puissance semblait, à l'époque, ne pas connaître de limites, tant les actions menées touchaient aux rouages fondamentaux des Etats.

Paradoxalement, les exécutions répétées de hauts fonctionnaires ou de personnalités politiques de premier plan vont marquer le glas de ce type de terrorisme, en le marginalisant radicalement et définitivement.

Les peuples ne se sont pas engouffrés dans le sillage ainsi tracé. Nations et forces politiques rivales ont trouvé à un terrain de consensus. Ce fut, d'une certaine manière, la conséquence positive d'une utopie totalitaire qui se voulait ambisadrice de... la démocratie!

Certes, il demeure de vagues reliquats affairés à quelque projet révolutionnaire, de par l'Europe. Mais ce ne sont là que les survivances d'un temps révolu, un temps où la prédominance des idéologies offrait sinon une justification, du moins l'ébauche d'une explication à l'existence de pareilles mouvances.

L'heure n'est plus aux grands débats d'idées: les affrontements idéologiques n'ont pu résister à l'épreuve des faits sociaux et économiques, pour se voir supplantés par un pragmatisme-roi.

A la lumière du recul, la fleur désormais sèche a trouvé sa place dans l'histoire, comme d'autres alignent des toiles dans les musées.

Pascal-A. BRANDT

L'inconnue de Matignon

M. Mitterrand conserve son secret

Premier acte du nouveau septennat de M. Mitterrand, la nomination d'un premier ministre concrétisant la nouvelle donne politique, est en route. Aucune information n'a filtré hier sur la décision du chef de l'Etat qui ne peut opérer qu'après avoir reçu la démission de Jacques Chirac. Toute la journée, l'Elysée et Matignon ont été en contact téléphonique pour mettre au point le processus de passation des pouvoirs qui pourrait avoir lieu aujourd'hui.

La première question que se pose la classe politique comme tous les Français est celle du nom du nouveau premier ministre. Les noms les plus fréquemment cités sont ceux de Jean-Louis Bianco, l'actuel secrétaire général de l'Elysée, Pierre Bérégovoy, qui a dirigé la campagne électorale de François Mitterrand et surtout Michel Rocard, salué comme «l'homme de tant de renouveau» par le chef de l'Etat lors de son premier meeting.

CAPITAL

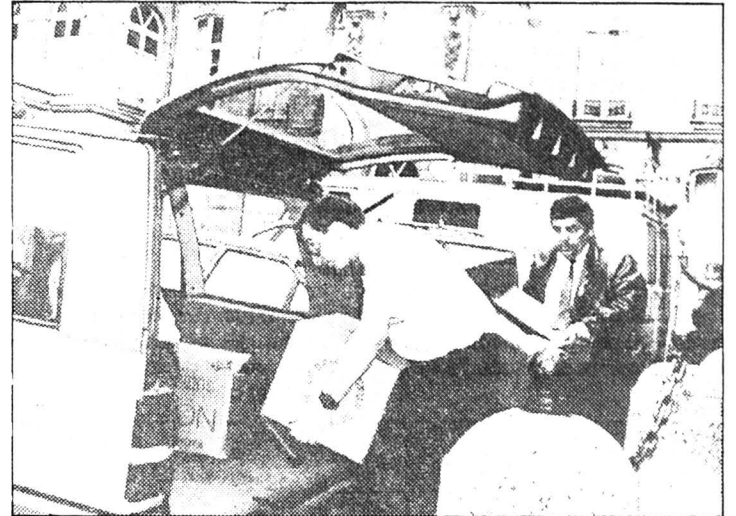
Le nom du nouveau chef de gouvernement est bien sûr capital pour la couleur de ce nouveau septennat placé sous le signe de l'ouverture. Son choix dépendra évidemment des intentions du chef de l'Etat vis-à-vis de l'actuelle assemblée et de la façon dont il entend procéder pour parvenir au nouvel assemblage des forces politiques qui lui est nécessaire.

Qu'il décide de dissoudre dans la foulée de sa victoire pour s'assu-

rer une majorité parlementaire plus conforme à la nouvelle majorité présidentielle et c'est un gouvernement technique de transition qui sera nommé. Un certain nombre de socialistes y sont évidemment favorables puisque cette opération aurait le mérite de liquider une majorité devenue opposition en assurant une confortable avance au ps en vertu d'un scrutin majoritaire qui aurait l'autre avantage de réduire le Front national à des dimensions moins gênantes.

DISSOLUTION OU PAS ?

Une opération à mener rondement - la décision doit être prise avant le 30 mai pour que les élections aient lieu avant l'été - afin de bénéficier de l'état de grâce qui enrobe toute victoire en même temps que du désarroi de la droite. Pour Lionel Jospin, la question de la dissolution doit être clarifiée rapidement, ce qui est une évidence. Qu'ils y soient favorables ou pas, les socialistes savent que le



A l'Hôtel Matignon, les démenageurs sont déjà à l'œuvre.

(Bélino ap)

chef de l'Etat prendra la décision sans eux.

Pour le moment, c'est la deuxième hypothèse qui prévaut, celle de la non dissolution. Elle correspond au canevas fourni par M. Mitterrand au long de la campagne électorale: nomination d'un premier ministre qui formerait un gouvernement ouvert à d'autres que les socialistes et présenterait un programme conforme aux orientations présidentielles. La

balle serait alors dans le camp de l'assemblée actuelle qui provoquerait ou non la dissolution en décidant de censurer ou pas le nouveau gouvernement.

C'est évidemment pour cette raison que tous les regards sont tournés vers l'UDF dont la majorité des leaders - à l'exception de François Léotard - attendent avant de déterminer leur attitude.

(ap)

● Lire en première page

Beyrouth: féroces combats

Combats au corps-à-corps, fusillades dans les hôpitaux: après une trêve de quelques heures, dimanche, les hostilités ont repris avec férocité hier dans la banlieue sud de Beyrouth entre les combattants de la milice Amal (pro-syriens) et ceux du Hezbollah (pro-iraniens).

Ces combats, qui durent depuis le milieu de la semaine dernière, ont fait 154 morts et 367 blessés, a précisé la police libanaise. Depuis dimanche soir, 65 militaires ou civils ont été tués et 150 autres blessés.

Les belligérants utilisent des chars, des obus, des armes automatiques et des armes blanches. La banlieue sud de Beyrouth ressemble de plus en plus, au fil des heures, à un immense champ de ruines, où se terrent comme ils le peuvent des civils qui n'ont pu quitter les lieux à temps.

C'est dans ces quartiers sud de la capitale libanaise, tenus par le

Hezbollah, que se trouvent très probablement les 18 otages occidentaux encore détenus au Liban.

Des médecins de l'Hôpital Al-Sahel ont pu témoigner de la violence des combats, car ils ont vu des miliciens s'entretuer à l'intérieur même de l'établissement, qui accueille depuis quatre jours des dizaines de blessés.

Un médecin raconte que des miliciens lui ont donné l'ordre, en lui appliquant un pistolet sur la tempe, d'opérer des combattants décédés «afin de les rendre à la vie...» Une doctoresse a vu des miliciens se tirer dessus dans les couloirs de l'hôpital. «Nous avons dû souvent abandonner les blessés à cause de combats à l'intérieur même de la salle des urgences», dit-elle.

Ces médecins racontent des scènes d'une extrême cruauté. Ils ont vu par exemple des blessés sortis de force des ambulances par des miliciens et achevés sur place. (ap)

Visite surprise
Shimon Peres en Hongrie

Shimon Peres, ministre des Affaires étrangères d'Israël, a achevé hier une visite surprise de 48 heures en Hongrie, rapporte l'agence officielle MTI.

Premier membre d'un gouvernement israélien à se rendre en Hongrie depuis la rupture des relations diplomatiques en 1967, Peres a eu, selon MTI, des entretiens privés avec les dirigeants hongrois.

L'agence hongroise ne nomme pas ces dirigeants et ne fournit aucune précision sur les discussions, indiquant seulement que la visite avait eu lieu à l'initiative du

leader travailliste israélien. Peres a ultérieurement quitté Budapest pour Madrid, où se tient le congrès de l'Internationale socialiste. En marge des travaux de l'IS, il devrait s'entretenir avec des responsables soviétiques, a-t-on indiqué de source diplomatique.

La Hongrie avait rompu avec l'Etat hébreu lors de la Guerre des Six Jours, en juin 1967. En septembre dernier, les deux pays avaient rétabli des relations à un moindre niveau en décidant l'ouverture de sections d'intérêt à Tel-Aviv et Budapest. (ats, reuter)

Colombie: otages libérés

Tous les otages étrangers, à l'exception du consul ouest-allemand de Bucaramanga, et six journalistes colombiens, ont été libérés hier par l'organisation d'extrême-gauche, l'Armée de libération nationale (ELN), a déclaré la police.

Des guérilleros de l'ELN ont d'abord libéré le consul honoraire ouest-allemand Helmut Luecker ainsi que les journalistes colombiens Guillermo Vallejo et Carlos Espinosa.

Ensuite ils ont relâché l'attaché de presse de l'ambassade de France Jean-Christophe Rampal ainsi que les deux otages suisses Richard Aufderreggen, secrétaire général de la Chambre de com-

merce colombo-suisse et Wilfredo Lehner, secrétaire exécutif de l'organisation caritative «La Paz en la Tierra» et une assistante sociale suédoise, Irène Nilsson.

Ils ont également libéré le journaliste Pilar Lozano, correspondant du quotidien madrilène El Pais, un reporter mexicain et deux journalistes colombiens.

Les 11 otages libérés faisaient partie d'un groupe de 13 personnes

enlevées les 2 et 3 mai dans diverses villes colombiennes par l'ELN.

Les guérilleros avaient annoncé la libération de tous leurs otages pour ce lundi. Les otages, en bonne santé, ont été libérés à Bogota et Medellin, la deuxième ville de Colombie.

Ils étaient porteurs d'un message oral de la part de leurs ravisseurs. La journaliste Gloria Cecilia Gomez a précisé que les rebelles intensifieraient leur action contre l'industrie pétrolière colombienne si le gouvernement ne la nationalisait pas et n'expulsait pas les compagnies étrangères.

D'après le journaliste mexicain Raymundo Riva Palacio, lui-même et sept autres otages enlevés à Bogota ont été séquestrés dans la banlieue de la capitale et devaient tous dormir dans la même pièce.

Selon M. Luecker, les otages ont eu les yeux bandés lundi matin après le petit déjeuner avant d'être emmenés à Girardota, une ville non loin de Medellin. Puis ils ont été transportés en autocar à l'Université d'Antioquia à Medellin.

Le vice-consul ouest-allemand à Bucaramanga, Siegfried Markert et au moins un autre leader politique colombien sont toujours aux mains des guérilleros. (ap)

Massacre
en Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS accuse M. Bernard Pons

Dans l'affaire de l'assaut de la grotte de l'île d'Ouvéa, M. Bernard Pons «a délibérément opté, dès le départ et à des fins électoralistes, pour une solution militaire qui ne pouvait aboutir qu'à un carnage», a estimé hier dans un communiqué le bureau politique du Front de Libération National Kanak Socialiste.

«Le gouvernement français a pris la responsabilité de massacrer 19 kanaks, risquant volontairement d'empêcher toute solution politique au conflit» et il «s'est contenté de gagner du temps», a ajouté le FLNKS.

Prenant acte de la réélection du président François Mitterrand, le FLNKS a réaffirmé sa volonté de voir aboutir une «solution viable pour l'avenir» en Nouvelle-Calédonie qui devra passer, estime le FLNKS, par «la prise en compte de ses aspirations» à savoir «l'abrogation du statut-Pons et la réouverture du dialogue sur un acte d'auto-détermination».

Il appartient au président Mitterrand «de dire quand et de quelle manière il entend sortir la Kanaki de cet engrenage», a conclu le communiqué. (ap)

Afghanistan: raid meurtrier

Trente avions des forces aériennes afghanes ont bombardé hier deux objectifs situés de part et d'autre de la frontière avec le Pakistan, tuant au moins 18 personnes, a-t-on appris de bonnes sources à Chitral (Pakistan).

En outre, selon une dépêche de l'agence Tass à Kaboul, onze personnes au moins ont été tuées et douze autres blessées par une série de tirs de roquette contre des quartiers populaires de Kaboul.

Six personnes ont été tuées lorsque l'escadrille d'avions afghans, considérée par les observateurs comme la plus grosse formation opérationnelle depuis le début du conflit en Afghanistan en décem-

bre 1979, a violé l'espace aérien pakistanais et bombardé Arundu, un village du nord-Oukistan situé dans le district frontalier de Chitral. Plusieurs maisons ont été détruites au cours de ce très important raid, ont précisé les mêmes sources.

L'escadrille a également bombardé la zone de Barikot située de l'autre côté de la frontière mais en territoire afghan. Une douzaine de résistants afghans a été tuée et plus de 20 autres moudjahidin ont été blessés, a indiqué la milice pakistanaise de Darosh, village proche de Chitral, qui a ajouté que les blessés avaient été transportés dans les hôpitaux de Darosh et de Chitral. (ats, apf)

LE MONDE EN BREF

URSS. — L'Union démocratique, nouveau parti soviétique d'opposition fondé dimanche à Moscou, a réussi hier à tenir une deuxième réunion en dépit de l'arrestation de six militants dans la matinée.

ISRAËL. — Le secrétaire d'Etat George Shultz effectuera en juin une nouvelle tournée au Proche-Orient pour tenter de lancer des négociations sur le sort des territoires occupés par Israël.

FRANCE. — Le ministre de la défense M. André Giraud a porté plainte contre X lundi pour «diffamation envers les armées» à la suite d'un article publié le même jour dans «Le Monde» sur les cir-

constances de la libération des gendarmes et d'un magistrat détenu en otages dans l'île d'Ouvéa.

INDE. — Des séparatistes sikhs ont tué quatre personnes et en ont blessé sept autres, au cours d'affrontements avec la police à Amritsar (Pendjab).

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Le ministre néo-zélandais des Affaires étrangères, Russel Marshall a annoncé que son pays demanderait le retour sur l'atoll de Hao d'Alain Maffart et Dominique Prieur, les deux agents français, impliqués dans l'affaire de Rainbow Warrior, le bateau de Greenpeace.

AUSTRALIE. — Des centaines d'aborigènes ont perturbé l'inauguration, par la reine Elizabeth-II, du nouveau Parlement australien.

YOUgoslavie. — En Yougoslavie, le procès de 25 responsables du scandale financier de l'Agrokromer portant sur un milliard de dollars, reporté jeudi après quatre heures de débats, a repris hier matin à Bihac (Bosnie-Herzégovine, pour être aussitôt ajourné à aujourd'hui.

SUÈDE. — Ingvar Carlsson, premier ministre suédois, a annoncé qu'il allait faire campagne pour un fort resserrement des relations commerciales avec la

Communauté européenne, sans pour autant que la Suède se joigne aux Douze.

BELGIQUE. — Le nouveau gouvernement belge a prêté serment devant le roi Baudouin, 204 jours après la démission de M. Wilfried Martens qui se succède à lui-même à la tête cette fois d'une coalition de centre-gauche.

ÉQUATEUR. — M. Rodrigo Borja, le fondateur et dirigeant de la Gauche Démocratique (ID) est devenu le 37e président de l'Équateur en battant Abdala Bucaram (Parti Equatorien Roldosiste, populiste).

ARGENTINE. — L'ex-général Carlos Guillermo Suarez Mason

est arrivé à Buenos Aires, après avoir été extradé des Etats-Unis vers l'Argentine, afin d'être jugé pour des violations des Droits de l'homme commises pendant les années 1970.

AFRIQUE DU SUD. — Piki Botha, ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud, rencontrera cette semaine au Congo des responsables angolais pour parler du retrait des troupes cubaines stationnées en Angola.

DROGUE. — Un réseau de trafiquants de drogue, pour la plupart d'origine israélienne, à destination de l'Europe (France, RFA, Grande-Bretagne), du Canada et des Etats-Unis a été démantelé

par la brigade des stupéfiants et du proxénétisme à Paris.

SYNDICATS. — Le 6e congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), a entamé ses travaux, à Stockholm. Il réunit jusqu'à vendredi des organisations syndicales de 21 pays européens sur le thème d'une harmonie pour l'Europe sociale.

ABRIS. — Plus de 10.000 abris souterrains construits dans les villes chinoises dans les années soixante et soixante-dix en prévision d'un conflit nucléaire ont été aménagés en hôtels, magasins, hôpitaux, centres de loisirs et ateliers.

A vendre

cause départ, particulier vend collections d'art, masques, statues africaines, bouddhas, estampes japonaises.

☎ 029/8 18 50

Qui ou quelle entreprise

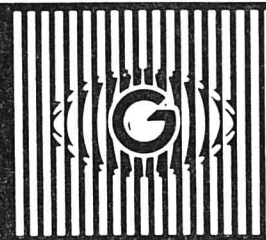
doit acquérir des étiquettes autocollantes ou des cartes de visite?

Nous pouvons vous les fournir.

Fabrique d'étiquettes, J. Curty, rue du Doubs 32, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 11 28

G OBERLI OPTICIEN

JL GONZALES succ.
15, AV. LEOPOLD ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039-23 47 41



Nous prenons
soin de
vos yeux

Toute différente des autres:

la nouvelle Corolla RV-Wagon, 16 soupapes, 105 ch, 4WD en permanence.

Toyota ouvre de toutes nouvelles perspectives aux automobilistes en lançant la sensationnelle Corolla RV-Wagon, une voiture toute différente des autres, qui a vraiment tout pour combler les plus exigeants et qui succède à la très populaire Tercel 4x4. Mais ce n'est pas tout: à la puissance époustouflante de 105 ch de son multisoupapes, exceptionnelle pour un 1,6 litre, elle allie la transmission intégrale permanente, le mode d'entraînement le plus moderne et le plus sûr qui soit. Quant à son habitacle, il est des plus vastes et des plus fonctionnels. A cela, elle ajoute un style très personnel qui en fait le véhicule rêvé pour les individualistes: la RV-Wagon (RV = Recreation Vehicle) est tout à la fois une voiture familiale de sport, de luxe et de plaisance.

Transmission intégrale permanente 4WD.

La transmission intégrale permanente lui assure d'excellentes qualités routières: par sa fidélité de

cap imbattable par tous les temps, sur tous les revêtements, elle évite toute surprise à son conducteur. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour commander le blocage du différentiel central et établir ainsi un accouplement fixe entre les essieux avant et arrière. Du coup, la Corolla RV-Wagon maîtrise sans problème les conditions les plus difficiles, telles que route enneigée, chaussée boueuse ou sable.

Des performances étonnantes.

Nouveau moteur hautes performances de 1,6 litre et 77 kW (105 ch) DIN, à 16 soupapes et injection électronique; de 0 à 100 km/h en 12 secondes; consommation moyenne, selon norme OEV-1, en parcours mixte: 7,9 l aux 100 km. Carrosserie spécialement renforcée, barres antiroulis à l'avant, suspension avant à roues indépendantes, de type McPherson, direction à crémaillère précise, freins assistés, à disque ventilé devant, etc.

Style et habitabilité sans pareils.

Carrosserie au dessin original attrayant, habitacle multifonctionnel: 710 mm de longueur intérieure (1480 mm, dossier de banquette rabattu), 1310 mm de largeur, 830 mm de hauteur, dossier de banquette rabattable, divisé en proportions de 60:40.

Proverbial équipement ultra-complet, signé Toyota.

Corolla 1600 RV-Wagon XLi 4WD: rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, essuie-glace arrière à balayage intermittent, volant réglable en hauteur, direction assistée, compte-tours, ancrage des ceintures avant ajustable en hauteur, couvre-bagages, éclairage du compartiment de chargement, verrouillage central, déverrouillage de la trappe de réservoir depuis le siège de conduite et bien plus encore.

Corolla 1600 RV-Wagon GLi 4WD: même équipement que la version XLi et, en plus, pare-chocs de

la couleur de la carrosserie, lève-glace électriques, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, radio numérique à lecteur de cassettes, béquet de pavillon de la couleur de la carrosserie, etc.

6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

Corolla 1600 RV-Wagon XLi 4WD, 77 kW (105 ch) DIN, fr. 22 990.-. En illustration:

Corolla 1600 RV-Wagon GLi 4WD, fr. 25 950.- (option: jantes en alliage léger).

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais



Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 – **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

MAINTENANT

Maniaques

Il y a quelque chose d'inquiétant et d'extrêmement agaçant à constater avec quelle minutie sadique un groupe de fonctionnaires et de conseillers d'Etat, tous Alémaniques, s'ingénie à «coincer» le citoyen-automobiliste.

Il ne s'agit même plus de s'en prendre à la pollution de l'air par la voiture. Les experts avouent que la mise en branle de tout un appareil étatique, la mobilisation de centaines de fonctionnaires fédéraux ou cantonaux, le montage de mouchards sur chaque voiture ne se traduiraient que par une diminution de 5,5 pour cent de la consommation. Quel que soit le système utilisé, taxe kilométrique ou impôts cantonaux compris dans le prix de l'essence, l'effet serait faible.

Appliquer le principe du pollueur-payeur, nous dit-on, ressortit aux principes élémentaires de justice.

De la justice, mais pas de l'acharnement.

Ah, ces esprits alambiqués qui ne voient de salut pour l'environnement que dans l'Etat-flicard.

Qui peut croire que c'est ainsi, par le développement d'une suspicion malade à l'égard du citoyen, que l'on favorisera une prise de conscience écologiste?

Tant que la défense de l'environnement ne nous offrira pas d'autres perspectives que des restrictions, des taxes, des surveillances policières ou étatiques, elle n'avancera pas.

La guerre des méthodes de mesures, la taxe sur l'essence, la restriction de la circulation, sont-ce là les seuls projets mobilisateurs, enthousiasmants de la cause verte?

Nous mobiliser pour l'environnement, oui. Mais sur des grands projets d'avenir, la recherche, les techniques d'économie, les nouvelles sources d'énergie, pas sur des vétilles de maniaques.

Yves PETIGNAT

Le TF tranchera

Projections de films porno dans le canton de Zurich

Le Tribunal fédéral va devoir se prononcer sur la projection de films pornographiques dans le canton de Zurich. La Cour de cassation du canton avait décidé la semaine dernière d'acquiescer à l'exploitant d'un sex-shop qui avait montré des films pornos dans une arrière-salle. Le procureur général Marcel Bertschi a annoncé hier qu'il allait déposer un recours en nullité auprès du Tribunal fédéral contre cette décision.

La Cour de cassation n'avait pas retenu l'accusation de publications obscènes, comme elle est définie par l'article 204 du Code pénal. Elle avait fondé son jugement sur la Convention européenne des droits de l'homme qui garantit la liberté d'expression, applicable également dans le domaine de la pornographie.

Selon la Cour de cassation, la liberté d'expression n'aurait pu être limitée que si les films pornos avaient été montrés à des mineurs, s'ils présentaient des scènes particulièrement dures ou s'ils avaient été montrés à des personnes contre leur gré. Ce qui n'était pas le cas

des films incriminés, projetés en novembre 1983 dans une arrière-salle d'un sex-shop et accessibles aux seuls clients qui payaient une taxe d'entrée.

Au début des années 80, les autorités zurichoises avaient lancé une nouvelle offensive contre l'industrie du sexe. En automne 1983, elles avaient communiqué aux propriétaires de cinémas pornos qu'ils seraient passibles de poursuites pénales s'ils ne se conformaient pas à l'interdiction de publications obscènes. Les cinémas pornos zurichoises ont depuis ce moment exercé une autocensure et coupé de leurs films les scènes les plus choquantes, qui continuent toutefois à être montrées dans tous les autres cantons voisins.

Si le Tribunal fédéral suit la Cour de cassation et autorise la projection de films pornographiques sans coupures, le canton de Zurich devrait perdre son statut spécial. Les propriétaires de cinémas pornos zurichoises devraient alors reprendre la projection de films non coupés. (ats)

Chiasso: retour à la normale

La situation s'est normalisée lundi à la douane commerciale de Chiasso-Brogada où les fonctionnaires italiens ont repris les opérations de dédouanement.

Alors que dans la matinée il restait encore quelque 300 poids lourds parqués devant la douane et le long de l'autoroute, il n'y en avait plus qu'une trentaine dans l'après-midi ainsi que l'a confirmé un responsable de la douane suisse. La police cantonale de son côté a levé le blocus du trafic lourd à 13 h 30.

La grève du zèle entamée mardi dernier par les fonctionnaires de la douane italienne qui demandent une réorganisation de leurs struc-

tures internes et une amélioration de leurs salaires, semble désormais toucher à sa fin.

Hier matin toutefois 300 camions attendaient encore de passer en Italie et il était prévu que les douaniers italiens refusent d'accomplir des heures supplémentaires après leur horaire normal (de 8 h à 14 h 30). Vers 16 h. toutefois, un porte-parole de la douane suisse a précisé que les opérations de dédouanement n'ont pas été stoppées après 14 h 30 et que le transit a pu s'effectuer rapidement: en fin d'après-midi il ne restait donc qu'une trentaine de camions parqués devant la douane commerciale. (ats)

Nouveau réd-en-chef

L'ATS a nommé le successeur de M. Kleiner

Le Conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse (ATS) a décidé, hier, de nommer M. Oswald Sigg, 44 ans, docteur en sciences politiques, en qualité de rédacteur en chef et de membre de la direction de l'ATS.

M. Sigg est chef de presse du Département fédéral des finances depuis 1980. Il prend, le 1er septembre prochain, la succession de M. Hanspeter Kleiner qui a démissionné à la fin du mois de février. Il a également nommé M. Markus Rohr, chef de la rédaction suisse,

au poste de rédacteur en chef adjoint.

M. Oswald Sigg est né à Zurich où il a passé sa jeunesse. Il a fait ses études à la haute école de Saint-Gall et aux Universités de Paris et Berne, études achevées par une thèse de doctorat sur l'effet des initiatives populaires fédérales. De 1974 à 1980, il a travaillé en tant qu'adjoint scientifique et remplaçant du chef du service de presse de la Chancellerie fédérale. Depuis 1980, il est chef de presse du Département fédéral des finances. (ats)

Une idée qui sent le soufre
Taxe kilométrique sur les véhicules à moteur

L'impôt actuel sur les véhicules à moteur va-t-il être remplacé par un impôt proportionnel aux prestations kilométriques? Un groupe de travail commun de la Confédération des directeurs cantonaux des finances et de représentants de la Confédération estime que cette idée mérite pour le moins d'être examinée. En revanche, dans son rapport présenté hier à la presse, le groupe de travail rejette l'idée d'intégrer l'impôt dans le prix du carburant.

Les impôts sur les véhicules à moteur, en général fondés sur la cylindrée, relèvent de la souveraineté cantonale. C'est pourquoi l'imposition présente, d'un canton à l'autre, d'importants écarts qui atteignent parfois plus de 100%. Genève et le Valais sont les deux cantons où la charge fiscale est la plus légère, Bâle-Ville où elle est la plus lourde. Les autres cantons romands sont proches de la moyenne suisse. Les recettes totales provenant de l'imposition des véhicules à moteur se sont élevées en 1986 à quelques 975 millions de francs.

Mis sur pied au printemps 1987, le groupe de travail présidé par le conseiller d'Etat lucernois Henrich Zemp, avait initialement pour mandat d'analyser les arguments qui plaident pour ou contre la transposition de l'impôt sur les

véhicules à moteur dans le prix du carburant.

FAIBLE RÉDUCTION

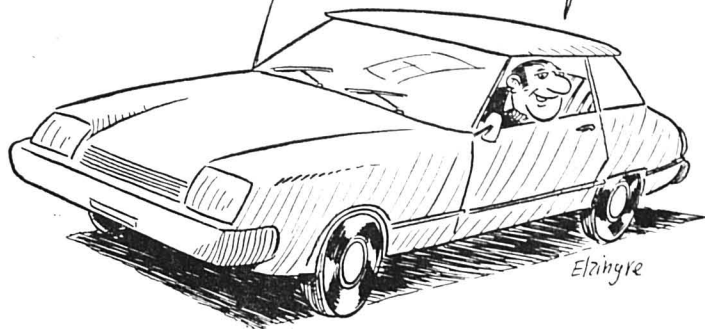
La réduction de la consommation qui en résulterait est estimée à 5,5% pour les voitures de tourisme et à moins de 1% pour les camions. Cela se traduirait par une baisse des émissions polluantes de 2% pour l'anhydride sulfureux, 4% pour l'oxyde d'azote et 4,5% pour les hydrocarbures. Ces chiffres tiennent compte des nombreux Suisses qui se rendraient dans les régions frontalières étrangères pour y faire le plein d'essence.

Du point de vue politique, affirme le groupe de travail, la réalisation d'une solution fédérale serait compliquée du fait que l'impôt sur les véhicules à moteur revêt une importance différente d'un canton à l'autre, et qu'il existe des écarts considérables entre les montants mêmes de l'impôt.

La population frontalière jouirait d'un avantage injuste. Enfin, la Suisse serait le seul pays européen à appliquer une telle mesure. Pour respecter les conventions internationales qu'elle a signées, elle devrait exempter de l'impôt les véhicules étrangers circulant temporairement en Suisse en créant un système de «bons» pour les étrangers.

Plus vous roulez, plus vous donnez d'argent pour lutter contre la pollution!

Je suis heureux d'avoir les moyens de me rendre utile en roulant beaucoup pour aider les écoles!



REJET

Pour toutes ces raisons, le groupe de travail rejette le principe d'une transposition dans le prix du carburant des impôts cantonaux sur les véhicules à moteur.

Il estime en revanche que l'idée d'un impôt proportionnel aux prestations kilométriques, qui a pour principal avantage de sauvegarder la souveraineté des cantons, mérite d'être approfondie. Pratiquement, il faudrait installer des compteurs de tours de roue montés sur les essieux, car une déclaration par le contribuable fondée sur les comp-

teurs kilométriques serait peu fiable. Le coût de cet appareil (environ 300 francs) serait à la charge du détenteur du véhicule.

En présentant son rapport, le groupe de travail a bien précisé qu'il ne prenait pas position en faveur de la taxe kilométrique, mais qu'il estimait juste que cette solution soit discutable dans le contexte de la stratégie de lutte contre la pollution de l'air.

La suite des opérations relève de la compétence du Conseil fédéral, qui pourrait décider de lancer une procédure de consultation auprès des cantons. (ats)

La TV commerciale arrive en catimini

Elle est présidée par l'ex-retraité Schürmann

Mercredi prochain, le Conseil fédéral pourrait donner une concession à l'«European Business Channel EBC», dont le siège est à Schlieren (ZH), une chaîne de télévision privée spécialisée dans l'économie et la finance. EBC sera lancée avant la fin 1988.

Alors que tout le monde observe la quatrième chaîne de télévision que l'économie privée et la TV publique (SSR) se préparent à accoucher difficilement ensemble, EBC arrive sur la pointe des pieds sur les écrans helvétiques. Présidée par Leo Schürmann, ancien directeur de la SSR, EBC, une chaîne destinée à un public spécialisé, annonce peut-être la télévision de demain. Elle témoigne sûrement de la nouvelle préoccupation helvétique pour l'Europe en formation. Une Europe où la place des Latins est singulièrement rabougrie.

UN PUBLIC RESTREINT

Si elle obtient le feu vert fédéral, la TV commerciale EBC diffusera tous les jours sauf le dimanche une demi-heure en allemand et une demi-heure en anglais des informations économiques et boursières

destinées à un public européen. «On verra plus tard pour les français et italiens», affirment ses promoteurs...

Une enquête de

Roger de Diesbach

EBC sera reçu au départ par les téléspectateurs reliés à des réseaux câblés de plusieurs pays européens... germano ou anglophones. Le but à atteindre est un public européen, pas nécessairement nombreux, mais représentatifs de la finance. EBC se contenterait de quelques centaines de milliers de fidèles en Europe.

CONCURRENTE DE LA SSR

La SSR observe avec intérêt l'arrivée de cette chaîne présidée par son ancien directeur Schürmann. EBC ne serait préoccupante pour la SSR que si la durée de ses programmes devait décoller et que la nouvelle venue devenait petit à petit une véritable chaîne privée.

Selon Fritz Mühlemann, secrétaire général du Département fédéral des communications, EBC

se veut une sorte de carte de visite européenne de la place financière suisse. Comme ses programmes ne transmettront pas d'informations générales ni d'émissions culturelles, EBC ne sera pas une concurrence pour la SSR. D'ailleurs la concession demandée lui interdirait de devenir une chaîne privée. Selon John Winstoerfer, principal initiateur du projet les programmes resteront spécialisés même si leur durée augmente. Et le marché visé est international, non national: «Notre but n'est pas de tout d'élargir ce projet afin de créer plus tard une télévision privée en Suisse. C'est exclu!

PAR SATELLITE

Si EBC arrive maintenant, c'est parce qu'elle a demandé une concession au Conseil fédéral en évoquant l'arrêt fédéral sur la radio-diffusion par satellite qui vient d'entrer en vigueur. European Business Channel utilisera en effet un canal satellite et le câble. En fait, EBC sera diffusé sur le même canal que «Téléclub», la première TV suisse par abonnement (actuellement plus de 50.000 abonnés à 28 frs par mois). Téléclub comme EBC, utiliseront donc tous deux

un canal loué pour 5 millions par an au satellite européen Eutelsat.

8 MINUTES DE PUBLICITÉ

A la différence de Téléclub qui diffuse un programme de films en grande partie codé, les informations économiques d'EBC seront diffusées en clair et pourront être financées par 8 minutes de publicité par heure (dimanche exclu). Le sponsoring et l'information à paiement pourraient être autorisés. A Berne, on précise qu'il est important qu'EBC profite des mêmes conditions publicitaires que ses futures concurrentes européennes. D'où une certaine largesse de la concession.

Les participants au projet EBC sont Blackbox AG, une société de production de programmes TV. Jean Frey AG, appartenant au financier Werner K. Rey, Telekurs S.A., propriétaire des grandes banques, Pay-Sat AG société suisse spécialisée dans la TV par satellite, TTI Technology Transfer, du groupe Hayek, le World Economic Forum, organisateur du symposium de Davos. Deux stations de TV commerciales, l'une allemande et l'autre britannique, prennent part au projet. (BRR1)

LA SUISSE EN BREF

GENÈVE. — Impliqué dans une affaire d'escroquerie qui porterait sur 60 millions de dollars, un homme d'affaires vaudois, né à New York et âgé de 46 ans, a été mis en liberté provisoire, sous caution de 250.000 francs, par la Chambre d'accusation.

PRESSE. — Le 37e congrès de l'Institut International de Presse (IPI) a ouvert ses travaux hier à Istanbul par un discours du premier ministre turc, M. Turgut Ozal.

VÉLO. — Le vélo n'a pas la cote à Fribourg. Seuls 4,8% de tous les trajets parcourus dans l'agglomération se font à vélo, selon une étude réalisée par un jeune géographe de l'Université de Fribourg, en 1986.

ENCHÈRES. — Les grandes ventes aux enchères battent leur plein depuis hier et pour toute la semaine à Genève. La maison Christie's dispersera une partie de la collection de bijoux du sultan Mohamed Aga Khan III et de son épouse la bégum Andréa.

RADIO. — A l'occasion des élections communales du week-end prochain, un essai de radio locale aura lieu pendant quatre jours à Schwytz. Les promoteurs de l'opération veulent ainsi faire un test auprès du public et des annonceurs avant l'éventuel lancement définitif d'une station.

TEMPÊTE. — La violente tempête qui s'est abattue dimanche soir, aux environs de 23 heures, dans le demi-canton de Bâle-Campagne, a causé d'importants dégâts. A Pfeffingen et Aesch, les grêlons, qui ont formé une couche de 30 centimètres en une demi-heure, ont entièrement détruit les vignes, les cultures de fruits et de baies.

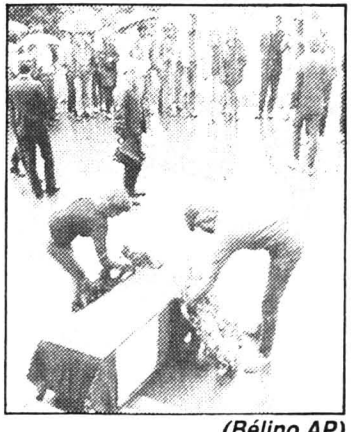
JUSTICE. — Le Grand Conseil zurichois a refusé d'introduire le principe de rotation pour les juges à la Cour suprême du canton. Les parlementaires ont rejeté par 85 voix contre 49 une motion socialiste demandant que chaque juge ait exercé son mandat aussi bien à une Cour civile que pénale.

ACCIDENT. — Un accident mortel est survenu hier dans la carrière de l'usine des chaux et ciments de Roche, dans la plaine du Rhône vaudoise. M. Alberto Pansini, 47 ans, domicilié dans ce village, dirigeait par des signes de la main le parage d'une machine de chantier, quand il a reçu sur la tête une pierre qui s'était vraisemblablement détachée de la falaise de la carrière.

HOLD-UP. — Un inconnu armé d'un fusil à double canon s'est emparé, hier matin, d'une somme de 220.000 francs dans la succursale de Wildegg (AG) de la Banque Cantonale d'Argovie.

DÉCODEURS. — Le Tribunal de police de Vevey s'est occupé hier de l'un des épisodes de la «guerre des décodeurs» à laquelle donne lieu, entre la Suisse et la France, la télévision par abonnement. Il s'agit en l'occurrence du conflit entre la chaîne romande Téléciné et l'entreprise de radio-TV montreu-sienne Mafilyo.

MANIFESTATION. — Une septantaine d'étudiants en théologie de Fribourg ont défilé en cortège mortuaire, hier après-midi, depuis l'université jusqu'au siège du secrétariat de la Conférence suisse des évêques (CSE). Motif de cette manifestation symbolique: la déception de jeunes après la nomination de l'évêque auxiliaire de Coire, Mgr Wolfgang Haas, et du droit de succession automatique sur l'évêché qui lui a été accordé par Rome.



(Bélino AP)

offres d'emploi

CAPSA

ASSORTIMENTS POUR BOÎTES
ET BRACELETS DE MONTRES
DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

Equipés
de nombreux automates modernes D2-D4,
nous engageons tout de suite
ou pour date à convenir:

décolleteur Esco

capable de travailler
de façon indépendante.

Toutes les meilleures conditions
et salaire supérieur sont offerts.

Veuillez nous contacter au plus vite.

Discrétion assurée.

☎ 038/51 32 32 (interne 203).

CAMILLE PIQUEREZ S.A.
2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE
TÉL. 038 51 32 32-33

EMPLOIS FIXES

SECOREM

CONSEILS

Notre client est une entreprise industrielle importante
située dans la région des lacs de Neuchâtel et de Bienne.
Afin d'assurer harmonieusement son développement,
nous cherchons à engager un

collaborateur technico-commercial adjoind de direction

répondant au profil suivant:

- formation ETS (ou équivalente) avec expérience
de l'habillement horloger, boîte de montre et
bracelet;
- langue française (allemand parlé souhaité);
- âge idéal: 35 à 45 ans;
- aisance dans les négociations avec clients, four-
nisseurs et les relations avec le personnel;
- connaissance des méthodes modernes de ges-
tion de production et du suivi des commandes.

Nous attachons beaucoup d'importance à trouver
un collaborateur désireux s'engager à long terme,
dynamique, dévoué, ayant le sens des responsabi-
lités.

Après une période d'introduction, il lui sera confié
la responsabilité technique de la production.

Pour tout renseignement complémentaire ou
offres, s'adresser à
SECOREM SA, place de la Gare 7, 4e étage,
2502 Bienne

CONSEILS EN PERSONNEL, TÉL. 032/23 33 55
SÉLECTION DE CADRES



Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre centrale de distribution
à La Chaux-de-Fonds

un apprenti magasinier-préparateur

Durée de l'apprentissage: 1er août 1988 au 31 juillet
1991.

Cours professionnels à Yverdon

Ce futur gestionnaire de stock devra acquérir les bases
suivantes:

- contrôle de l'arrivage des marchandises;
- préparation des commandes des magasins;
- gestion du stock.

Notre futur apprenti doit correspondre au profil suivant:

- bon niveau scolaire (secondaire);
- intérêt marqué pour la distribution;
- bonne constitution physique.

Veuillez adresser votre offre écrite, avec curriculum
vitae et photo à

Coop, service du personnel
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 11 61



Département des Travaux publics

Par suite de mise à la retraite du titu-
laire, le service de l'Intendance des bâti-
ments de l'Etat cherche un(e)

aide concierge

pour le Gymnase cantonal de Neuchâtel,
rue A.-L.-Breguet 3.

Ce (cette) collaborateur(trice) devra être
à même de s'adapter à un horaire non
continu et à une activité en milieu sco-
laire. Elle devra faire preuve de dévoue-
ment et avoir de l'ordre.

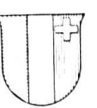
Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: 1er septembre
1988 ou date à convenir.

Pour tous renseignements complémen-
taires, prière de s'adresser au secrétariat
de l'Intendance des bâtiments de l'Etat,
M. J.-F. Schaller, ☎ 038/22 36 02.

Les places mises au concours dans
l'administration cantonale sont ouvertes
indifféremment aux femmes et aux hom-
mes.

Les offres de service manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au Ser-
vice du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, case postale 563, 2001 Neu-
châtel, jusqu'au 18 mai 1988.



Département des Finances

Par suite de la prochaine mise à la
retraite du titulaire, le poste de

chef de l'office cantonal de la protection civile

est à repourvoir.

Exigences:

- formation commerciale complète
ou équivalente;
- intérêt pour les problèmes de pro-
tection civile et de défense géné-
rale;
- bonne culture générale;
- facilité d'élocution et de rédaction;
- aptitudes à assumer des responsa-
bilités;
- capacité d'organisation et de direc-
tion du personnel;
- contact facile avec les autorités et
la population.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: à convenir.

Les places mises au concours dans
l'administration cantonale sont
ouvertes indifféremment aux femmes
et aux hommes.

Ce poste pourrait être repourvu par
voie d'appel.

Les offres de service manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et
de certificats, doivent être adressées
au service du personnel de l'Etat,
rue du Musée 1, case postale 563,
2001 Neuchâtel, jusqu'au 14 mai
1988.

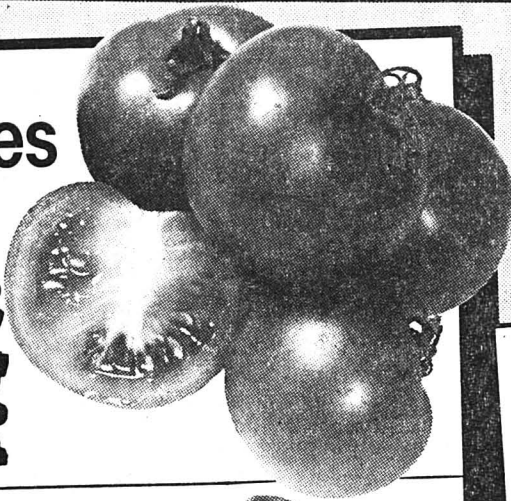


"Regarde fiston, la nouvelle Mazda 121 a plus d'un(e) tour dans son sac."

Par exemple: les sièges à «géométrie variable», qui
vous permettent de modifier l'intérieur à votre gré. A l'arrière, ils coulissent dans les deux sens. Donc: plus de place, soit pour
vos passagers soit pour vos bagages. En rabattant les sièges arrière vers l'avant, la 121 devient un break. Il est aussi possible
d'agencer les 4 sièges de façon à obtenir une surface aussi vaste qu'un lit double. Idéal pour se reposer en cours de route. La
nouvelle Mazda 121: elle vaut le déplacement. Venez donc faire un tour chez votre agent Mazda pour voir tous les autres tours
qu'elle a dans son sac. Mazda 121 moteur 1,3 l, version L Fr. 12 700.-, LX Fr. 13 700.-, Canvas Top
(toit dépliant à commande électrique) Fr. 14 990.-.

mazda
La qualité fait des folies

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Tomates étrangèresaromatiques et
à chair fermele kg ~~4.40~~**2.80****Melons importés**

la pièce

500 g ~~2.60~~**1.80**

Valable dès le 10.5.1988

**Toujours frais +
toujours avantageux****DENNER
SUPERDISCOUNT****Saucisse à rôtir «Grill-Club»**Saucisse de veau
aux épices aromatiques
300 g ~~3.80~~**2.95****Toni Swing**

Boisson au lait

• Pommes • Framboises
• Abricots 2,5 dl ~~1.85~~**1.70****La vache qui rit tartine**

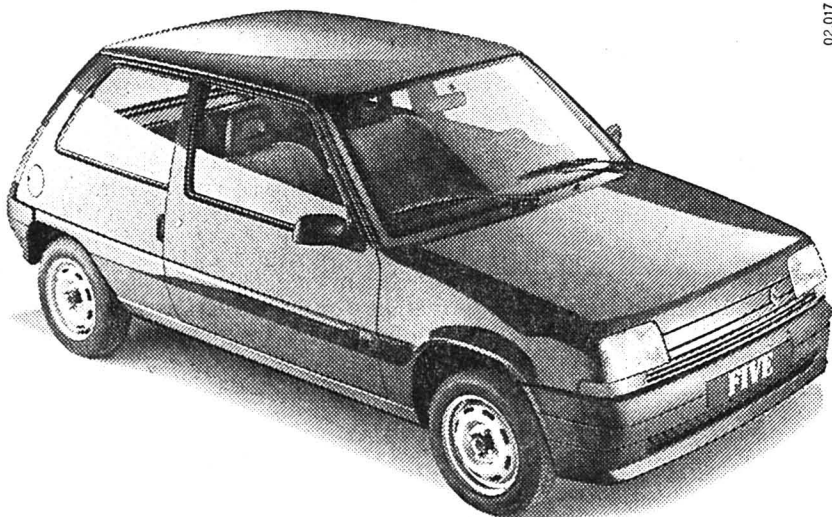
Fromage fondu à tartiner

150 g ~~2.40~~**2.05****Gâteau des Grisons**

naturellement de Leisi

440 g ~~5.65~~**4.80**

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

Passer commande de mazout
c'est facile!
Et pourtant, votre préoccupation
c'est le prix!
Nous aussi**Ferrier et Cie**Vous pouvez compter sur nous!
☎ 039/23 44 07**Dick
Optique**Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33En toute saison,
L'Impartial
votre source
d'informations**LA NOUVELLE
RENAULT SUPER 5 FIVE.
RÉSERVÉE
À QUI SAIT COMPTER.**La nouvelle Renault Super 5 Five se distingue par son esprit économique. Et brille par son moteur de 1389cm³ (44 kW/60 ch), aussi puissant qu'avantageux (RC moins chère). Ses mille et un détails de confort en font la voiture la plus intéressante de sa classe. Bref, si l'on se penche

sur les chiffres, seule la Five est digne d'attention. Renault Super 5 Five pour Fr. 11 990.- seulement. Ou à des conditions de leasing très avantageuses.

**RENAULT
DES VOITURES
À VIVRE****Garage Ruckstuhl SA La Chaux-de-Fonds**

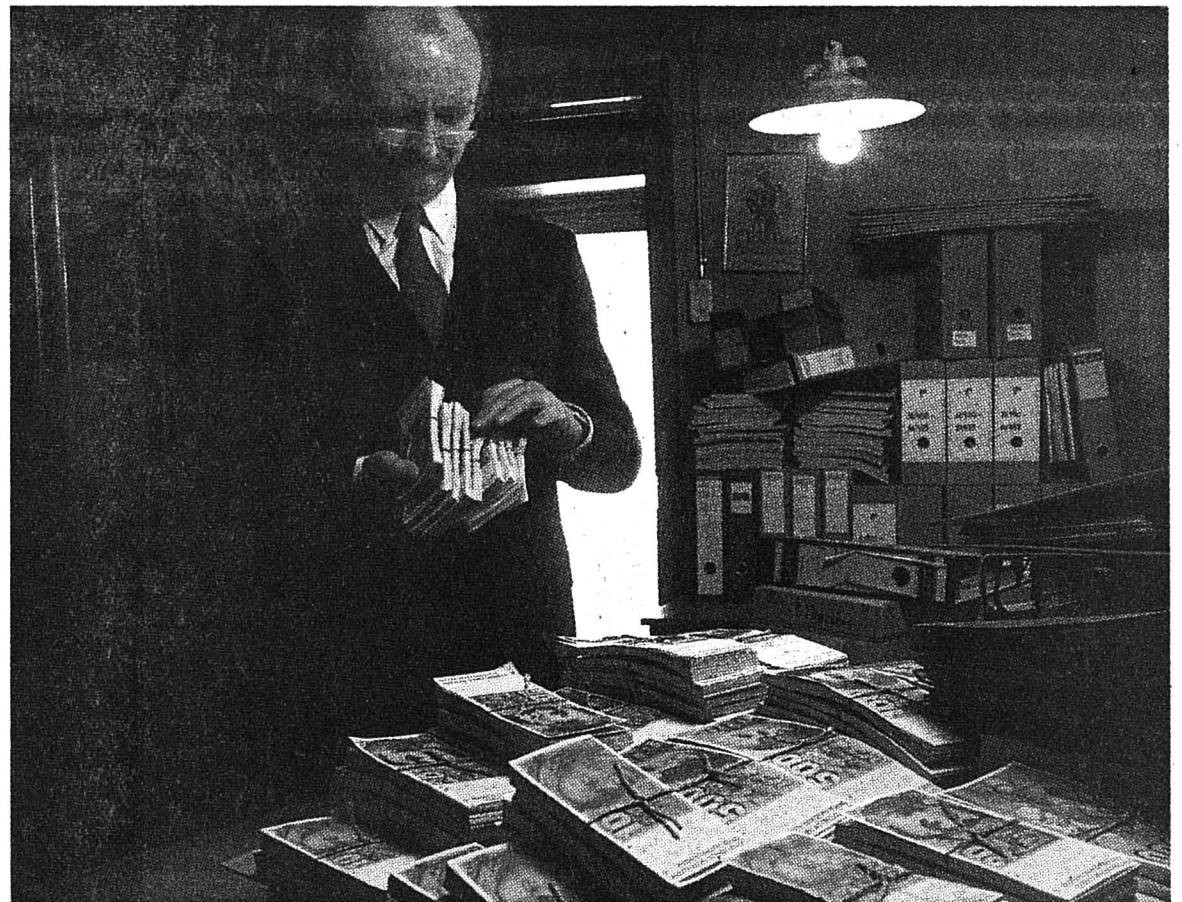
54, rue Fritz-Courvoisier

☎ 039/28 44 44

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, ☎ 31 12 30

Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, Montandon SA, ☎ 37 11 23

Saint-Imier: Garage du Midi SA, F. Grosclaude et Fils, ☎ 41 21 25

CS-Service PME  plus®**Vous pouvez conserver des réserves dans votre entreprise. Ou placer vos avoirs pour les faire fructifier.**Conserver trop de liquidités n'est pas toujours judicieux. C'est pourtant ce qui peut arriver en constituant des réserves dans le seul but de faire face à des engagements lointains et hypothétiques. Choisissez plutôt une solution dynamique et profitez des **conseils en placement** du CS. Vous maintiendrez ainsi la liquidité nécessaire tout en faisant activement fructifier vos avoirs.

Parlez-en à votre conseiller commercial diplômé du CS. Il connaît parfaitement les problèmes des petites et moyennes entreprises et vous apportera les meilleures solutions.

Veuillez m'adresser des informations détaillées sur les conseils en placement le crédit arts et métiers le trafic des paiements CS Telfin les financements commerciaux.

Entreprise: _____

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____

Tél. Bureau: _____ Privé: _____

A retourner à la succursale CS de votre choix. IMP 2

**CREDIT SUISSE
CS**

Idéal pour les petites et moyennes entreprises

● offres d'emploi

EISIEcole
d'ingénieurs
Saint-ImierEcole technique supérieure (ETS)
Ecoles des métiers affiliées

Mise au concours d'un nouveau poste de

**chef
de production**

Nous désirons engager un ingénieur ETS ou technicien ET avec de bonnes connaissances en électrotechnique ou encore porteur d'un CFC d'une profession électromécanique et possédant la maîtrise fédérale.

Profil désiré: une expérience de quelques années dans les domaines de la production, des commandes numériques et de la programmation est indispensable. Une expérience de l'enseignement est vivement souhaitée mais pas indispensable.**Tâches principales:** le chef de production sera responsable de la production dans l'atelier de mécanique et dirigera une équipe de moniteurs de formation. Il s'occupera également des exercices de manipulation d'électrotechnique des apprentis de première année.**Entrée en fonctions:** 1er août 1988 ou date à convenir.

Le cahier des charges contenant les indications relatives à l'activité et aux conditions d'engagement peut être demandé au secrétariat de l'école, ☎ 039/41 35 01.

Les offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser jusqu'au 31 mai 1988 à la direction de l'Ecole d'ingénieurs, Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

J. Pralong
A. QuattrinSanitaires
Ferblanterie
Ventilation

engage

ferblantier

ou

**ferblantier
installateur**avec CFC, tout de suite
ou date à convenir.Charrière 13a
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 39 89**ZIMATECH SA**

CH-2613 VILLERET • Rue de la Vignette 13

engagerait pour tout de suite ou date à convenir

**mécanicien monteur
gratteur
électricien
secrétaire**

bilingue français/allemand.

Prendre contact par téléphone au 039/41 39 39

● finance

FIRST CITY**FIRST CITY FINANCIAL CORPORATION LTD.**

Vancouver, Canada

Emprunt 5¼% 1988-1995 de fr.s. 100 000 000 max.

First City Financial Corporation Ltd, est un holding domicilié à Vancouver dont les participations se trouvent surtout dans le domaine bancaire, dans les affaires immobilières et dans le secteur industriel au Canada et aux U.S.A. Le total des actifs au 31.12.1987 se montait à \$can 4,7 milliards (1986: \$can 4,5 milliards), les fonds propres étaient de \$can 343,7 millions (1986: \$can 286,5 millions) et le bénéfice net pour l'année fiscale se terminant le 31.12.1987 s'est élevé à \$can 119,2 millions (1986: \$can 19,7 millions).

Les instituts financiers ci-dessous offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

16 mai 1988, à midi

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

| | |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| But: | Le produit de cet emprunt sera utilisé pour les besoins généraux de financement de la société. |
| Prix d'émission: | 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation. |
| Coupons: | Coupons annuels au 1er juin. |
| Coupsures: | Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 nominal. |
| Durée: | 7 ans ferme. |
| Remboursement: | 1er juin 1995. |
| Remboursement anticipé pour raisons fiscales: | Avec une prime diminuant de ½% par an jusqu'au pair, commençant avec 2% la première année. |
| Impôts et taxes: | Le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles est effectué net de tous impôts ou taxes quelconques canadiens. |
| Cotation: | Sera demandée aux bourses de Bâle, Genève et Zurich. |
| N° de valeur: | 666.083 |
| Libération: | 1er juin 1988. |
| Restrictions de vente: | Canada et U.S.A. |

Un prospectus abrégé paraîtra le 10 mai 1988 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Des exemplaires du prospectus d'émission détaillé en langue anglaise seront tenus à disposition aux guichets des instituts mentionnés ci-dessous.

Au cas où investisseurs ne pourrait se procurer ces titres par l'intermédiaire de sa relation bancaire habituelle, des attributions de titres peuvent être obtenues directement et sans frais auprès des instituts suivants dans la limite de leurs possibilités

S. G. Warburg Soditic SAMORGAN GRENFELL SECURITIES S.A.
BANK IN LANGNAUALPHA SECURITIES AG
NOMURA (SWITZERLAND) LTD.

Mitsubishi Trust Finance (Switzerland) Ltd.

Amro Bank und Finanz
Banca Commerciale Italiana (Suisse)
Bank Heusser & Cie AG
Bank S. G. Warburg Soditic AG
Banque de Commerce et de Placements S.A.
Banque Indosuez
Banque Scandinave en Suisse
Chase Manhattan Bank (Switzerland)
Dai-Ichi Kangyo Bank (Schweiz) AG
DG Bank Schweiz AGGreat Pacific Capital S.A.
J. Henry Schroder Bank AG
The Industrial Bank of Japan (Switzerland) Ltd.
Mitsubishi Bank (Switzerland) Ltd.
Mitsui Finanz (Schweiz) AG
Nippon Kangyo Kakumaru (Suisse) SA
The Nikko (Switzerland) Finance Co. Ltd.
Overland Trust Banca
Société Bancaire Julius Baer SA Genève
Taiyo Kobe Finanz (Schweiz) AG**LES TÉLÉCOMMUNICATIONS, UN AVENIR POUR LES JEUNES**

Nous offrons plusieurs places d'apprentissage aux

jeunes gens et jeunes filles

qui aiment le contact avec la clientèle. Devenez

téléphoniste ou télégraphiste/téléxiste

Après une excellente formation d'une année, les PTT vous assurent un bel avenir professionnel à Genève.

Nous demandons:

- scolarité obligatoire achevée avec succès
- connaissances linguistiques: allemand et/ou anglais (niveau scolaire suffisant)
- intérêt pour la géographie et bonne culture générale
- nationalité suisse ou permis C
- âge idéal: 16 à 22 ans

Prochaines classes:Télégraphistes: 1er juin et 1er septembre 1988
Téléphonistes: 1er septembre 1988**Pour contact et candidature:**Télégraphistes: ☎ 022/97 81 40
Téléphonistes: ☎ 022/97 77 11Direction d'arrondissement des télécommunications
1211 Genève 2**CENTRE DE PRODUCTION FONTAINES**

Voulez-vous changer d'horizon? Alors venez chez nous, car nous avons du travail à offrir à des professionnels expérimentés, dynamiques et efficaces, comme

DECOLLETEURS

Dans notre usine moderne de Fontaines, une activité intéressante et indépendante vous attend!

Entrée immédiate

N'hésitez donc pas à nous envoyer votre offre de services ou à téléphoner pour en savoir plus à J.-M. Richard, notre chef du personnel, qui se réjouit d'ores et déjà de faire votre connaissance.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2052 Fontainemelon, Tél. 038 / 54 11 11

ETA - Une société de SMH

offres d'emploi

Le Centre pédagogique de Dombresson cherche

un éducateur

spécialisé, diplômé. Entrée en fonctions: 14 août 1988. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et références à la Direction du Centre pédagogique, 2056 Dombresson, jusqu'au 20 mai 1988.

ATLISA

Annuaire Téléphonique
Local SA

Cherchons
pour les régions
de Neuchâtel,
Fribourg et Jura

collaborateur(trice)

de vente
d'annonces publicitaires.

Age: 25-40 ans.

Dynamique et motivé.

Attendons vos appels au 021/20 40 22.

ETS Røthlisberger SA scierie,
usine d'imprégnation,
2855 Glovelier

cherche pour entrée immédiate
ou date à convenir

mécanicien
d'entretien

jeune et dynamique, pour
constructions et réparations.

Pour de plus amples
renseignements, veuillez
téléphoner au 066/56 77 22,
M. Brosy.

Restaurant
au Vieux Vapeur,
Port de Neuchâtel,
recherche

musicien(s)

pour animer son bar, pro-
fessionnel ou semi-profes-
sionnel (ambiance,
moderne, jazz, dansante).
Envoyer offres, références,
éventuellement cassettes, à
Case postale 1105,
2001 Neuchâtel.

Cherchons pour Vallorbe

sommelière

Bons gains. Nourrie, logée.
☎ 021/843 20 51.

Disc-jockey

capable et sympathique est
cherché pour animer une soi-
rée par semaine.

Se présenter dès 18 heures au
Café du Gaz, Collège 23

Boucherie Fankhauser
Les Geneveys-sur-Coffrane
cherche

vendeuse

☎ 038/57 11 05

Chauffeur-livreur

avec permis poids lourds
et références **cherche emploi**.
Libre immédiatement
ou à convenir.

Offre sous chiffres
M 28-069930 Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Bureau de la place engagerait
tout de suite ou pour date à con-
venir

une secrétaire
sténodactylo

à temps partiel.

Faire offres sous chiffres JK
7406 au bureau de L'Impartial
avec curriculum vitae et copies
de certificats.

En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

Grand garage de Neuchâtel
engage pour date à convenir

un comptable

Place convenant à jeune homme désirant se
créer une situation stable.

Nous demandons une personne dynamique, de bonne présen-
tation, disponible, intéressée par une gestion informatisée.

Nous offrons un travail varié comprenant la tenue de la
comptabilité, une partie de la gestion du personnel, la forma-
tion d'apprenties. Eventuellement poste à responsabilités.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre accom-
pagnée d'un curriculum vitae, références et prétentions de
salaire sous chiffres 87-920 à ASSA Annonces Suisses SA,
faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

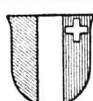
emploi
libre
Libre Emploi S.A.
Jardinière 71
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par nos clients de la place,
nous cherchons:

dessinateur bâtiment
chef de chantier
grutier machiniste
carreleur

Passez nous voir à nos bureaux.

Tél. 039 / 23 22 60

Département
de Justice

Par suite de démission honorable de
la titulaire, un poste d'

employé(e)
d'administration

est à repourvoir à l'Inspection cantonale
du registre foncier, à Neuchâtel.

Exigences:

- formation commerciale complète
(CFC d'employé(e) de commerce);
- bonne dactylographie;
- langue maternelle française;
- le(la) candidat(e) pourra, selon les
exigences du service, être trans-
féré(e) temporairement dans les
bureaux de registre foncier des dis-
tricts.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: à convenir.

Les places mises au concours dans
l'administration cantonale sont ouver-
tes indifféremment aux femmes et aux
hommes.

Les offres de service manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au
Service du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, case postale 563, 2001 Neu-
châtel, jusqu'au 18 mai 1988.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

• une activité professionnelle pleine d'intérêt • une formation diversifiée et rémunérée • un horaire
hebdomadaire de 40 heures • des soins médicaux gratuits • les uniformes à la charge de l'Etat • la
retraite après 30 ans de service.

JEUNES FEMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 19½ et 27 ans
au maximum
- le 31 juillet 1989
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au mi-
nimum
- avez une bonne instruc-
tion

DEVENEZ
GENDARMES

Emploi ouvert aux
femmes et aux hommes
SALAIRE ÉGAL



JEUNES HOMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans
au maximum
- le 31 juillet 1989
- êtes incorporés dans
l'élite
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm
au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ
GENDARMES

Délai d'inscription:
17 juin 1988.

Le conseiller d'Etat
chargé du Département
de justice et police:
Bernard Ziegler



**GENDARMERIE
GENEVOISE**

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE **Imp**
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
Pour tous renseignements: tél. 022/42 12 80 - 022/27 51 11

innovation
armourins
printemps

Marchez avec la mode:

Dans cette chaussure de basket
jeune et branchée. Très belle toile,
coloris blanc, noir, bleu roi, rouge
ou vert. Pointures 39-45.

PRIX CHOC
29.90



TRADERS

En vente dans nos magasins ou sans quitter votre fau-
teuil, grâce à notre catalogue VPC, page 339, article 5

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

BULLETIN à envoyer à: Jelmo Versand, 8088 Zürich

Je n'ai pas encore le catalogue VPC Jelmo. Veuillez m'envoyer gratuite-
ment votre tout nouveau catalogue à mon adresse:

Nom/Prénom _____

Rue/No _____

No postal _____ Localité _____

Case postale, c/o _____



JOURNEES REGIONALES

INNOVATION & FORMATION PROFESSIONNELLE

SALON
DE L'INNOVATION
SALON
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

CONFERENCES - DEBATS

BOURSE DES PLACES
D'APPRENTISSAGE

ANIMATION **RTM-2001**

25 au 28 mai 1988
PATINOIRE COMMUNALE

Ch. des Mélièzes 2-4
1 A CHAUX-DE-FONDS - SUISSE

Heures d'ouverture:
de 10 à 20 h
Vendredi à 22 h
Samedi à 17 h
ENTREE GRATUITE

ORGANISATION

retisa Recherches économiques et techniques

Allée du Quartz 1 CH 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/25 21 55
Télex 952 248 ret ch International + 41 39 25 21 55

PARIS
TOKYO
MILAN
BRUXELLES

variance FRANCE

Satin en blanc/rose
Soutien-gorge balconnet **24.50**
Soutien-gorge **19.50**
bonnets B + C
Slip **12.50**
Caraco **24.50**
polyester

prenez d'abord
à l'**UNIP**

immobilier

SAINT-IMIER

À LOUER
tout de suite ou à convenir
Agassiz 24
3e étage

**grand appartement
de 5 pièces**

cuisine agencée, grand hall, 2 salles
de bains, cheminée de salon.

Baptiste-Savoie 44
4e étage

**magnifique
appartement mansardé**

moderne, 3 chambres, cuisine agencée,
salle de bains, réduit, fourneau
nordique

Baptiste-Savoie 46
4e étage

**magnifique
appartement mansardé**

moderne, 5 chambres, cuisine agencée,
salle de bains, fourneau nordique

Pour tous renseignements et visite:
☎ 039/41 35 51

cti

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A louer
à La Chaux-de-Fonds au sud-ouest
de la ville, à proximité
des transports publics,

grands appartements

2 pièces dès Fr. 525.-

+ charges

3 pièces dès Fr. 735.-

+ charges.

Vue panoramique, quartier
tranquille, entièrement rénovés,
tout confort.

Visites organisées:
Mercredi 4 mai dès 18 heures
Mardi 10 mai dès 18 heures
Possibilité d'assumer le poste de

concierge

Notre service de gérance se
tient à votre disposition pour
de plus amples renseignements.

offres d'emploi

Engageons

contrôleur de qualité

(sachant lire un dessin)

Nous offrons: un travail technique intéressant
dans la mesure dimensionnelle; une mise au courant
dans un domaine d'avenir.

Renseignez-vous au **032/97 18 23**,
Pignons Vorpe SA, 2605 Sonceboz

Le Foyer du Bonheur

2117 La Côte-aux-Fées (NE)

Maison de retraite à demeure, convalescence
et vacances, de 14 lits, construction récente,
équipée pour handicapés. Cherche suite à une
réorganisation:

2 infirmières-assistantes

avec CFC, à temps partiel ou complet, tout de suite
ou date à convenir. Chambre dans l'établissement
et pension possible. Faire offre par écrit avec documents
usuels.

Un service fiable.

Des prix fixes.



Opel direct service, c'est la clarté même: des prix avantageux, des prix fixes. Pour de nombreux travaux d'entretien, de montage et de réparation. Travail de qualité au garage Opel. Dans les meilleurs délais. Pièces de rechange et accessoires Opel d'origine. Vous savez d'avance sur quoi compter. Rouler Opel, c'est gagner sur tous les fronts. Demandez la **brochure Opel direct service** avec tous les prix et toutes les prestations.

Opel direct service chez:

Garage et Carrosserie du Collège

Maurice Bonny sa

La Chaux-de-Fonds Tél. 039 28 40 45
24-29, rue du Collège



tout est clair!
Dans votre garage Opel.

Deux fois David contre Goliath

Demi-finales de la Coupe de Suisse de football



Paolo Cesar sera l'un des atouts majeurs de Grasshopper en demi-finale de Coupe suisse. (Photo Widler)

Les demi-finales de la Coupe de Suisse, programmées ce mardi 10 mai (coup d'envoi à 20 h), présentent une réelle similitude. Dans les deux cas, elles opposent des clubs de LNA à des formations de LNB, soit Young Boys à Schaffhouse et Etoile Carouge aux Grasshoppers.

GRANDS FAVORIS

Le club bernois a l'avantage de recevoir son rival de LNB au Wankdorf. Les Schaffhousiens, qui nourrissent de sérieux espoirs de promotion, semblent avoir gâché l'essentiel de leurs chances dans le groupe 1 du tour de promotion-relégation. Ils occupent le quatrième rang à trois points du second, Bellinzone. Ils affrontent dans la Ville fédérale un adversaire qui mise tout sur la Coupe. Une avant-dernière place dans la poule pour le titre laisse les protégés de Mandziara à neuf points du leader Aarau.

Naturellement, les Young Boys sont grands favoris. L'entraîneur a l'embaras du choix. Le contingent est riche. Le Suédois Holmqvist, bien que commotionné contre Lausanne, devrait diriger la manœuvre. Dans le camp opposé en revanche, l'Allemand Dreher, plaque tournante de l'équipe, est blessé. Sans lui, le rendement collectif est moins bon. Le punch

d'un autre Allemand, l'avant-centre Engesser peut cependant, à tout moment, forcer la décision.

UN «REMAKE»

Au stade de La Fontenette, la venue des Grasshoppers apparaît comme un «remake» d'une aventure vécue en 1977 lorsque les Carougeois, également en LNB à l'époque, avaient affronté le FC Saint-Gall en demi-finale, matchs aller et retour. Etoile Carouge n'avait pas passé le cap. Sur une seule partie, une surprise demeure toujours possible. Malgré des résultats récents assez décevants, les Stelliens, classés au 7e rang du groupe 1 de la poule de promotion-relégation, sont capables de poser des problèmes aux Zurichois.

Les Grasshoppers jouent sur deux tableaux. Malgré leur cinquième rang, ils gardent des chances de qualification pour une place UEFA. Mais entrent aussi la possibilité de jouer la Coupe des vainqueurs de Coupes. Kurt Jara compte à la fois sur le métier et la puissance de ses défenseurs (In Albon et Egli) ainsi que sur le talent de ses étrangers (Paolo Cesar et Gren) pour franchir l'obstacle et mener ainsi le club vers la 23e finale de son histoire. (si)

Dans le Jura

Quatrième ligue, groupe 9: Etoile - Corgémont 1-4; Orvin - Tramelan 4-1; Reuchenette - Etoile Bienne 1-3; Corgémont - Aurore Bienne 5-0; Evillard - Lyss c 1-1; Courtelary - La Neuveville 2-3.

Groupe 10: Saignelégier - Belpahon 4-3; Bévillard - Saignelégier 0-2; Perrefitte Olymp. Tavannes 2-1; Le Noirmont - Court 3-0; Reconvilier - Les Genevez 4-1.

Groupe 11: Pleigne - Movelier 3-3; Saint-Ursanne - Vicques 1-3; Courroux - Corban 1-3; Develier - Vicques 2-2; Saint-Ursanne - Bonfol b 2-4; Courfaivre - Delémont a 3-0.

Groupe 12: Bonfol a - Courtemaiche 0-0; Damvant - Fontenais 3-1; Delémont b - Coeuve 4-1; Courtedoux - Bure 5-1; Boncourt - Courgenay 2-2; Delémont - Courtemaiche 6-0; Bure - Boncourt 3-1.

Cinquième ligue, groupe 14: Lajoux b - Court 2-7; Reconvilier - Le Noirmont 1-11; Courtelary - Tavannes 4-1; Sonceboz - Corgémont 2-2; Corgémont - Courtelary 3-1; Tavannes - Villeret 2-4; Les Breuleux a - Reconvilier 2-2; Le Noirmont - Court 11-1.

Groupe 15: Les Breuleux b - Bassecourt 0-8; Les Breuleux B - Courrendlin b 0-6; Courrendlin b - Belpahon 2-1; Courfaivre - Perrefitte 2-2; Lajoux a - Montfaucou 3-7.

Groupe 16: Rebeuvelier - Courchapoix 0-3; Montsevelier - Soyhières 1-3; Mervelier - Delémont 2-0.

Groupe 17: Lugnez - Boécourt 1-9; Damvant - Courtedoux 1-7.

Groupe 18: Bressaucourt - Miécourt 4-0.

Juniors A1, groupe 2: Aegerten - Porrentruy 2-1; Flamatt - Herzogenbuchsee 0-4; Delémont - Aarberg 2-3; Moutier - Bözingen 3-4; Bassecourt - Aurore Bienne 0-6; Delémont - Moutier 4-1.

Juniors AII, groupe 6: Tramelan - Reconvilier 1-2; Courrendlin - Pieterlen 0-2; Reconvilier - Perles 3-5.

Juniors B1, groupe 4: Madretsch - Bévillard 1-5; Azzurri - Bassecourt 12-1; Mache - Vicques 0-3; Moutier - Porrentruy 0-0; Vicques - Boncourt 0-6.

Juniors BII, groupe 9: Corban - Courtedoux 3-4; Courtételle - Courtelary 0-7; Courtelary - Alle 4-1; Courrendlin - Saignelégier 2-1.

Juniors C1, groupe 4: Porrentruy - Court 1-1; Tramelan - Courroux 3-0; Azzurri - Courrendlin 6-1; Bévillard - Büren 2-1; Bure - Tramelan 9-1.

Juniors CII, groupe 11: Tavannes - Reuchenette 4-2; Saignelégier - Lamboing 2-0; Les Breuleux - La Neuveville 4-0; Corgémont - Moutier 4-2.

Groupe 12: Glovelier - Vicques 0-2; Alle - Courtételle 2-1; Develier - Bassecourt 3-6.

Juniors D1, groupe 7: Porrentruy - Court 1-2; Le Noirmont - Reconvilier 0-7; Boncourt - Moutier 3-2; Courtételle - Corban 1-3.

Juniors DII, groupe 17: Ville-let - Tavannes 1-1; Saignelégier - Sonceboz 7-1.

Groupe 18: Courroux - Delémont 2-1; Courtemaiche - Porrentruy b 9-2; Porrentruy b - Courroux 0-14; Develier - Vendincourt 17-0; Bassecourt - Grandfontaine 4-2.

Juniors E1, groupe 7: Moutier - Tramelan 1-4; Saignelégier b - Court 0-3.

Groupe 8: Courgenay - Porrentruy 4-2; Fontenais - Alle 2-0; Porrentruy - Fontenais 1-4; Boécourt - Courgenay 4-2.

Juniors EII, groupe 20: Evillard - La Neuveville 7-0; La Neuveville - Etoile Bienne 5-2.

Groupe 21: Saignelégier a - Les Breuleux 2-4; Sonceboz - Tavannes b 1-7.

Groupe 22: Courrendlin - Corban 2-3; Lajoux - Delémont 4-0; Bassecourt - Courrendlin 10-2; Courtételle - Bassecourt 4-4; Delémont - Vicques 0-4.

Juniors F, groupe 12: Delémont - Courtemaiche 7-0; Develier - Porrentruy 6-5; Courgenay - Bassecourt 8-1.

On ne prête qu'aux riches

Espoirs chauds-de-fonnières floués à La Charrière

● LA CHAUX-DE-FONDS - GRASSHOPPER 0-4 (0-0)

La journée de la Fête des mères a laissé un goût amer aux espoirs du FC La Chaux-de-Fonds. Devant une petite poignée de spectateurs et dans des conditions idéales, la relève «jaune et bleu» est passée tout près de l'exploit. Le chef de file de ce championnat parallèle, Grasshopper, n'a dû qu'à la man-

suétude d'un arbitre complètement à côté du sujet de récolter deux points précieux dans l'optique du titre honorifique. En tous les cas, jamais un score ne s'est révélé aussi trompeur.

UNE DIFFÉRENCE

Durant toute la première mi-temps, le FCC espoirs a pratiqué une jouerie plaisante et efficace.

Grâce notamment à l'apport de joueurs tels que Guede, Chauveau et autre Castro, les maîtres de céans sont parvenus à «trimballer» le leader. Il a fallu toute la classe du futur gardien du Lausanne-Sports, Huber, pour empêcher une ouverture du score.

La réciprocité ne s'est pas avérée exacte. Le portier chaud-fonnier Peter Scheurer a connu passablement de peine à effectuer des arrêts déterminants. Peu à son affaire, il s'est chargé d'offrir le premier but sur un plateau à Pedrotti. Ce dernier a facilement poussé au fond des filets une balle relâchée par le gardien Scheurer consécutivement à un coup-franc tiré par De Siebenthal.

Non content d'assister aux malheurs chaud-fonniers, l'arbitre allemand, probablement impressionné par la réputation des Sauterelles, a trouvé le moyen d'expulser Philippe Chauveau, coupable à ses yeux d'un geste indélicat suite à une faute imaginaire sifflée en faveur des visiteurs.

La Charrière: 200 spectateurs. Arbitre: M. Reck (Birsfelden). Buts: 57' Pedrotti 0-1; 69' Beti (penalty) 0-2; 74' Scheurer (autogoal) 0-3; 90' De Siebenthal 0-4.

La Chaux-de-Fonds: Scheurer;

Richard; Lenardon, Leimgruber, Didier Vuilleumier; Philippe Vuilleumier, Gigandet, Guede, Chauveau; Castro (65' Amstutz), Vonlanthen.

Notes: expulsion de Chauveau (62').

AUTRES RÉSULTATS

Lucerne - Sion 5-3 (2-1)
Zurich - Vevey 2-4 (2-0)
Saint-Gall - Locarno . 13-1 (5-0)
Wettingen - Lausanne . 3-1 (1-0)
Bâle - Bellinzone 2-0 (2-0)
Young Boys - Aarau .. 1-5 (1-1)

● SERVETTE - NE XAMAX 2-0 (1-0)

Charmilles: 100 spectateurs. Buts: 38' Guex 1-0, 49' Detraz 2-0.

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|----------------|----|----|---|----|-------|----|
| 1. Grasshopper | 24 | 17 | 3 | 4 | 53-20 | 37 |
| 2. Lucerne | 23 | 14 | 4 | 5 | 62-27 | 32 |
| 3. Young Boys | 22 | 13 | 3 | 6 | 55-31 | 29 |
| 4. Lausanne | 23 | 11 | 6 | 6 | 37-24 | 28 |
| 5. Aarau | 23 | 13 | 1 | 9 | 57-38 | 27 |
| 6. NE Xamax | 23 | 13 | 1 | 9 | 54-37 | 27 |
| 7. Sion | 23 | 10 | 6 | 7 | 39-31 | 26 |
| 8. Wettingen | 24 | 11 | 3 | 10 | 36-31 | 25 |
| 9. Saint-Gall | 23 | 9 | 6 | 8 | 59-38 | 24 |
| 10. Servette | 23 | 8 | 4 | 11 | 35-37 | 20 |
| 11. Bâle | 22 | 9 | 1 | 12 | 36-47 | 19 |
| 12. Bellinzone | 21 | 7 | 4 | 10 | 28-39 | 18 |
| 13. FC Zurich | 23 | 7 | 4 | 12 | 34-37 | 18 |
| 14. Chx-de-Fds | 21 | 7 | 1 | 13 | 30-64 | 15 |
| 15. Locarno | 22 | 4 | 3 | 15 | 27-67 | 11 |
| 16. Vevey | 24 | 3 | 2 | 19 | 25-99 | 8 |

Pas d'exception

Joueurs étrangers en CE

Le Suisse Hans Bangerter, secrétaire général, a confirmé aux journalistes britanniques inquiets que l'UEFA ne ferait pas d'exception pour les clubs de l'île en ce qui concerne la réduction prévue du nombre de joueurs étrangers par club pouvant être engagés en Coupes d'Europe. D'illimité, ce nombre devrait passer à 4, en 1991-92. Or, on sait que les clubs anglais connaissent le libre passage de tout sujet britannique d'un pays dans l'autre. D'ailleurs, il n'existe pas de passeport anglais, gallois écossais ou nord-irlandais mais uniquement un passeport britannique.

Sont, cependant, considérés comme parfaitement assimilés les joueurs qui évoluent déjà dans les clubs concernés, à condition, donc, qu'ils ne changent pas de club. La nouvelle loi ne sera applicable qu'aux engagements effectués dès la saison prochaine. Hans Bangerter a assuré que l'UEFA ne reviendrait pas sur sa décision. «Notre souci est de protéger la formation des jeunes». L'UEFA veut aussi empêcher les clubs riches, capables de «s'offrir» une dizaine de vedettes étrangères, de devenir encore plus huppés et les clubs pauvres encore plus démunis. (si)

divers

J'achète

horloges, pendules, layettes, montres de poche, montres-bracelets et tout ce qui concerne l'horlogerie ancienne.



Paiement comptant au meilleur prix.

Discrétion et ponctualité.

G. Votano

Grand-Rue 69 - Tramelan
☎ 032/97 66 47

L'annonce, reflet vivant du marché

Les Breuleux - A vendre maison familiale

6 chambres, grand salon, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparé, 979 m².

Possibilité d'acquisition avec aide fédérale = loyer mensuel: Fr. 1150.-.

Renseignements et visites:
Agence de la Prévôté SA
Avenue de la Gare 16 - 2740 Moutier
☎ 032/93 39 77

Mazout

Charbon dépollué

Bois - Gaz

☎ 26 43 45

Meyer-Franck

Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)

Immobilier

Connaissez-vous la résidence Carthage à Tramelan-Dessous?

Nous mettons en vente de

magnifiques appartements

de 3½, 4½ et duplex de 5½ pièces, neufs, dépendances, garages, finitions au choix du client.

Herzog Services, Saars 12, 2007 Neuchâtel, ☎ 038/24 77 40

A vendre, à Bevaix vue sur le lac et les Alpes dans petit lotissement en construction

villas familiales

individuelles et mitoyennes de 5 pièces. Très bien conçues, finition soignée, garage, place de parc et dépendances

Herzog Services, Saars 12, 2007 Neuchâtel, ☎ 038/24 77 40

A louer pour fin mai ou fin juin

appartement 2 pièces

quartier Croix-Fédérale
☎ 039/28 31 88

A louer à Saint-Imier

appartement 4 pièces

Hadorn Automaten, 3052 Zollikofen
☎ 031/57 25 05

A louer aux Ponts-de-Martel

appartement de 4 ½ pièces

tout confort, balcon, jardin, loyer Fr. 690.-
☎ 038/42 50 30

offres d'emploi

Maitrises fédérales
Bernard Schneider
Pierre-Alain Widmer

Now SA

Ormes 22, La Chaux-de-Fonds
Nous cherchons tout de suite

emboîteurs(euses)
qualifiés(es)

Téléphoner au
039/23 24 31

RESTAURANT
DE LA POSTE

2405 La Chaux-du-Milieu
039 36 11 16

cherche, tout de suite ou à convenir:

sommelier

connaissant les deux services,
sachant travailler seul.

Nous cherchons

un gérant

pour notre succursale du Locle

Nous attendons de l'intéressé une solide formation commerciale. Une expérience de la vente au détail ou un intérêt développé pour cette dernière, le sens de l'organisation et de la gestion, du dynamisme et de l'initiative.

Nous cherchons une personne active, ouverte à l'esprit d'équipe, à la collaboration et capable de diriger du personnel.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Nous offrons:

- une rémunération intéressante au niveau des responsabilités à prendre;
- les possibilités d'avenir d'un groupe en pleine expansion;
- des avantages sociaux d'avant-garde;

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats, photographie, salaire actuel) à la direction du Printemps, 2300 La Chaux-de-Fonds.



Grenier 24, La Chaux-de-Fonds 039/23 12 23

MUSCULATION AEROBIC STRETCHING SAUNA BAIN TURC SOLARIUM MASSAGE

CONCENTRATION. ATTRACTION.



A L'AVANT-GARDE
DE LA TECHNOLOGIE



NOUVEAU: LANCER STATION WAGON 1800 GLX POUR: FR. 22'990.- SEULEMENT.
TRACTION 4x4 PERMANENTE ET ÉQUIPEMENT DELUXE*.

Le **Kyudo, l'art du tir à l'arc**, suppose une parfaite harmonie entre l'esprit et le corps. Seul celui qui domine parfaitement méditation et technique peut réaliser les plus brillantes performances. La nouvelle Mitsubishi Lancer Station Wagon **1800 GLX** en est la meilleure preuve: 1755 cm³, 61 kW/83 ch, traction 4x4 permanente et dispositif de blocage du différentiel central pour une tenue de route et une conduite optimales. Avec son incomparable équipement deluxe*, sa **garantie de 6 ans contre la corrosion** et sa

*Équipement de haut niveau:

Toit panoramique à l'avant, toit ouvrant électrique à l'arrière • Verrouillage central • Direction assistée • Lève-glace électriques à l'avant. Siège du conducteur réglable en hauteur • Rétroviseurs extérieurs réglables électriquement • Radiocassette stéréo • Compte-tours • Sièges et revêtement intérieur deluxe.

garantie d'usine de 3 ans, la Lancer 1800 GLX est une véritable réussite - tout comme la **1500 GL** (boîte 5 vitesses, traction avant) qui ne coûte que Fr. 17'490.-, la **1800 GL** (boîte 5 vitesses, traction 4x4 permanente) à Fr. 19'990.- ou la **1500 GLX Automat** (traction avant)

pour Fr. 20'790.-. Votre concessionnaire Mitsubishi se fera un plaisir de vous inviter à effectuer un essai routier. Sur demande, nous vous enverrons de plus amples informations concernant nos modèles. Il vous suffit de retourner le coupon dûment rempli à: MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/23 57 31.

Mme/M.: _____ Imp

Rue: _____

NPA/Lieu: _____ LaSt

Nouveau titre national à la clé

Les Chaux-de-Fonniers du Centre ASI remettent ça

Lors du tournoi de basketball bien organisé par Sport-Handicap Fribourg, les 23 et 24 avril dernier, l'équipe du Centre ASI de La Chaux-de-Fonds s'est vu consacrer championne suisse 1988.

Si sérieux et rigueur ne sont pas toujours synonymes de joie et gaieté, il fallait pour se rendre compte du contraire, faire un petit détour les samedi et dimanche 23 et 24 avril 1988 du côté de la halle du Platy à

Villars-sur-Glâne (Fribourg), où avait lieu le quatrième tournoi suisse de basketball pour handicapés mentaux.

Vingt équipes y étaient inscrites, provenant d'institutions ou de groupements de sport handicapé de toute la Suisse.

Un tour préliminaire permettant aux organisateurs de visionner les équipes et de former trois groupes au niveau technique le

plus homogène possible, précéda le tour qualificatif, qui permit à l'équipe du Centre ASI, après de belles empoignades où jamais fair-play et bonne humeur ne firent défaut, de se présenter à la finale du groupe I (haut niveau), sans connaître la défaite.

Dimanche après-midi, dans une ambiance des grandes occasions, se disputèrent les finales de chaque groupe.

Après une première mi-temps

un peu crispée, vu l'importance de l'enjeu, le Centre ASI n'eut pas de peine à se détendre à l'attaque et s'envoler vers une victoire confortable.

Tous les joueurs de ASI se distinguèrent, qui par leur adresse sous les paniers, qui par leur calme et vista en défense. C'est avec une joie non dissimulée que les onze joueurs et joueuse (mais oui, il y avait une demoiselle!) reçurent des mains d'un délégué communal de Villars-sur-Glâne, M. Pierre Gisler, les traditionnelles coupes et cadeaux souvenirs, récompensant la meilleure équipe de Suisse 1988.

Résultat de la finale: Centre ASI - Eustrich (BE) 12-2. Temps de jeu: 2 fois 15 minutes sans arrêt de temps.

Formation victorieuse: Fanciska Miche, F. Berger, S. Bourquin, J. Dubois, D. Etienne, M. Guillod, Y. Nési, M. Pauchard, A. Riara, J.-P. Salin, J.-Cl. Simonet, D. Spring. **Entraîneur:** A. Prada.

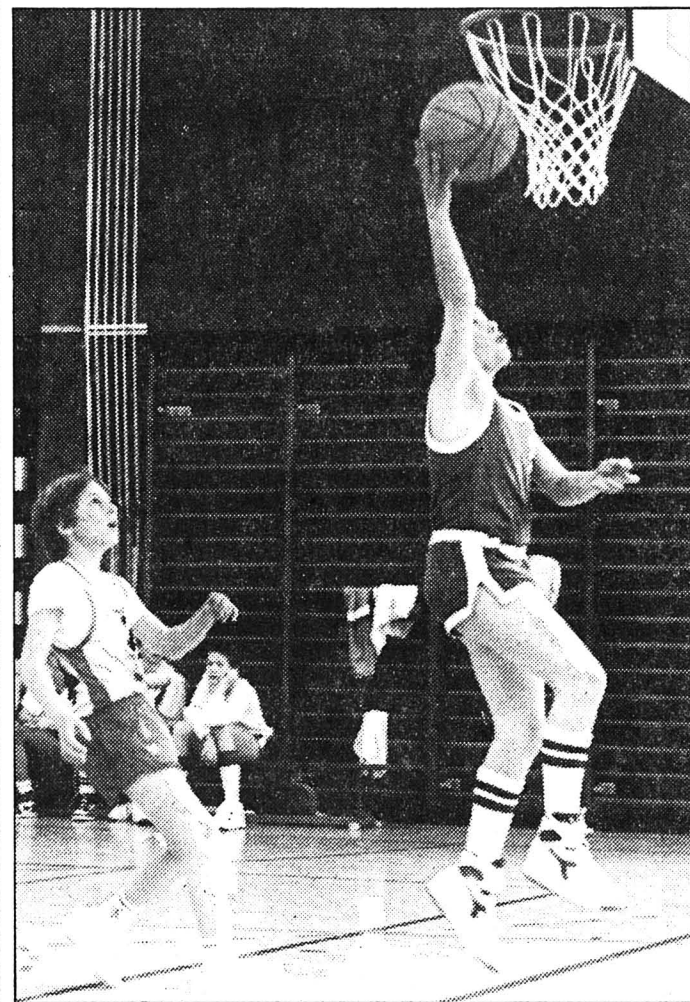
A rappeler que l'équipe neuchâteloise du Centre des Perce-Neige des Hauts-Geneveys s'est octroyé la troisième place du groupe II, dans ce tournoi dont le niveau technique ne cesse de croître.

Nous souhaitons un futur plein de succès à l'équipe du Centre ASI, qui désormais attend de pied ferme les prochaines échéances au niveau suisse et international. (sp)



Le Centre ASI de La Chaux-de-Fonds a brillamment remporté le titre de champion suisse.

Encourageant Tournoi fédéral des sélections mini-basket



Spectaculaire le mini-basket.

(Schneider)

Ce tournoi a connu ce week-end un succès populaire encourageant. Les parents ont répondu présent. Tout s'est passé dans un esprit sportif remarquable. On notera une nette progression sur le plan technique et surtout l'apparition pour la première fois des équipes de Suisse allemande. C'est de bon augure pour la suite.

RÉSULTATS DES GARÇONS

Neuchâtel - Genève 28-50; Fribourg - Vaud 35-74; Tessin - Neuchâtel 26-48; Zurich - Fribourg 28-44; Genève - Tessin 73-27; Vaud - Zurich 63-31.

Demi-finales: Vaud - Neuchâtel 62-24; Fribourg - Genève 42-58.

Finale 1re place: Vaud - Genève 20-62.

Finale 3e et 4e places: Neuchâtel - Fribourg 36-42.

Finale 5e et 6e places: Zurich - Tessin 28-47.

Chez les filles, les Neuchâteloises n'étaient pas présentes. Une lacune certes, mais qui gentiment se comble.

RÉSULTATS

Fribourg - Genève mixte 15-86; Bâle - Valais mixte 42-69; Zurich - Fribourg 22-35; Genève - Bâle 52-43; Valais mixte - Zurich 95-13; Genève mixte - Zurich 72-18; Fribourg - Valais 26-61; Bâle - Zurich 54-32; Valais - Genève 43-36; Fribourg - Bâle 35-47.

CLASSEMENT

1. Valais; 2. Bâle; 3. Fribourg; 4. Zurich; 5. Genève (hors concours). (sch)

Patronage



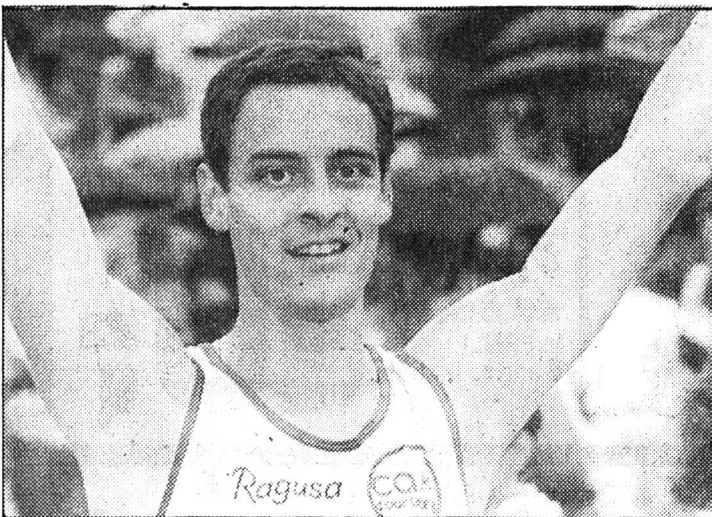
Le 4e rang obtenu par les Neuchâtelois prouve que les efforts consentis par les dirigeants commencent à porter leurs fruits. Lors de ces joutes, on remarquera surtout sur le plan neuchâtelois des individualités à défaut du collectif. Les entraîneurs Bauer et Schmied s'y attèleront dorénavant.

Voici la liste des sélectionnés: St. Perret, P. Schulz, X. Garcia, M. Segao, P.-Y. Cestonaro, Py. Geiser, J. Schmocker, Ch. Farine, M. Bovet, O. Schinz, Th. Mirabelle, O. Frank.

ATHLÉTISME

Match des six cantons romands

Jeudi au Centre sportif de La Charrière



Fabien Niederhauser emmènera les Jurassiens.

(AP)

C'est au canton de Neuchâtel que l'organisation du traditionnel match d'athlétisme romand a été confiée. Jeudi dès 13 heures le Centre sportif accueillera les six sélections cantonales romandes qui comprennent plusieurs athlètes de l'équipe nationale. Pour la première fois cette confrontation intercantonale se disputera sur le programme complet chez les hommes et chez les dames. La nouvelle formule a l'avantage de mettre toutes les équipes sur un pied d'égalité, et inciter les associations cantonales à surveiller la formation au sein des clubs. La rencontre promet d'être intéressante et spectaculaire

puisque concentrée sur quatre heures avec constamment des courses.

DEUX CHAMPIONS PRÉSENTS

Parmi les individualités, on retiendra surtout la rentrée de Fabien Niederhauser, du CA Courtelary, sur 110 m. haies et sur 200 mètres. Le champion suisse des obstacles s'est préparé avec minutie pour décrocher un billet pour les Jeux olympiques.

Le flegmatique Daniel Aebischer, de Genève, sera une des principales attractions en franchissant plus de 5 mètres au saut à la perche. Les années n'ont pas de prise sur ce champion suisse hors du commun.

Dans les lancers, un duel intéressant s'établira au disque où les internationaux Norbert Hofstetter (FR) et Robert Imhof (VS) s'affronteront pour la première fois de la saison.

Il n'est pas présomptueux de dire que l'équipe neuchâteloise avait de sérieuses chances de l'emporter sans le renoncement d'athlètes importants qui se rendront en camp d'entraînement tels Nathalie Ganguillet, Sylvie Stutz, Alain Beuchet, et Laurent Moulinier. De leur côté, les talentueux sauteurs Philippe Gaudichon et Rosine Jeanbourquin devront renoncer à rallier le Centre sportif pour blessure et raisons professionnelles. Ce sont pas moins de quatre à cinq chances de victoires qui disparaissent.

Il n'y a toutefois pas lieu de verser dans un pessimisme exagéré, car l'équipe neuchâteloise comprendra plusieurs internationaux capables de bien figurer tels Christian Hostettler, Jean-François Zbinden, Blaise Steiner, Olivier Berger, Claude Moser, Barbara Kullmann, Corinne Miéville et Jeanne-Marie Pipoz. Il faut aussi considérer, dans une telle confrontation, que l'homogénéité prévaut habituellement.

Espérons que cette manifestation relevée, d'essence romande attire à la Charrière ceux qui s'intéressent à l'athlétisme. (Jr)

Affirmation jeunesse Du côté de l'Olympic

Samedi, un groupe de jeunes athlètes s'est rendu à Berne pour s'aguerir au rythme de la compétition. Plusieurs d'entre eux y ont enregistré des records personnels. Les cadets et cadettes ont montré de réelles dispositions tel Claude Cavalli qui a bondi à 6 m 32 en longueur. Une performance réjouissante à la veille des importants rendez-vous interclubs où ce talentueux cadet de l'Olympic pourrait s'affirmer comme un titulaire de cette discipline où il affiche une progression régulière.

Cédric Tissot a, pour sa part, dépassé l'importante limite des 45 mètres avec son marteau de 6 kg 250. Une bonne performance qui en annonce d'autres certainement pour les semaines à venir. Toujours au marteau Christophe Kolb, avec 55 m 28, semble se stabiliser sur une bonne base avant une nouvelle progression. Pierre Monat, 1 m 80 en hauteur et Yann Cattin 2'43''02 au 1000 mètres complétaient cette bonne impression des cadets A de l'Olympic. Jr

Couvrant le 1000 mètres en 3'06''88, Karine Gerber s'est, une nouvelle fois hissée au meilleur niveau national de sa catégorie, alors que Véronique Fruttschi a montré, sur cette même distance qu'elle serait une équipière précieuse lors des championnats suisses de relais.

RECORD CANTONAL À OLTEN

Profitant des excellentes conditions de samedi, à Olten, le cépiste Jean-François Zbinden a pulvérisé le record cantonal de 300 mètres en 34''11.

Le talentueux junior du CEP Cortaillod a succédé dans ce domaine au Chaux-de-Fonnier Willy Aubry et à son camarade Yvan Stegmann qui détenaient conjointement le record précédent avec 34''7. J.-F. Zbinden s'était auparavant mis en jambes par un remarquable chrono de 11''01 sur 100 mètres. Ici, le jeune athlète du Vignoble n'était qu'à huit centièmes du record cantonal.

Les Neuchâtelois

100 m: D. Gaillard (Olympic). 200 m: R. Gafner (Olympic). 400 m: V. Schneider (Olympic). 800 m: R. Matthey (Olympic). 1500 m: C. Billod (CEP Cortaillod). 3000 m: B. Steiner (Olympic). 3000 m steeple: S. David (Cortaillod). 110 m haies: B. Robert (Fontainemelon). 400 m haies: J.-F. Zbinden (Cortaillod). **Hauteur:** P. Führer (Bevaix). **Longueur:** O. Berger (Cortaillod). **Perche:** O. Meisterhans (Cortaillod). **Triple saut:** J.-F. Tranquille (Olympic). **Poids/disque:** C. Moser (Cortaillod). **Marteau:** Ch. Hostettler (Olympic). **Javelot:** J. Wyss (Bevaix). **DAMES, 100/200 m:** M.-F. Beuret (Olympic). **400 m:** P. Dufossé (Cortaillod). **800 m:** S. David (Cortaillod). **1500 m:** K. Gerber (Olympic). **3000 m:** J.-M. Pipoz (Couvett). **100 m haies:** N. Rosselet (Olympic). **400 m haies:** C. Miéville (Cortaillod). **Hauteur:** P. Dufossé (Cortaillod). **Longueur:** N. Bloch (Cortaillod). **Poids/disque:** Barbara Kullmann (Olympic). **Javelot:** L. Flück (Cortaillod).

Tout est dit En deuxième ligue

Université champion, Marin relégué, La Chaux-de-Fonds II disputera deux matchs de barrages contre le deuxième de troisième ligue.

RÉSULTATS

Corcelles - Marin 121-61
Marin - Fleurier 65-86

CLASSEMENT

| | | | |
|-----------------|----|----|-----------|
| 1. Université | 14 | 26 | 1331- 947 |
| 2. Corcelles | 14 | 24 | 1237- 944 |
| 3. Auvernier II | 14 | 18 | 1070-1013 |
| 4. Union II | 14 | 16 | 1001-1023 |
| 5. Fleurier | 14 | 10 | 1018-1068 |
| 6. Val-de-Ruz | 14 | 8 | 1105-1212 |
| 7. Chx/Fds II | 14 | 8 | 867-1060 |
| 8. Marin II | 14 | 2 | 916-1267 |

CADETS

Résultats des play-off:

Union - Chaux-de-Fonds 63-68
Marin - Université 96-63

CLASSEMENT

| | | | |
|---------------|----|----|-----------|
| 1. Chx-de-Fds | 12 | 24 | 1066- 578 |
| 2. Université | 12 | 18 | 905- 731 |
| 3. Marin | 12 | 16 | 914- 696 |
| 4. Union | 12 | 10 | 967- 865 |
| 5. Val-de-Ruz | 12 | 10 | 914- 993 |
| 6. Auvernier | 12 | 4 | 620- 973 |
| 7. Fleurier | 12 | 2 | 351-1036 |

Qualifiés pour la finale: La Chaux-de-Fonds et Marin.

SCOLAIRES

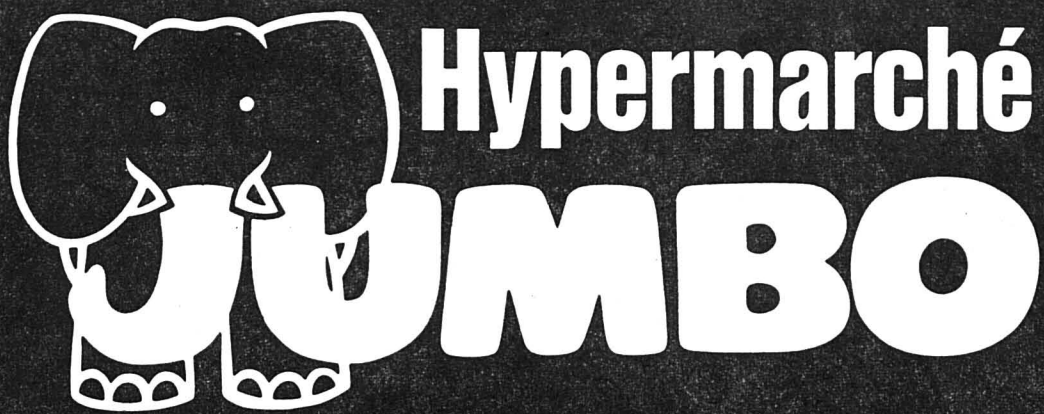
Résultats des play-off:

Université - Union 55-78
Val-de-Ruz - Marin 2- 0

CLASSEMENT

| | | | |
|-----------------|----|----|---------|
| 1. Val-de-Ruz | 12 | 22 | 909-634 |
| 2. Union | 12 | 20 | 995-497 |
| 3. Université | 12 | 18 | 891-677 |
| 4. Marin | 12 | 8 | 634-847 |
| 5. Rapid Bienne | 12 | 6 | 570-654 |
| 6. Auvernier | 12 | 6 | 510-776 |
| 7. Chx-de-Fds | 12 | 4 | 450-945 |

Qualifiés pour la finale: Union et Val-de-Ruz. (Sch)



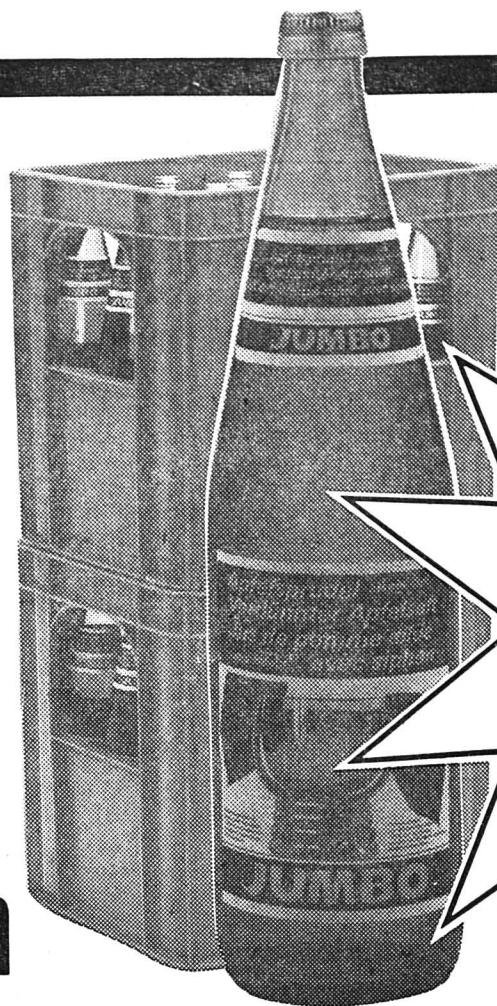
Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

10.5.88

2 harasses de jus de pommes au siphon



24 x 1 litre

10.-

+ consigne

BOEUF HACHÉ 8.90 kg



Pâtes BARILLA
500 g

1.10



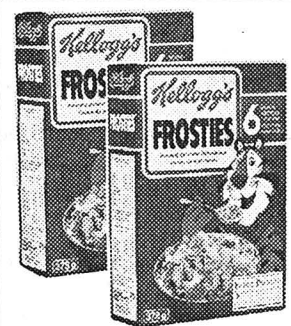
POMY-CHIPS ZWEIFEL
Paquet familial 250 g

3.70



10 bières WARTECK 10 x 33 cl

7.90



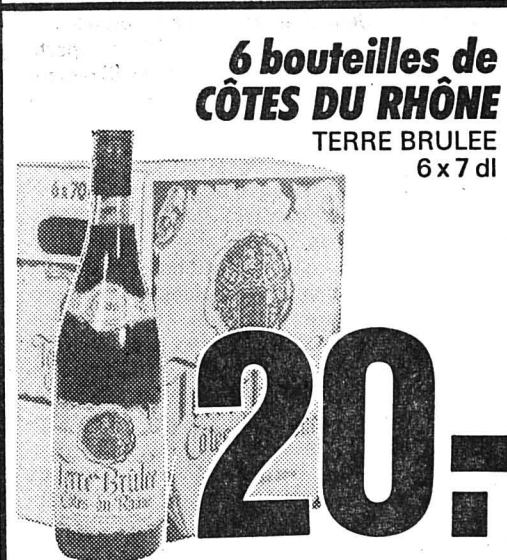
Frosties KELLOGG'S
DUO-PACK 2 x 375 g

7.-



Birchermuesli FAMILIA
1 kg

5.95



6 bouteilles de CÔTES DU RHÔNE
TERRE BRULEE 6 x 7 dl

20.-



5 paquets de biscuits WERNLI
5 sortes à choix.

10.-



ISOSTAR
Avec bidon gratuit!
500 g

6.75



2 boîtes de Ice-Tea ZILE
2 x 900 g

10.-



3 bouteilles de vinaigre KRESSI-HIT
TRIO-PACK 3 x 1 litre

3.95

420 mouchoirs en papier TEMPO 42 x 10



5.95



PRIX PROPRE!

Chaque box 5 kg

13.90

DASH ARIEL PERSIL MAGA



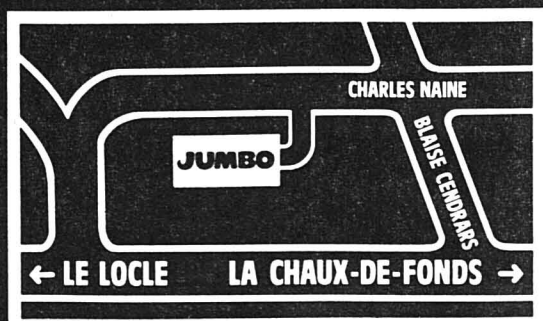
2 DOPPEL-DUSH
DUO-PACK 2 x 250 ml

5.60

135 sacs à ordures
sacs de 35 litres.
3 x 45 sacs.



10.-



JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!



Les actions alimentaires de la publicité JUMBO sont valables jusqu'au samedi de la semaine en cours. Afin que chaque client puisse en profiter, elles ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

La loi du plus fort

Succès danois au Tour d'Espagne cycliste

Le Danois Johnny Weltz aime la «Vuelta». Sacré meilleur néo-professionnel l'an dernier, à l'issue de cette épreuve, le routier de chez Fagor s'est imposé lundi au sprint, dans la 15e étape, Seo de Urgel-San Quirze del Valles (166 km). Très en vue, sur un parcours bosselé, qui a fait plus d'un malheureux, Weltz a signé son troisième succès professionnel après ceux acquis dans les Grands Prix de Bessèges et de Plumelec. Et il l'a logiquement emporté...

Je me sentais si bien aujourd'hui que j'ai attaqué plusieurs fois pour «casser» le peloton, devait-il confier. Toutefois, sur la fin, je me suis abstenu. Je me suis contenté de suivre, car je me sentais assez fort pour disputer le sprint. Weltz ne s'est pas trompé. Il a notamment «régulé» le Hollandais Luc Suykerbuyk et l'Italien Marco Bergamo, avec lesquels il s'était échappé au

15e kilomètre, ainsi que sept autres coureurs revenus par vagues. En particulier le Colombien Luis Herrera, qui prit part au sprint.

En revanche, la «grande boucle» est encore loin pour l'Irlandais Sean Kelly, qui a les meilleures chances de s'imposer dimanche à Madrid, terme de ce Tour d'Espagne. Troisième du classement général, à 33'' de l'Espagnol Laudelino Cubino, Kelly a dû faire l'impasse sur les bonifications volantes par les échappés. Mais, pour marquer son autorité, il a mis un point d'honneur à régler le sprint du peloton... en ce lieu pourtant maudit, où il avait chuté dans le Tour d'Espagne de 1980.

RÉSULTATS

15e étape, Seo de Urgel-San Quirze del Valle (166 km): 1. Johnny Weltz (Dan) 4 h 4'13'';

(40,783 km/h); 2. Fabio Borbonalli (It); 3. Luis Herrera (Col); 4. Luc Suykerbuyk (Ho); 5. Enrique Aja (Esp). Puis: 13. Sean Kelly (Irl) à 5'9'', suivi du peloton.

Classement général: 1. Laudelino Cubino (Esp) 62 h 14'32''; 2. Anselmo Fuerte (Esp) à 3''; 3.

Sean Kelly (Irl) à 33''; 4. Raimund Dietzen (RFA) à 53''; 5. Fabio Parra (Col) à 57''; 6. Robert Millar (Eco) à 1'48''; 7. Jesus Blanco Villar (Esp) à 4'37''; 8. Roberto Cordoba (Esp) à 5'16''; 9. Alvaro Pino (Esp) à 5'50''; 10. Eddy Schepers (Be) à 7'24''.

(si)

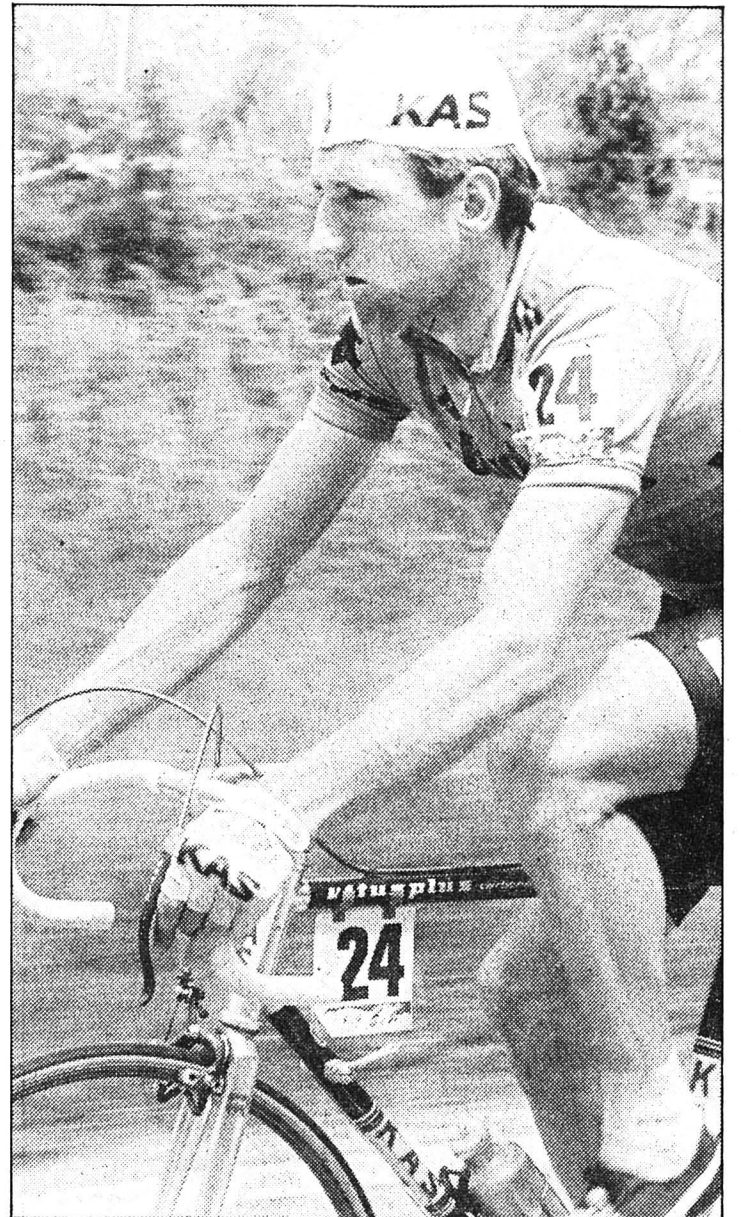
Pour une seconde Course de la Paix

L'Allemand de l'Est Uwe Ampler, vainqueur de la précédente édition de cette épreuve pour amateurs, a remporté le prologue de la 41e Course de la Paix, un contre-la-montre individuel disputé sur 3,1 kilomètres dans les rues de Bratislava.

Crédité de 4'52'', il a devancé le Soviétique Piotr Ougrioumov et le Tchèque Roman Kreuziger.

ger d'une seconde. 115 coureurs de 20 pays disputeront aujourd'hui mardi la première étape de Bratislava à Levice, longue de 137 km.

Bratislava. Course de la Paix. Prologue (3,1 km): 1. Uwe Ampler (RDA) 4'52''; 2. Piotr Ougrioumov (URSS) 4'53''; 3. Roman Kreuziger (Tch); 4. Dimitri Konychev (URSS) m.t. (si)



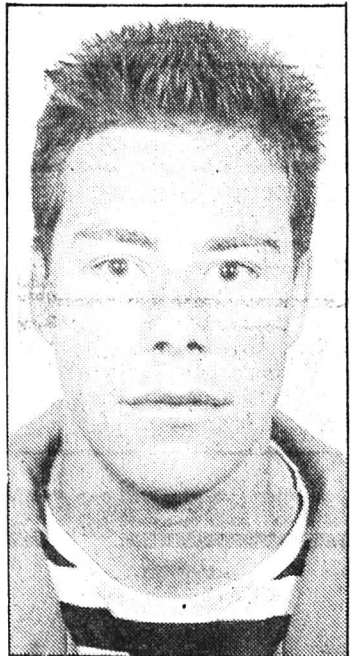
Sean Kelly: le futur «grand d'Espagne»?

(Widler-a)

NATATION

Belle moisson chaux-de-fonnière

Douzièmes rencontres genevoises aux Vernets



Yves Gerber: de l'or en 100 mètres libre.

Récemment se sont déroulées, à la piscine des Vernets, les douzièmes Rencontres genevoises de natation, regroupant, outre les délégations habituelles des principaux clubs romands, celles d'une dizaine d'autres clubs étrangers venus de France et d'Allemagne. Ces épreuves, que beaucoup de nos nageurs considèrent comme les plus importantes «rencontres» de l'année, se sont déroulées sur deux jours et ont remporté un succès certain, même si la concurrence, surtout internationale, n'a pas atteint le niveau de certaines années précédentes.

DE L'OR POUR GERBER

Le samedi, les finales directes en 100 mètres papillon ont permis à la très jeune Manon Wenger (1976) de remporter une médaille de bronze dans l'excellent temps de 1'21''62. Joël Perret (1971), qui récemment a remporté une

étonnante médaille d'or dans cette discipline, lors d'un important concours en Allemagne, a confirmé son excellente forme, remportant une médaille d'argent en 1'02''41.

Le dimanche, les finales disputées, après les éliminatoires, en 100 mètres dos, 100 mètres brasse et 50 mètres libre, ont permis au CNCF de remporter encore six nouvelles médailles (deux d'or, deux d'argent, deux de bronze).

Yves Gerber (1969) remporte la médaille d'or particulièrement convoitée en 50 mètres libre (0'25''40), tandis que Mélanie Lanz (1974) «assure» à nouveau sa médaille d'or en 100 mètres brasse (1'20''97), et cela même en réalisant un temps assez inférieur à ses capacités réelles actuelles.

Valia Racine (1978) remporte malgré son très jeune âge, deux médailles: l'une d'argent en 100 mètres brasse (1'42''57), l'autre de bronze en 100 mètres dos (1'34''28).

Emmanuelle Hehlen (1976) s'affirme également en 100 mètres dos en remportant une médaille d'argent dans le temps de 1'23''93, tandis que Basile Schwab (1971) enlève une médaille de bronze en 100 mètres brasse dans l'excellent temps de 1'15''02.

Ont également participé aux finales: Véronique Blaser, Marie-Laure Bonnet, Lorine Erard, Annick Vautravers, Olivier Ecabert, Olivier Guyaz, Olivier Racine, Frédéric Schmidt. E. B.

TENNIS

Agassi sans souci

Tournoi du GP de Forest Hills

Le jeune Américain André Agassi (18 ans) a brillamment remporté le tournoi sur terre battue de Forest Hills (New York), une épreuve de Grand Prix dotée de 677.500 dollars, en battant en finale le Yougoslave Slobodan Zivojinovic, en trois sets. Agassi, 15e joueur mondial, s'est imposé au solide yougoslave au terme d'une partie de très bon niveau, qui a duré 2 h 19'. Il a enlevé du même coup son troisième succès de la saison après ceux de Memphis et de Charleston, en réussissant la gageure de s'imposer sans concéder le moindre set en six matches!

Agassi doit sa victoire à son jeu beaucoup plus consistant, son sang-froid à toute épreuve sur les points importants, sa vivacité d'action et la grande précision de ses retours. De son côté, Zivojinovic eut le grand mérite de ne jamais se décourager, de disputer chaque balle avec acharnement.

Mais l'athlétique joueur yougoslave ne fut guère efficace sur son engagement, puisqu'il ne réussit que très rarement à passer sa première balle et ne réalisa que trois «aces» (soit autant qu'Agassi), commettant également quatre double fautes (aucune pour son rival).

Dans le premier set, Agassi a pris par deux fois l'engagement de Zivojinovic, perdant entre-temps son service au neuvième jeu. Au cours de la deuxième manche, il y eut pas moins de six «break», Agassi gagnant nettement le «tie-break» par 7-2.

RÉSULTATS

Finales, simples messieurs: André Agassi (EU-No 5) bat Slobodan Zivojinovic (You-No 8) 7-5 7-6 7-5.

Double: Jorge Lozano-Todd Witsken (Mex-EU-Nos 5) battent Pieter Aldrich-Danie Visser (AS) 6-3 7-6. (si)

Exploit de Muster

Internationaux d'Italie

L'Autrichien Tomas Muster, 57e joueur mondial, a créé la première surprise de la journée d'ouverture des Internationaux d'Italie, tournoi du Grand Prix doté de 787.500 dollars, en éliminant l'Argentin Martin Jaite, 14e au classement ATP et tête de série

numéro 8, en deux sets (6-2 6-1). Si le tournoi romain a déjà perdu un des finalistes de la saison dernière, le Suédois Mats Wilander, numéro 2 et tenant du titre, s'est en revanche qualifié mais difficilement, devant l'Italien Francesco Cancellotti (7-6 6-1). (si)

EQUITATION

Une grosse surprise

Concours de Brugg

Peter Schneider (Ipsach) a créé la surprise en remportant devant l'élite helvétique la principale épreuve de la première journée du concours de Brugg, un saut «S2» qualificatif pour le championnat suisse. Après cette quatrième des douze manches qualificatives, quatre cavaliers ont d'ores et déjà obtenu leur billet pour la finale: Willi Melliger avec Elastique et Corso, Markus Mändli avec Lucky Luke, Heidi Robbiani avec Spezial Envoy et Gian-Battista Lutta avec Beethoven 2.

RÉSULTATS

Cat. S2, barème A, avec un barrage (épreuve de championnat):

1. Peter Schneider (Ipsach), Lincoln, 0-42''89; 2. Heidi Robbiani (Genestrerio), Spezial Envoy, 0-43''12; 3. Willi Melliger (Neuendorf), Elastique, 4-39''60; 4. Markus Mändli (Neuendorf), Lucky Luke, 9-50-51''66, tous au barrage; 5. Bruno Candrian (Amriswil), Canada, 4-72''41 au parcours normal.

Cat. S1, barème A, au chrono: 1. Grandjean, Killkenny, 0-45''27. Cat. M1, barème A, au chrono: 1. McNaught, Bulgary, 0-46''50. Cat. M2, barème A, au chrono: 1. Melliger, Nobility, 0-88''29. Cat. M2, barème C: 1. Melliger, Nobility, 55''12. (si)

Belle confirmation

Trot attelé à Aarau

La confirmation est rapidement tombée. Vainqueur voici quinze jours pour la première fois d'une course de trot attelé avec «Notre Pelo», Jean-Bernard Matthey, du Locle, a obtenu un deuxième succès dimanche, sur l'hippodrome d'Aarau.

Dans le Prix Triumph International, disputé dans de bonnes conditions, l'étalon français de neuf ans «Notre Pelo» s'est

joué des 17 autres partants. Accusant un handicap de 25 mètres au départ, la monture du marchand loclois a su garder des réserves pour effectuer la décision sur la fin, battant deux des meilleurs chevaux helvétiques, à savoir «Lutin-des-Hogues» à M. Baumgartner et «Naturel Amour» à Mme Margrit Gysel. (sp)

GYMNASTIQUE

En demi-teintes

Nationaux jeunesse et juniors

Favoris incontestés des championnats suisses jeunesse (18 ans) et juniors (21 ans) qui se sont déroulés ce week-end à Wil (SG), les jeunes Schaffhousois n'ont pas failli à leur réputation puisqu'ils ont remporté cinq des huit titres décernés!

Quant aux neuf Neuchâtelois présents à cette compétition, même si leurs performances ont été bonnes dans l'ensemble, c'est un bilan en demi-teintes qu'il faut tirer de ce concours. En effet, outre les titres attribués dans les diverses catégories, ce championnat était qualificatif pour la prochaine fête fédérale artistique, fin juin à Saint-Imier, et seuls les 24 premiers de PI à PIV pourront y participer, si bien que deux de nos artistiques seulement ont passé ce cap. Les PV et PVI étant quant à eux qualifiés d'office.

QUATRIÈME

En PI, face à une telle concurrence, nos deux représentants se sont bien défendus. Gilles Baudin y a même réussi une performance de valeur, puisque crédité de 9,30 au saut, 4e meilleure note du concours à cet engin! Daniel Gerber, le plus jeune en PI, pour son premier concours à ce niveau, a parfaitement rempli son contrat, notamment aux anneaux avec 9,15 points.

Quasi inséparables au championnat cantonal, nos quatre magnésiens engagés en PII le furent à nouveau, si bien que Laurent Perrinjaquet, Joakim et Boris von Buren ainsi que Laurent Gattolliat se sont classés dans un mouchoir, respectivement aux 28e, 29e, 31e et 32e rangs au terme d'un concours

presque parfait pour eux. Auteurs également de très bonnes notes, la 8e avec 9,20 au saut pour Laurent Perrinjaquet et la 11e pour Joakim von Buren à la barre fixe avec 9,45 points.

Le meilleur résultat des Neuchâtelois est l'œuvre de Nicolas Bourquin qui, en PIII a obtenu le 17e rang, synonyme de qualification pour la fête fédérale. C'est aussi à la barre fixe qu'avec 9,30 points il a obtenu la dixième plus haute note du concours.

ENGIN MAUDIT

Quatrième au saut avec 8,90, 27e au général, Sylvain Jaquet de La Chaux-de-Fonds Ancienne a une nouvelle fois évolué au-dessous de ses possibilités en PIV. Son manque de condition physique et ses erreurs aux barres parallèles et à la barre fixe, l'ont plongé dans les profondeurs d'un classement qui lui était promis bien meilleur, dommage.

Auteur d'un départ «catastrophe» au cheval arçon, Michel Gurrardin n'a pu faire mieux que 27e en PV jeunesse. Dans cette catégorie où se dessinent les futurs champions, le Subiéreux se consolera de la 9e plus haute note qu'il a reçue à la barre fixe avec 8,65 points.

Un bilan donc assez moyen au terme de ces joutes qui nous mettent en face de la réalité, c'est-à-dire qu'avec les conditions et les structures actuelles, nous devons nous contenter des rôles d'outsiders.

Bravo aux qualifiés de la fête fédérale qui seront Gilles Baudin, Nicolas Bourquin et Michel Girardin.

Ch. Wicki

TRAMPOLIN

Une surprise

Aux CS de Leysin

Fredy Armati (Liestal) a conservé à Leysin son titre national en solo, devant Thomas Rüger (Zurich) et Andi Vogt (Granges).

L'épreuve synchronisée a

donné lieu à une certaine surprise avec la victoire de Andi Vogt-Jörg Neuenschwander devant Armati-Rüger.

(si)

Football: espoirs chauds-de-fonnières floués

Page 11

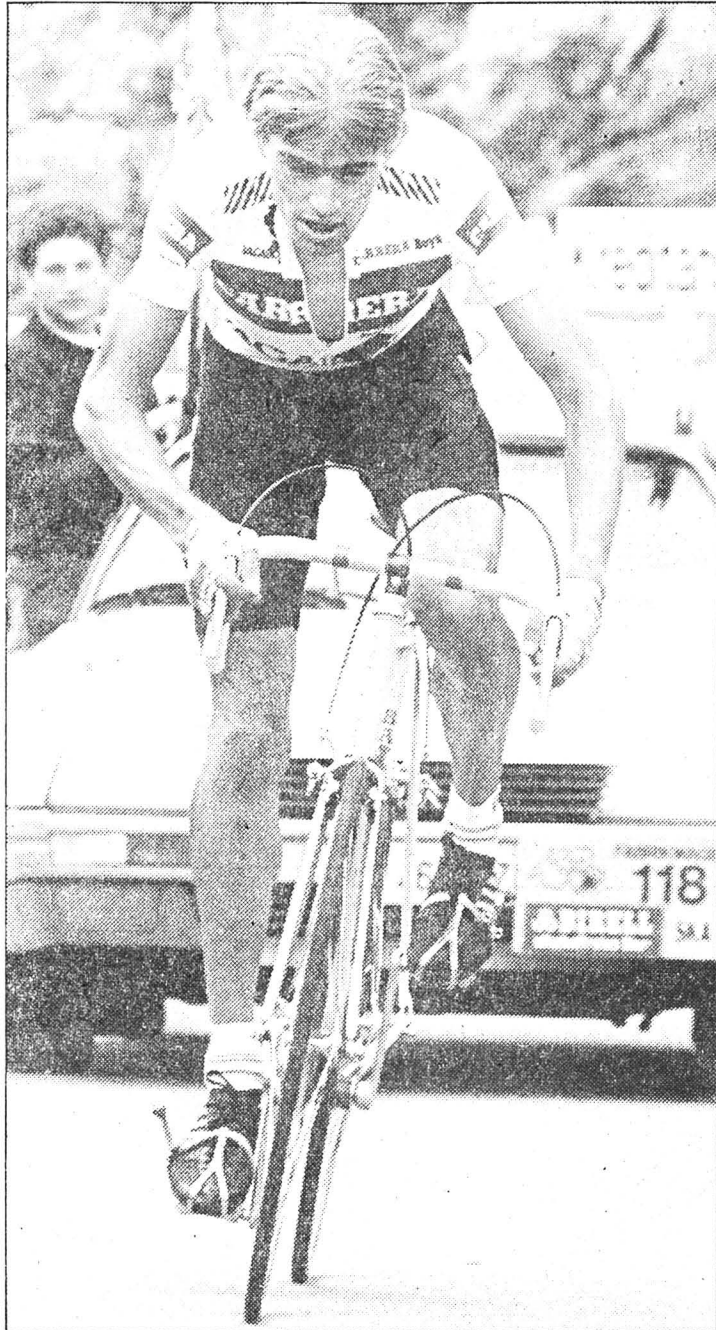
SPORT

Basketball: titre national pour La Chaux-de-Fonds

Page 13

Urs Zimmermann: l'homme à battre? 42^e Tour de Romandie

Départ du Tour de Romandie aujourd'hui sur le Pod



Urs Zimmermann: il fait figure de favori numéro 1. (Widler)

Jamais le Tour de Romandie, ces dernières années, n'a engendré autant d'incertitudes. Bien malin celui qui peut en désigner le vainqueur. En l'absence de Stephen Roche, qui a remporté à trois reprises l'épreuve de l'Union cycliste suisse et qui connaît actuellement de sérieux problèmes de santé, les favoris se poussent au portillon. Une situation qui rend encore plus difficile le pronostic. Une seule certitude: au vu du parcours très sélectif où les difficultés ne manqueront pas, ce n'est pas un coureur de second plan qui, dimanche à Genève, revêtira définitivement le maillot vert de vainqueur, mais un champion, un athlète confirmé.

Il faudra être fort, très fort même pour imposer sa loi du premier au dernier jour.

Le prologue de La Chaux-de-Fonds, qualifié de hautement technique et physiquement très dur, devrait déjà rendre un premier verdict. Il provoquera des écarts qui pèseront peut-être lourdement lors du décompte final.

Ce 42^e Tour de Romandie, avec ses 126 coureurs au départ (un record), s'annonce dans tous les cas très passionnant et relativement ouvert aussi. Le fait qu'il n'y ait pas d'étape contre la montre ouvre des horizons pour certains. C'est notamment le cas du Français Ronan Pensec, excellent grimpeur et qui affiche présentement une très bonne condition physique. Le Tricolore devrait en outre trouver un parcours taillé à sa mesure.

Autre grand favori: le Suisse Urs Zimmermann. Depuis vendredi, depuis sa victoire dans le Tour du Trentin, ses actions sont remontées en flèche à tel point que désormais, pour beaucoup, il est l'homme à battre de ce 42^e Tour de Romandie.

Les chances helvétiques reposent aussi sur les épaules de Toni Rominger, qui a parachevé l'exploit de Zimmermann en terminant deuxième du Tour du Trentin. Et puis, il ne faut pas oublier Erich Mächler qui peut toujours nous réserver une agréable surprise.

Côté italien, il faut citer en premier lieu l'ex-champion du monde Moreno Argentin. **Je viens au Tour de Romandie pour faire un résultat**, a-t-il déclaré. Cette semaine, il ne tient donc pas à faire de la figuration. Mais sera-t-il capable d'atteindre son objectif? Jusqu'ici, le Transalpin a plutôt été l'homme d'un jour (il s'est entre autres adjugé à trois reprises Liège - Bastogne - Liège) qu'un coureur de tour. Il n'a d'ailleurs encore jamais gagné une épreuve par étapes.

Roberto Visentini et dans une moindre mesure Giuseppe Saronni sont à surveiller de près.

A deux semaines du Giro, il aura sans doute à cœur de rassurer leurs supporters.

LA CHAUX-DE-FONDS
Michel DERUNS

Révélation du Tour d'Italie 1987, vainqueur cette saison du Critérium international, le Hollandais Erik Breukink est également un client très sérieux à la victoire finale. Coureur complet, toujours parmi les premiers dès que la route s'élève, il devrait pouvoir s'exprimer sur les routes de Romandie.

Parmi les gros bras de cette 42^e édition figure encore les deux Américains Greg LeMond et Andrew Hampsten. Mais jusqu'ici, ils n'ont pas trop fait parler d'eux. Par conséquent...

Le premier nommé a beaucoup de peine à retrouver la cadence qui fut la sienne en 1986. Il en est même bien loin. Les terribles accidents dont il a été victime en 1987 ne s'effacent pas aussi facilement qu'il l'espérait. Cette année, l'ex-vainqueur du Tour de France a très souvent abandonné. Aussi, on le voit mal se battre pour les toutes premières places.

Jean-François Bernard est aussi l'une des grandes vedettes de la boucle romande. Mais sa tâche s'annonce également difficile. Comme il n'y aura pas d'étape dite de vérité où il excelle (souvenez-vous du Mont-Ventoux l'an dernier), il lui sera difficile de faire la différence.

Parmi les ténors, il faut encore citer Pedro Delgado, deuxième du Tour de France en 1987. En ce début de saison, l'Espagnol est demeuré très discret. Mais on sait qu'il a toute misé sur la «Grande Boucle» dont il sera, une fois encore l'un des tous grands favoris.

Compte tenu de ses qualités de rouleur, nous en faisons malgré tout notre favori pour le prologue d'aujourd'hui, un prologue «musclé» qui promet une formidable bataille. M. D.



Organisation: Union Cycliste Suisse
Avec la collaboration du journal

La Suisse

Mardi 10 mai 88
Prologue: 7,9 km
La Chaux-de-Fonds

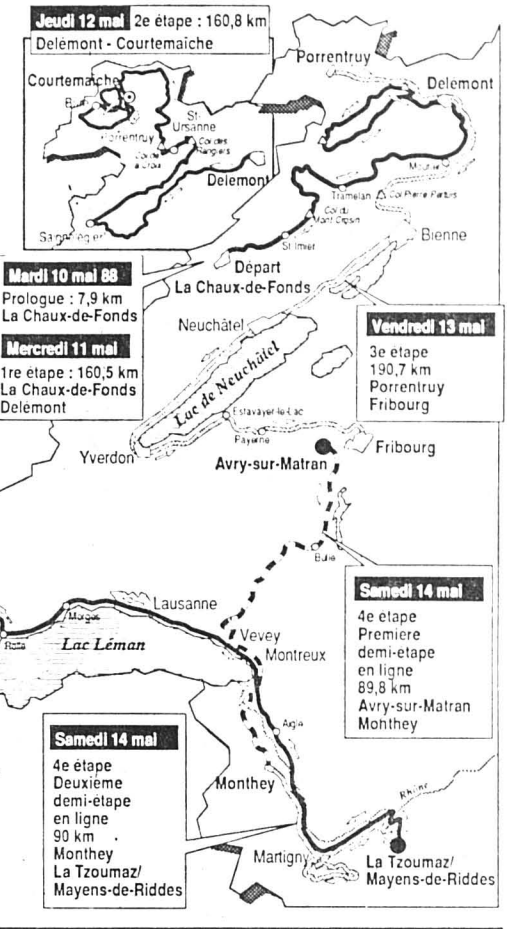
Mercredi 11 mai
1^{re} étape: 160,5 km
La Chaux-de-Fonds
Delémont

Jeudi 12 mai
2^e étape: 160,8 km
Delémont - Courtemaître

Vendredi 13 mai
3^e étape: 190,7 km
Porrentruy
Fribourg

Samedi 14 mai
4^e étape: 90 km
Monthey
La Tzoumaz/
Mayens-de-Riddes

Dimanche 15 mai
5^e étape: 188,3 km
La Tzoumaz/
Mayens-de-Riddes
Genève
Boucle à Genève



150 minutes de spectacle

Le prologue de 7,9 km débutera à 16 h 30. Le dernier coureur s'élançera à 18 h 46. Les 126 engagés emprunteront le parcours suivant: artère sud de l'avenue Léopold-Robert, (départ à la hauteur de la place Sans-Nom), Grand-Pont rue de la Ruhe, rue des Crêtets, rue David-Pierre-Bourquin, rue de la Reuse, rue

des Mèlèzes, boulevard de la Liberté, camping, les Grandes-Crosettes, le Vuilleme, rue des Montagnons, rue du Mont-Jacques, chemin des Mèlèzes, boulevard de la Liberté, rue de la Ruhe, Grand-Pont, artère nord de l'avenue Léopold-Robert (arrivée à la hauteur de la place Sans-Nom).

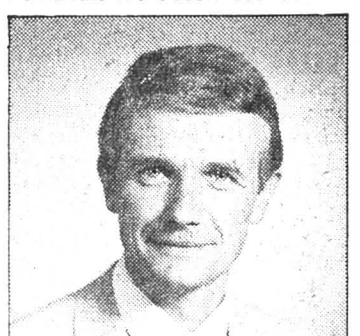
Un important budget

Organiser un prologue du Tour de Romandie coûte relativement cher. Le budget dépasse allègrement les 30.000 francs. Pour le comité d'organisation et son trésorier, il s'agit de couvrir cette somme. Il en découle passablement de soucis comme nous l'a déclaré le caissier, M. Jacky Ingold, qui va tout prochainement assumer la responsabilité des finances et de l'administration de Coop La Chaux-de-Fonds.

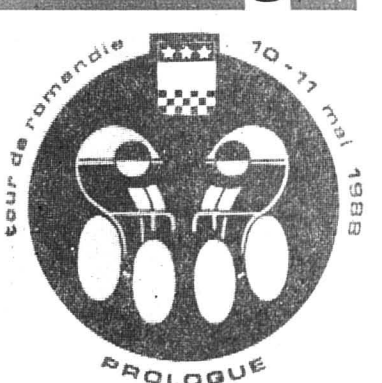
Je tiens tout d'abord à préciser que notre budget de fonctionnement ne tient pas du tout compte de l'immense effort consenti par la ville. Il faut savoir en effet que sans l'appui de la police locale, des Travaux publics, des Services industriels, de l'Office des sports notamment, une telle manifestation serait impossible à réaliser.

Cette année, de nombreux sponsors et commerçants nous ont accordé leur aide. Mais il nous faut encore trouver d'autres ressources. Nous faisons actuellement circuler un livre d'or et nous avons mis en vente des badges de soutien, 5000 au total. Une quarantaine d'écoliers et d'étudiants les proposeront aujourd'hui à l'ensemble des spectateurs répartis le long du parcours. J'espère simplement que chacun y fera bon accueil.

Ce prologue du Tour de Romandie n'a aucun but lucratif.



Jacky Ingold, trésorier du prologue.



Nous cherchons avant tout à promouvoir l'image de marque de la région, à démontrer aux gens de l'extérieur que nous avons le sens de l'accueil, de l'hospitalité et de la parfaite organisation. Et si bénéficie il y a, il sera entièrement consacré à la cause du cyclisme et à une éventuelle arrivée d'une étape du Tour de France.

Le patronage du prologue du Tour de Romandie à La Chaux-de-Fonds est assuré par les maisons suivantes:

- L'Impartial
- Société de Banque Suisse
- GARAGE DES 3 ROIS SA
- CTMN TENNIS SOUS-TOIT TOUTE L'ANNEE
- SPONSOR-CLUB
- GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

Animation place Sans-Nom

A partir de 13 heures, la place Sans-Nom sera le théâtre d'une importante animation. A tour de rôle, toutes les équipes engagées se présenteront au public. Une belle occasion de faire plus ample connaissance avec les meilleurs cyclistes du monde.

Voici dans quel ordre les 18 formations défilent sur le podium «La Suisse»:

- 13 h 00 RMO
- 13 h 10 Decarte Meubles - Federale
- 13 h 20 KAS - Canal 10
- 13 h 30 Ariostea - Ceramiche

- 13 h 40 7-Eleven-Hoonved
- 13 h 50 Toshiba
- 14 h 00 Château d'Ax-Salotti
- 14 h 10 Del Tongo-Colnago
- 14 h 20 Cyndarella - Isotonic
- 14 h 30 GIS Gelati - Ecoflam
- 14 h 40 Z - Peugeot

- 14 h 50 Super Confex - Joko - Opel
- 15 h 00 Carrera
- 15 h 10 Weinmann - La Suisse - SMM

- 15 h 20 Panasonic - Isostar
- 15 h 30 Reynolds
- 15 h 40 P.D.M.
- 15 h 50 Gewiss - Bianchi

Départ demain devant le CTMN

Première étape La Chaux-de-Fonds - Delémont

Le prologue passé, les 126 concurrents de la caravane du Tour se retrouveront demain matin au CTMN pour le départ de la première étape fixée à 11 h 40. Mais le spectacle et les différentes opérations de mise en route débuteront bien avant, aux alentours de 10 heures.

Du Centre de tennis des Montagnes neuchâteloises, les coureurs passeront le carrefour du Grillon avant d'emprunter la rue du Locle et l'avenue Léopold-Robert pour rejoindre la rue Fritz-Courvoisier.

Pourquoi le CTMN comme lieu de départ? M. Daniel Chiechi, qui défend le sport à outrance, a tenu à s'associer à cette grande fête du cyclisme.

Mon centre n'est pas uniquement réservé au tennis. Nous cherchons à nous développer. Du reste, le CTMN, depuis peu, dispose de dortoirs capables d'accueillir des promeneurs, des randonneurs, des skieurs de fond et des adeptes du Mountain Bike. Dès lors, le départ du Tour de Romandie cadrait bien avec la diversification que nous voulons et que nous souhaitons.

Rappelons qu'un départ du Tour de Romandie permet au public d'approcher les coureurs, de discuter avec eux et d'obtenir des autographes. Un rendez-vous à ne pas manquer non plus!

Heures de passage

| | | | |
|-------------------------|-------|--------------------|-------|
| La Chaux-de-Fonds, CTMN | 11.40 | Perrefite | 13.27 |
| Avenue Léopold-Robert | 11.42 | Moutier | 13.28 |
| Rue Fritz-Courvoisier | 11.45 | Roches | 13.34 |
| Renan | 11.55 | Choindéz | 13.37 |
| Sonvilier | 11.58 | Courrendlin | 13.40 |
| Saint-Imier | 12.02 | Delémont | 13.48 |
| Mont-Crosin | 12.22 | Develier | 13.54 |
| Mont-Tramelan | 12.24 | Col des Rangiers | 14.17 |
| Les Breuleux | 12.28 | Saint-Ursanne | 14.23 |
| Les Emibois | 12.33 | Chez-le-Baron | 14.35 |
| Saignelégier | 12.37 | Soubey | 14.50 |
| Les Reussilles | 12.52 | Les Enfers | 15.10 |
| Tramelan | 12.54 | Montfaucon | 15.13 |
| Le Fuet | 13.03 | Saint-Brais | 15.20 |
| Bellelay | 13.09 | La Caquerelle | 15.38 |
| Châtelat | 13.12 | Col des Rangiers | 15.42 |
| Souboz | 13.17 | Develier | 15.50 |
| Les Ecorcheresses | 13.21 | Delémont (arrivée) | 15.58 |

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

| | | |
|-------------------|-------------------------|----|
| LA CHAUX-DE-FONDS | H. Deneys disqualifiée | 19 |
| LE LOCLE | Gauche seule à la barre | 20 |
| NEUCHÂTEL | Les raisons d'un échec | 22 |
| JURA BERNOIS | Décision illicite | 25 |
| JURA | Les cadeaux de l'Etat | 27 |

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 25 avril au 3 mai 1988

| | |
|--------------|--------------------|
| Littoral | + 11,0° (1.269 DH) |
| Val-de-Ruz | + 9,9° (1.346 DH) |
| Val-de-Trav. | + 9,1° (1.480 DH) |
| La Chx-Fds | + 7,1° (1.823 DH) |
| Le Locle | + 8,5° (1.596 DH) |

REGARD

Continuité ou renouveau?

Parmi tous les scénarios imaginés par les observateurs de la politique locloise, un seul leur a échappé: celui du maintien et même du renforcement de la gauche. Solidement ancrée dans une ambiance de majorité socialo-popiste depuis 70 ans, cette ville qui a accueilli Bakouline ne s'en est finalement pas laissée conter par les appels de la droite.

Il s'en est pourtant finalement fallu de peu, a priori! La gauche, parfois dispersée au Conseil général, ne donnait pas l'impression d'être en mesure de faire face à une droite mordante qui affichait clairement son désir de renverser la majorité.

Et pourtant, le discours de la transparence et de la cohérence affiché dès le départ de la campagne électorale par les socialistes a été porteur. Tout comme celui des populistes qui ont brandi la droite en guise d'épouvantail.

En fait, les (trop) sonores clairons de la droite ont permis à la gauche de sauvegarder et de surcroît de consolider sa majorité.

Elle a fait plier ses adversaires et même sérieusement courber l'échine aux radicaux qui n'en sont pas encore revenus et tentent de trouver une explication à la giflette qu'ils ont prise. Eux qui comptaient même prendre la présidence de la ville!

Or, à ce poste, J.-P. Tritten, troisième chez les socialistes, restera solidement installé. Avec comme nouveau coéquipier Paul Jambé arrivé allègrement en cinquième position pour sa première élection.

Chez les libéraux-ppn, même si Rolf Graber (conseiller communal) sort tête de liste, on a passablement fait le ménage. Quelques représentants des radicaux eux aussi démissionnent!

Mais en fait, le Conseil communal du Locle ne devrait subir aucun changement si ce n'est que Paul Jambé remplacera J.-M. Maillard, démissionnaire.

Les radicaux devront toutefois s'éclairer sur leur politique et leur comportement, car sur ses propres listes, Francis Jaquet n'est crédité que du 23e rang!

Jean-Claude PERRIN

QUIDAM



Dévouée concierge de l'usine Azur à Moutier depuis plus de dix ans, Mme Gertrude Neukomm-Leiser est une vraie fée et une artiste du macramé.

En plus de son ménage et de son activité professionnelle, Mme Neukomm, qui était autrefois paysanne en Ajoie, a une grande passion, le macramé.

De la coccinelle à la bouteille, aux oiseaux et même, tout dernièrement une grenouille, il ne manque que la vie à ses ouvrages tous plus beaux les uns que les autres. (kr)

Le paysage politique à froid

Complément d'analyse des élections communales neuchâteloises

Au lendemain des élections communales, l'analyse détaillée s'affine. Premier constat: les Neuchâtelois sont très attachés aux équilibres des forces en présence. Mis à part le Val-de-Travers qui s'est réveillé avec l'apparition en force de nouvelles formations et l'affaiblissement des partis traditionnels, ce sont les trois villes qui fournissent les éléments permettant de déceler les évolutions les plus significatives.

Un regret pour commencer: la participation. De 54% en 1984, elle retombe à 44,5%, soit dix points de moins. C'est beaucoup mais malheureusement conforme à l'évolution historique. On se retrouve sur le chiffre de 1980.

Les chiffres définitifs maintenant. Sur l'ensemble du canton, les socialistes décrochent 383 sièges (+29). En 1980, il en détenaient 404. On peut affirmer qu'ils ont reconquis leur position de 1980, compte tenu du fait qu'ils ne présentaient pas de candidats dans plusieurs communes; qu'ils réalisent une belle remontée en ville de La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.

Le parti libéral-ppn passe de 383 sièges à 365 (-18). Un tassement certes, mais relatif dans la mesure où en 1984, ils avaient conquis 34 sièges. Les radicaux passent de 384 sièges à 355, soit 29 sièges de moins et non 24 comme annoncé dans notre graphique publié hier. L'erreur vient du fait que 5 sièges radicaux aux Hauts-Geneveys avaient été comptabilisés sous «une entente communale et du parti radical» et donc portés sous «divers». Pour le parti radical, le retour du balancier était prévisible car il avait gagné 35 sièges en 1984. Incontestable, le parti subissant une variation moindre est le pop qui gagne deux sièges et fait son entrée en ville de Neuchâ-

tel; ils retrouvent ainsi leurs positions de 1976.

Afin de visualiser cette évolution, nous avons calculé dans le graphique ci-contre, le pourcentage de sièges obtenus par les quatre grands partis et les «divers» depuis 1960. On constate, mieux que par une succession de chiffres ou de pourcentages relatifs (sur la base suffrages), l'image du canton de Neuchâtel: le psn frôle ses positions de 1976; les radicaux font mieux qu'en 1980, les libéraux suivent une courbe très semblable, le pop se ressaisit.

Les «groupes divers» progressent à nouveau: mais on notera toutefois que nous n'avons pas tenu compte des sièges attribués au système majoritaire. Si tel avait été le cas, la progression serait plus importante mais elle serait peu significative car il s'agit principalement de petites communes. Rappelons simplement que de 1984 à 1988, les «divers» ont passé de 359 sièges en 1984 à 396 en 1988.

ÉVOLUTION ?

De la foison des chiffres publiés dans nos colonnes, peut-on déduire l'évolution probable pour les prochaines échéances électorales, notamment pour les cantonales de 1989. Oui et non. Au vu des résultats obtenus par la gauche dimanche, on peut penser que les gains de sièges gauche-droite seront en tous les cas limités. Le visage politique neuchâtelois apparaît comme stable. L'inconnue réside en fait dans les nouvelles formations et les petites formations. Le pop a démontré qu'il avait réussi à renouveler son électorat et son entrée en ville de Neuchâtel pourrait encore y contribuer. Pour les écologistes, le constat est plus difficile.

Présents depuis longtemps dans le canton, ils ne sont jamais parvenus à s'imposer véritablement et ils

subissent même une certaine usure. Sera-t-elle durable? Difficile de répondre. En fait, leur implantation dépendra essentiellement de leur organisation et de leur travail en ville de La Chaux-de-Fonds, des éventuels apparentements.

Pour les libéraux et radicaux, l'appareillement des communales n'a pas eu, à première vue, d'effet.

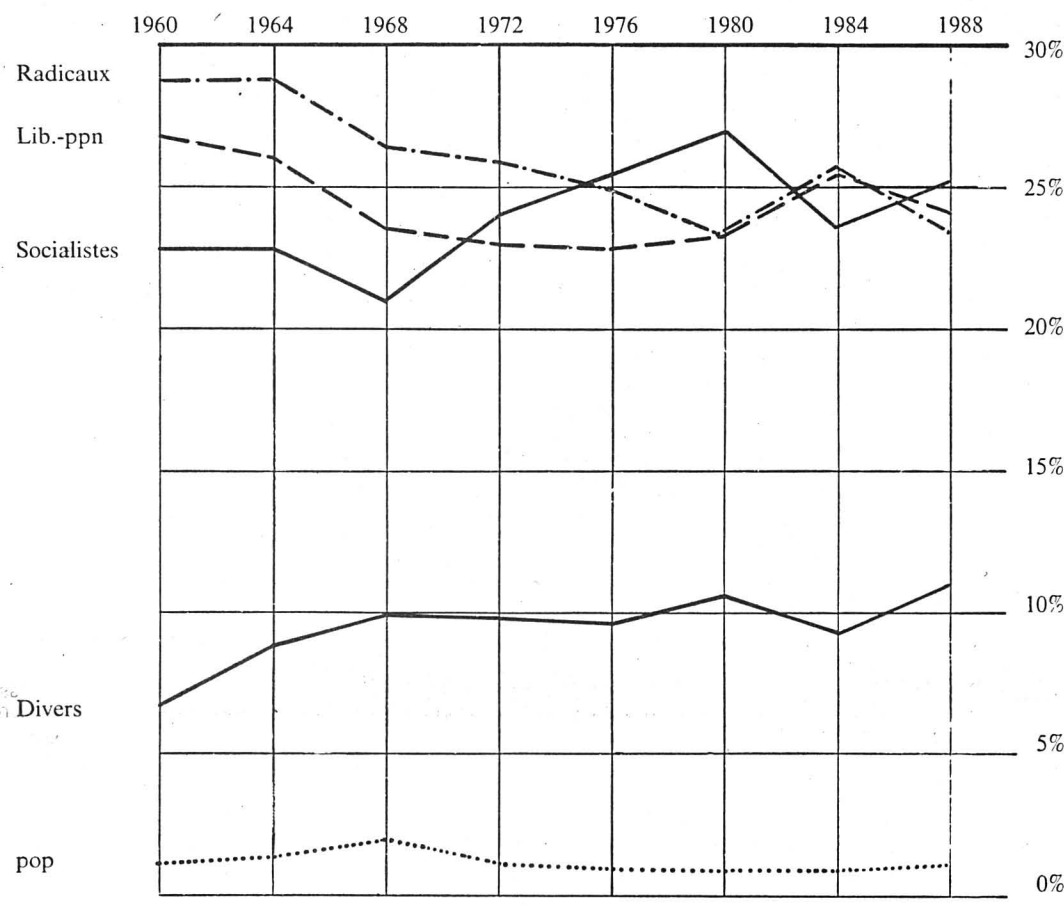
Au plan cantonal et contrairement aux élections fédérales où les personnes jouent un rôle déterminant, la dynamique de l'union n'est pas certaine. Même constat pour la gauche: si l'appareillement socialiste-popiste a bien fonctionné à Neuchâtel, cela ne signifie pas pour autant qu'il en irait de même aux élections cantonales de 1989.

notamment les écologistes, l'appareillement est, compte tenu du quorum à 10%, sans doute un préalable pour entrer au Grand Conseil.

Mais sans doute là n'est pas l'essentiel. Ce qui comptera davantage, ce sont les idées, les hommes et le contexte général. P. Ve

● Lire également en pages 19, 20 et 22.

Evolution en % des sièges des partis de 1960 à 1988



Pétition scolaire à Savagnier

Remous après le non-renouvellement du contrat d'une institutrice

Le non-renouvellement du contrat de travail de Mme Etienne, institutrice des 3e et 4e années primaires du collège du village, a été officiellement annoncé lors de la dernière séance du législatif le 18 avril.

Une décision prise après mûre réflexion affirme le président de la commission scolaire, suite au mécontentement de certains parents.

Une décision brutale qui a provoqué une réaction de la part de parents d'élèves et de quelques autres habitants qui ont lancé une pétition afin que la commission revienne sur son choix.

Cette pétition, recensant plus de septante signatures, a également été adressée pour information aux autorités et à l'inspecteur des écoles. (ms)

Ultra-sons contre campagnols

Une arme redoutable mise au point par une entreprise du Doubs

La réponse aux invasions dévastatrices des campagnols terrestres se trouve peut-être dans l'arme anti-rongeurs mise au point par l'entreprise «La Robotique industrielle» implantée à Guyans-Vennes dans le Doubs.

Il s'agit d'un micro-processeur spécifique émettant des ultra-sons à un rythme irrégulier et qui ont pour effet d'inhiber la fécondité des animaux. Des expériences menées en laboratoire attestent en effet de l'efficacité de la méthode.

Les souris cobayes dégénèrent au terme d'un mois, perdent leur appétit et ne laissent pas de descendance malgré les accouplements. Pour être efficace, le traitement doit s'appliquer durant quinze mois, période correspondant à la durée de reproduction de la souris.

Cette arme redoutable se présente sous la forme d'un tube cylindrique de 30 centimètres de long. Des piles alimentent le micro-processeur d'une autonomie d'un an et d'une portée d'émission pouvant atteindre 300 mètres. Le tube métallique se met en place très aisément, de préférence bien sûr à l'entrée des galeries principales de campagnols.

Evidemment à l'échelle d'une pelouse ou d'un jardin la neutralisation des rongeurs est garantie mais le traitement de vastes surfaces agricoles suppose un nombre important d'appareils.

L'obstacle n'est en tout cas pas financier, car le coût de l'appareil n'excèdera pas 300 à 400 ff (entre 75.- et 100 frs). Il devrait être commercialisé dans deux mois. (pra)

L'hélico bûcheron

Abattage original d'un pin menaçant à La Chaux-de-Fonds

Pour abattre un pin menaçant une piscine couverte à l'orée du parc Gallet, l'entreprise de travaux forestiers Gigon-Wobmann a choisi une solution originale jugée nécessaire: l'hélicoptère. Menée hier, l'opération se solde par une demi-réussite.

Au bord de la rue David Pierre-Bourquin, au bord nord-est du parc Gallet, un gros pin penchait dangereusement au-dessus d'une piscine couverte. Déchaussé: ses racines commençaient à lâcher. «Une bonne neige mouillée par exemple, et il risquait de tomber», ajoute l'un des bûcherons de l'entreprise chaux-de-fonnière de travaux forestiers Gigon et Wobmann, mandatée pour résoudre le problème.

A leurs yeux, deux solutions possibles pour l'abattre en toute sécurité: l'appui d'une grue ou l'hélico. La portée du bras de grue étant jugée trop importante les bûcherons ont préféré tenter le coup par hélicoptère en faisant appel à Helitransport, basé aux Eplatures.

L'appareil a opéré en deux temps. Lors du premier passage, il a emporté jusque sur le terrain de basket de Beau-Site la cime au bout du harnais. Au second en revanche, il a perdu de l'altitude sous le poids d'une section de quatre mètres environ qui devait peser ses 400 kilos. Le cylindre a dû être posé à quelques pas du tronc. Un travail impressionnant.

L'arbre ainsi sectionné reste imposant. Mais aux dires des

bûcherons, le plus dur est fait. Le tronc de l'arbre, jumelé par une poulie à un arbre voisin, sera tronçonné de manière plus traditionnelle, par parties sans menacer piscine, route et garages voisins. (rn)



(Photo Impar-Gerber)

Jour J du Tour de Romandie

L'effervescence pour le prologue et la première étape

Les 126 coureurs cyclistes répartis au sein de 18 équipes donnent aujourd'hui en ville le coup d'envoi du Tour de Romandie. La ville est en effervescence: avec la caravane des accompagnants et les journalistes spécialisés, 700 visiteurs envahissent la ville. Quelques jalons pratiques.

L'organisation du prologue du Tour de Romandie ne passe pas inaperçue. Sur la place du Marché stationne la caravane publicitaire. Autour de la place Sans-Nom se montent buvettes, nacelle TV et Podium de la bonne humeur. Des barrières ceinturent le début de l'avenue Léopold-Robert, lieu de départ et d'arrivée du prologue et course contre la montre («musclée») dont le coup d'envoi est annoncé pour 16 h 30.

A voir dès 13 h: la présentation de toutes les équipes et coureurs, séances de signatures, animation, concours. Une petite pause aura lieu entre 15 h 30 et 16 h 30, heure du premier départ de la course contre la montre.

Le départ sera donné sur l'artère sud (devant le magasin Schild), de minute en minute. Le parcours est jugé «musclé»: 8 km de faux-plats, descentes, solides montées, virages serrés. Le parcours en deux mots: Pod - Grand-Pont - Crêtets -



Mélèzes - Boulevard de la Liberté - camping - Grandes-Crosettes - Foulets - Boulevard de la Liberté - Grand-Pont - Pod. L'arrivée aura lieu sur le bord de la place Sans Nom (artère nord).

Après 19 h, les animations continuent sur la place Sans Nom.

Demain mercredi, le départ de la première étape La Chaux-de-Fonds - Delémont sera donné à 11 h 30 devant le centre sportif CTMN, mais dès 9 h 30, les préparatifs iront bon train. Parcours du peloton: rue du Locle - avenue Léopold-Robert - rue Fritz-Courvoisier.

L'organisation du prologue d'aujourd'hui rend nécessaires d'importantes mesures de police concernant tant le stationnement que la circulation, ainsi que la modification du parcours et des horaires des bus. (rn)

La police nous communique que: Le stationnement est interdit de 12 h à 20 h dans les secteurs suivants:

Sur tout le parcours du prologue.

A la rue du Marais, côté ouest, entre Collège et Charrière. A la

place Marché, à la place du Marché 18, y compris les rues Ch.-Ed.-Guillaume et du Marché, entre J.-P.-Zimmermann et J.-P.-Droz.

A la rue de l'Arsenal, entre Léopold-Robert et Jaquet-Droz. A la rue Traversière, entre Léopold-Robert et Jaquet-Droz. A la rue Daniel-JeanRichard, entre Traversière et Casino, toute la zone bleue. A la hauteur de l'immeuble Daniel-JeanRichard 13. A la rue Daniel-JeanRichard, côté sud, entre le No 29 et Roulage. A la rue Daniel-JeanRichard, côté nord, entre Roulage et av. de la Gare.

A l'av. des Marchandises, côté est.

A la rue du Mt-Sagne, côté ouest, entre République et Rosiers. A la rue des Rosiers, côté sud, entre Mt-Sagne et Grenier. Au Bois du Couvent, parking du camping.

La circulation est interdite de 15 h à 20 h sur tout le parcours du prologue. Les habitants des rues décrites ci-après seront totalement isolés du réseau routier. Seuls, les accès piédestres subsistent.

Avenue Léopold-Robert, art. sud et nord, entre Grande-Fontaine et Grand-Pont. Avenue des Marchandises et Gare des marchandises. Rue de la Ruche et bld

de la Liberté. Rue des Crêtets, entre Ruhe et Croisée. Rues des Gentianes, Ormes et chemin de Fantaisie. En cas d'urgence, accès et sortie uniquement par la rue des Vieux-Patriotes. Rue D.-P. Bourquin, entre Reuse et Crêtets. Bois du Couvent (camping). Grandes-Crosettes, entre Bas du Reymond et chemin du Vuillème. Lotissement des Foulets et Le Vuillème. Foulet 1a. Chemin de Naefels. Chemin de Jolimont. (comm)

Patronage

L'Impartial

Les TC nous communiquent que des mesures particulières sont prises pour assurer un service minimum des transports publics.

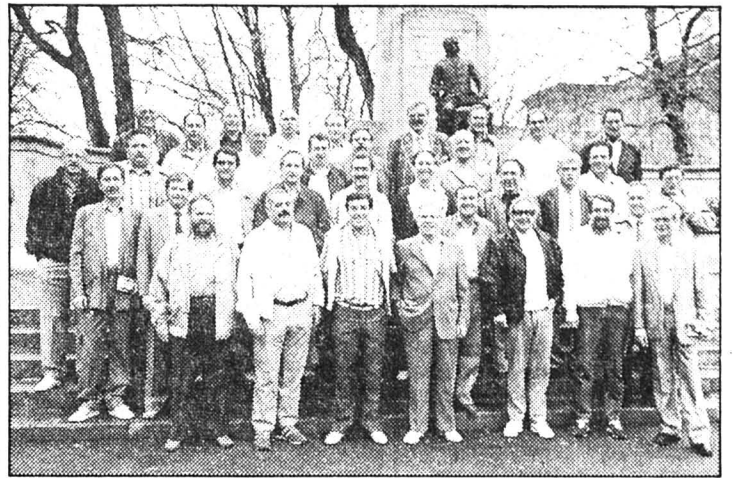
Horaires: Sur l'ensemble du réseau (à l'exception des lignes 10 et 11), application de l'horaire du dimanche dès 15 h 25.

Parcours: La Gare sera desservie uniquement par les lignes 7 (seulement jusqu'au collège des Crêtets) et 9 (Est).

Pour Breguet, Eplatures, Succès, Ruhe, Cimetière et Hôpital, départs à la rue de la Serre Armes-Réunies. (comm)

Destination Floride

Huit jours de voyage pour les contemporains 1938



(Photo Impar-Gerber)

Les contemporains 1938 du district sont partis hier matin de la gare pour huit jours de découverte sous le soleil de la Floride. Leur avion s'est envolé de Cointrin pour Miami, via Francfort.

Aujourd'hui, ils transitent par Palm Beach pour gagner le centre spatial Kennedy.

Demain, ils seront au Disneyworld d'Orlando en visite au «Magic Kingdom».

Leur voyage dessinera ensuite les contours de continents futuristes au centre EPCOT (Experimental Prototype Community of Tomorrow), des mondes marins (le Sea World) et enfin de l'île de Marco (Marco Island). Le dîner du 50e anniversaire aura lieu dimanche soir à l'Hôtel Marco Beach Hilton. Les contemporains de 1938 seront de retour mardi 17 mai en fin d'après-midi.

(rn)

NAISSANCE

Coucou, je suis le nouveau petit nain de la montagne, je m'appelle

JOHAN

et je suis arrivé au sommet le 8 mai 1988

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Geneviève et Marcel JAQUET-ROBERT Montagne 7

ÉTAT CIVIL

Naissances

Baillod Johan, fils de James et de Baillod née Sollberger, Patricia. - Melo Mickael, fils de Manuel et de Melo née Rodriguez, Dolores. - Cuna Gabriel, fils de Giuseppe et de Cuna née Casado, Luz Esther. - Guizzardi Laetitia, fille de Fabrizio Claudio et de Guizzardi née Thiébaud, Gloria Gilberte. - Guerreiro Nayala, fille de Antonio Manuel et de Santos Guerreiro née Santos, Edna Maria. - Gobat Cyril, fils de Thierry Roland et de Gobat née Dünneberger, Eliane. -

Richoz Aurélie, fille de Robert André et de Richoz née Nussbaum, Patricia. - Von Känel Géraldine, fille de Freddy Werner et de von Känel née Donzé, Anne-Marie Juliette. - Prata Jonathan, fils de José Henrique et de Prata née Pene, Maria Amelia. - Py Leïla, fille de Py Christophe et de Py née Steiner, Claude Annette. - Perrin Richard, fils de Maurice Eric et de Perrin née Rosselet-Christ, Nicole Edmée. - Rodriguez Eloy, fils de Domingo et de Rodriguez née Gonzalez, Isabel.

CELA VA SE PASSER

Concert du 60e anniversaire du Conservatoire

Le Conservatoire marque son 60e anniversaire. Le concert officiel, avec la participation d'anciens élèves diplômés et de professeurs, aura lieu ce soir **mardi 10 mai à 20 h 15 à la Salle de musique.**

Au programme, Vienne, pour cuivres, orgue et percussion, Martinu, pour orchestre de

chambre et piano. Suivra une œuvre commandée à Emile de Ceuninck pour la circonstance, pour trompette et orgue, solistes Philippe Laubscher, Patrick Lehmann, Bernard Pfister et Catherine Courvoisier joueront le concerto pour deux pianos et orchestre de Bach. John Mortimer dirigera un ensemble de cuivres et percussion, rassemblés dans l'exécution des «Tableaux d'une exposition» de Moussorgsky.

Entrée libre. (Imp)

GYMKHANA MOTO ET VELOMOTEUR

Inscriptions sur place avant le départ ou par bulletin disponible à la Chancellerie de la Ville, Serre 23, La Chaux-de-Fonds. (dès 16 ans révolus)

SAMEDI 28 MAI LA CHAUX-DE-FONDS

FETE DE MAI

participez!

Démontrez votre maîtrise!

La nouvelle LADA... samara

5 places - 3 portes - 1300 cm³ - Traction avant
Catalyseur - Livrable du stock

Un prix vraiment **surprenant!**

10'950,-

Comparer les prix - c'est choisir **LADA**

Importateur exclusif pour la Suisse: SARES SA - Rte de la Maladière 1022 Chavannes-Lausanne - Tel. 021/24 27 25

NEUCHÂTEL: La Chaux-de-Fonds, Garage & Carrosserie du Versoix, 039/286988 - Couvet, Garage St-Gervais, 038/633478 - Le Locle, Garage du Stand, 039/31 29 41 - Neuchâtel, Garage du Gibraltar, 038/244252 - Le Pâquier, Aebi & Fils, 038/532754

FTMH

Convocation

Assemblée générale annuelle de la métallurgie et des arts et métiers

Mardi 10 mai 1988 à 20 heures

Avenue Léopold-Robert 67
Salle de réunions, 3e étage
2300 La Chaux-de-Fonds.

Tous les collègues syndiqués et travaillant dans ces secteurs sont invités à y participer.

Tondeuses à gazon

révisions, réparations, entretien et VENTE, toutes marques
dès Fr. 285.-

Marcel Saas, Charrière 50
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 33 17

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15

☎ 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

Course au Conseil communal: Heidi Deneys disqualifiée par les siens

Heidi Deneys lâchée par les siens dans la course au Conseil communal. Biffé à 352 reprises sur les listes bleues, son nom figure à la 27e et avant-dernière place du classement interne au parti socialiste. Elle doit son bon résultat final (3e) à l'appui massif de la gauche extrême et verte.

Heidi Deneys disqualifiée auprès de ses camarades socialistes: le fait se dégage dans toute la froideur des chiffres à l'examen de détail des résultats électoraux. Ce n'est pas le moindre des enseignements crachés par l'ordinateur.

LES SOCIALISTES FONT LE MÉNAGE

Les chiffres révèlent que les socialistes ont véritablement fait le ménage! Le vent de biffage n'a pas épargné le conseiller communal en

exercice, Chs Augsburg, qui arrive 16e d'entre ses amis. Il remonte en surface (1er) grâce à l'apport, substantif, des voix de droite.

Les papables ne sont pas à la fête non plus: Deneys 27e, Leuba 14e, Monsch 7e. La bande des 3 est repêchée par le concours d'un électoralat conséquent hors-ps. H. Deneys a été ajoutée 461 fois sur les listes d'autres partis (10% de ses suffrages), J.-M. Monsch 316 fois (7%), J.-C. Leuba 169 fois

(4%). Des trois, le chancelier Monsch fait le meilleur score à droite alors que H. Deneys apparaît comme la candidate des forces situées à gauche du parti socialiste.

BRINGOLF L'ŒCUMÉNISTE

De tous les candidats engagés dans cette élection, le conseiller communal Bringolf pêche dans le vivier le plus large. Son nom a été inscrit plus de 800 fois sur des listes appartenant à d'autres partis, un vote œcuménique représentant près de 35% de son capital voix. Les électeurs socialistes lui donnent plus de 500 suffrages, la droite et les écologistes chacun une centaine.

Conseillère générale sortie et tête de liste du pso, S. Loup doit 62% de son score (500) aux apports extérieurs, très favorables dans les eaux socialistes et populistes.

JEANBOURQUIN SEUL EN TÊTE

A droite, le candidat poussé par les radicaux pour... occuper une majorité à l'exécutif, P. Hainard, enregistre un excellent résultat. Le scrutin le confirme, dans l'absolu, comme «conseiller communal»: 2e

chez les siens, 3e sur les autres listes.

Les deux conseillers communaux bourgeois sont plébiscités par leurs troupes. Ce sont les moins biffés d'entre leurs pairs. Le libéral G. Jeanbourquin signe une belle élection avec plus de 500 voix d'avance sur son dauphin. Les socialistes lui donnent un satisfecit qui vaut 168 voix.

VERT ET ROUGE

Dans les rangs d'Ecologie et Liberté, ce sont les électeurs socialistes et populistes qui ont fait la différence en appuyant massivement F. Bonnet et Hughes Wülser. Le vote extérieur compte respectivement pour 47% et 37% de leurs scores, avec tout de même 68 suffrages de droite pour F. Bonnet.

APPARENTÉS À SENS UNIQUE

Après le destin des hommes, voyons le comportement des partis. La pratique du vote compact est mieux comprise à gauche, où les listes glissées telles quelles dans l'urne représentent le 62% chez les socialistes, le 71% au pop et le 76% au pso. A droite, leur proportion est légèrement plus faible: 60%

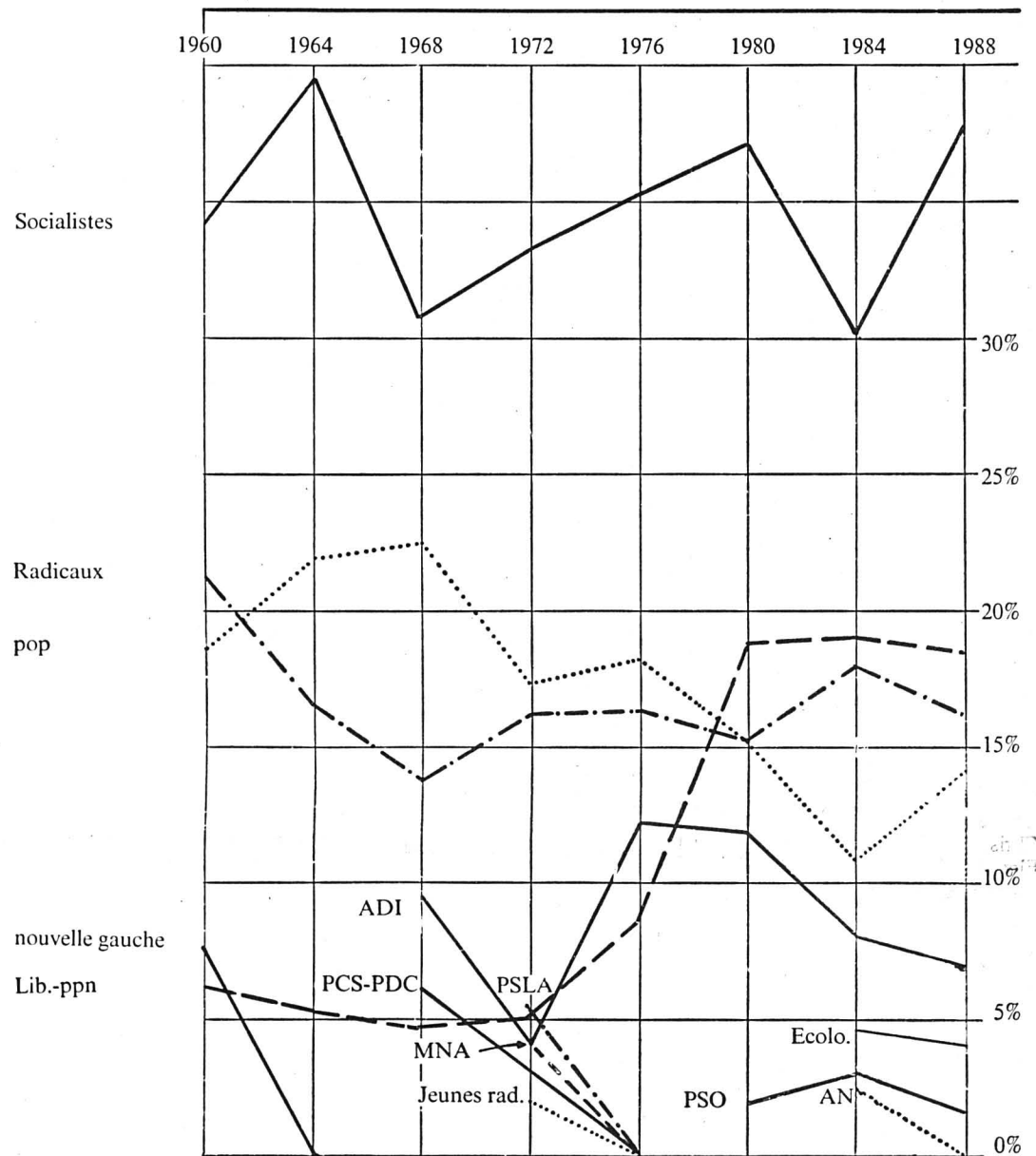
chez les libéraux, 58% chez les radicaux. Les indépendants ont voté serré (71%) alors que les écologistes n'ont reçu que 49% de listes compactes. Un chiffre qui s'explique partiellement par le peu de candidats présentés, incitant à vouloir y ajouter des noms.

Au jeu des apparentements, les libéraux se sont montrés plus généreux que les radicaux, leur donnant 1166 suffrages alors qu'ils n'en recevaient que 827 en retour. Au pourcentage des voix accordées à d'autres partis, la différence est moins significative.

A gauche, par contre, l'apparement a fonctionné à sens unique. Les électeurs populistes ont ajouté 427 écologistes sur leur liste alors que ceux-ci ne donnaient que 87 voix au pop. Signe peut-être que ce rapprochement a retenu de voter vert ceux qui ne voulaient pas voter rouge.

Enfin, à lire le tableau, Ecologie et Liberté apparaît comme pleinement constitutif de la majorité de gauche, les listes modifiées révélant un net penchant socialisant.

PF



Evolution de la représentation des partis en fonction des suffrages exprimés (1960-1988).

| Suffrages donnés par | Suffrages reçus par: | | | | | | | total |
|----------------------|----------------------|-------------|-----------|---------|-------------|-----|-----|-------|
| | rad | lib | soc | pop | E&L | AdI | pso | |
| rad | | 827 (51,6%) | 552 | 14 | 64 | 134 | 10 | 1601 |
| lib | 1166 (58,8%) | | 566 | 10 | 78 | 141 | 20 | 1981 |
| soc | 518 | 517 | | 204 | 894 | 293 | 277 | 2703 |
| pop | 36 | 40 | 867 | | 427 (25,2%) | 59 | 264 | 1693 |
| E&L | 124 | 115 | 726 (59%) | 87 (7%) | | 89 | 88 | 1229 |
| AdI | 202 | 218 | 236 | 6 | 40 | | 15 | 717 |
| pso | 8 | 5 | 37 | 11 | 32 | 2 | | 95 |

Les suffrages ajoutés sur les listes modifiées, selon leur provenance et leur destinataire.

Montrer patte blanche L'Union canine suisse en assemblée

Samedi s'est tenue au Restaurant des Endroits, organisée par le Club cynologique de La Chaux-de-Fonds et environs présidé par M. André Steiner, l'assemblée générale annuelle des délégués de l'Union canine suisse. Plus de cent participants, représentant des clubs du Tessin, Genève, Vaud, Valais, Zurich, Berne, y prirent part. L'assemblée a été menée par M. Georges Delessert de Lausanne, président central de l'UCS. En présence de M. Henri Sciboz, président d'honneur, un comité technique a été nommé, il sera présidé par M. Cavin.

Les comptes de l'UCS ont été acceptés, déclarés parfaitement en ordre. Quant aux cotisations, elles seront maintenues sans modifications.

L'assemblée eut le plaisir d'enregistrer la candidature de deux nouveaux clubs, l'un du Valais, le second de Zurich. De plus, la Fédération «agility dog» qui se composera par la suite de plusieurs clubs, a été intégrée au sein de l'Union canine suisse. «Agility dog» consacre ses entraînements aux parcours spéciaux, passage d'obstacles, adresse. Si le travail

est ici moins axé sur l'obéissance du chien, il n'en est pas moins spectaculaire, affirment les spécialistes.

Furent débattues encore les questions inhérentes aux règlements de concours et de travail, à la rédaction du journal de l'UCS, «Le Cadore».

L'Union canine suisse, organe faitier de 52 clubs, a été fondée en 1972. Pour la première fois l'UCS tenait son assemblée à La Chaux-de-Fonds. Chaque année un club différent en propose l'organisation, l'assemblée 89 se déroulera à Genève.

Le Club de cynologie de La Chaux-de-Fonds est la plus jeune des sociétés de dressage chaux-de-fonniers. Fondée en 1984, elle compte actuellement 15 membres actifs et 8 personnes en délai d'admission. Avant d'être admis les candidats doivent prouver leur réelle volonté de travail.

Il existe trois fédérations en Suisse, la Société cynologique, l'Union canine et la Fédération cynologique. Deux clubs chaux-de-fonniers sont affiliés à la première, un à la deuxième, un à la troisième. La ville compte 2200 chiens. Au Locle fonctionnent deux clubs affiliés à la SCS. On compte 10.300 chiens dans le canton de Neuchâtel.

D. de C.



De gauche à droite: François Callabiano (traducteur), Henri Sciboz (président technique d'honneur), Georges Delessert (président central), Isabelle Steine (traductrice) et Françoise Ingebrand (secrétaire centrale). (Photo Impar-Gerber)

Vente des timbres Pro Patria 1988

Des «Minnesingers» pour renforcer la vie culturelle



La souscription pour les timbres de la Fête nationale commence aujourd'hui. D'ici au 16 mai, les élèves des écoles de La Chaux-de-Fonds feront du porte à porte pour prendre les commandes.

Cette année, le bénéfice contribuera au renforcement de la vie culturelle suisse, notamment par un appui à la reconstitution des moulins souterrains du Col-des-Roches. Réalisés par l'Imprimerie Courvoisier, atelier du timbre S.A., ces timbres seront valables dès le 24 mai.

Avec les timbres Pro Patria, le Don de la Fête nationale inaugure une nouvelle série de sujets, sur le thème «700 ans d'art et de culture». Les quatre timbres de cette année représentent des «Minnesingers», les troubadours du XIIe au XIVe siècle, dont les chansons sont répertoriées dans le Codex Manesse d'origine zurichoise.

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

Le premier illustre le comte Rodolphe de Neuchâtel (XII ou XIIIe siècle), l'un des premiers troubadours qui a joué le rôle de trait d'union entre la Germanie et le domaine du franco-provençal. Le deuxième présente le poète Rudolf von Rothenburg, un vassal du bailli de Rothenburg, près de Lucerne (XIIIe), le troisième le maître Johannes Hadlaub (XIVe), un bourgeois zurichois dont Gottfried Keller s'est inspiré, le quatrième enfin, «le Hardegger», l'homme-lige de l'abbé de Saint-Gall.

Le produit du Don de la Fête nationale 1988 est destiné à contribuer au maintien de l'identité culturelle suisse, domaine dans lequel la Suisse continue de devoir «livrer combat». Parmi les bénéficiaires du Don: l'Académie suisse des sciences humaines, la Ligia Romontscha pour la sauvegarde du romanche, le Musée en plein air de Ballenberg pour le sauvetage de l'alpage de haute montagne grison de Champatsch, la Grenette de Berthoud, l'Association historique

des cinq cantons (Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald et Zoug).

Le Don de la Fête nationale note que la Suisse romande sera particulièrement prise en considération. Il participera à la reconstitution des moulins souterrains du Col-des-Roches, uniques en Europe, où il est prévu ultérieurement d'aménager un musée suisse de la meunerie.

R. N.

avis urgent

Nous cherchons pour entrée immédiate

OUVRIÈRES

Suisseuses ou permis C pour travaux de montage. Horaire 17 h 00 à 22 h 00. Bon salaire.

ADIA INTERIM
039/23.91.34

Les communales en chiffres

La gauche seule à la barre

La répartition des nombres de sièges du Conseil général annoncé dans notre édition d'hier est confirmée. Les socialistes occuperont 14 sièges, sans changement, les libéraux-ppn 9, (-1), le popistes 7, (sans modification), les radicaux, (-4) et Droit de parole 5.

Comme nous l'avions relevé la gauche progresse en pourcentage des suffrages recueillis, bien qu'elle ne modifie en rien le nombre de ses représentants au législatif.

En ce qui concerne les suffrages de parti, les socialistes en avaient

obtenus 60.045 en 1984 (33,75%) et en décrochent 66.700 (34,89%) cette année. Quant au pop, 30.300 suffrages il y a quatre ans (17,03%) il en obtient cette année, 32.160 (16,82%).

L'augmentation des suffrages paradoxalement contrebalancée

par la baisse du pourcentage est due à l'augmentation de la participation des électeurs.

En léger repli (-1) les libéraux-ppn obtenaient en 1984 42.935 suffrages (24,13%) et affichent cette année le score de 40.323 suffrages (21,09%).

Chez les radicaux la perte de quatre représentants au législatif s'explique par un net recul de près de l'ordre de 10%: 44.591 suffrages en 1984 (25,06%) et 29.244 (15,29%) en 1988.

Droit de parole totalise pour son compte 22.736 suffrages (11,89%). D'où un quorum assez joliment atteint contre toute attente depuis 1960.

Rappelons que la participation fut de 57,71% en raison des 4914 votants par rapport au 8515 électeurs inscrits. Un score «record» par rapport aux consultations communales de ces 20 dernières années.

Voilà ce propos le tableau de l'évolution des partis en fonction de suffrages publiés ci-contre.

L'AVIS DES BATTUS

La défaite radicale est très nette. Francis Jaquet, conseiller communal, arrive en cinquième position sur la liste qui compte 6 élus,

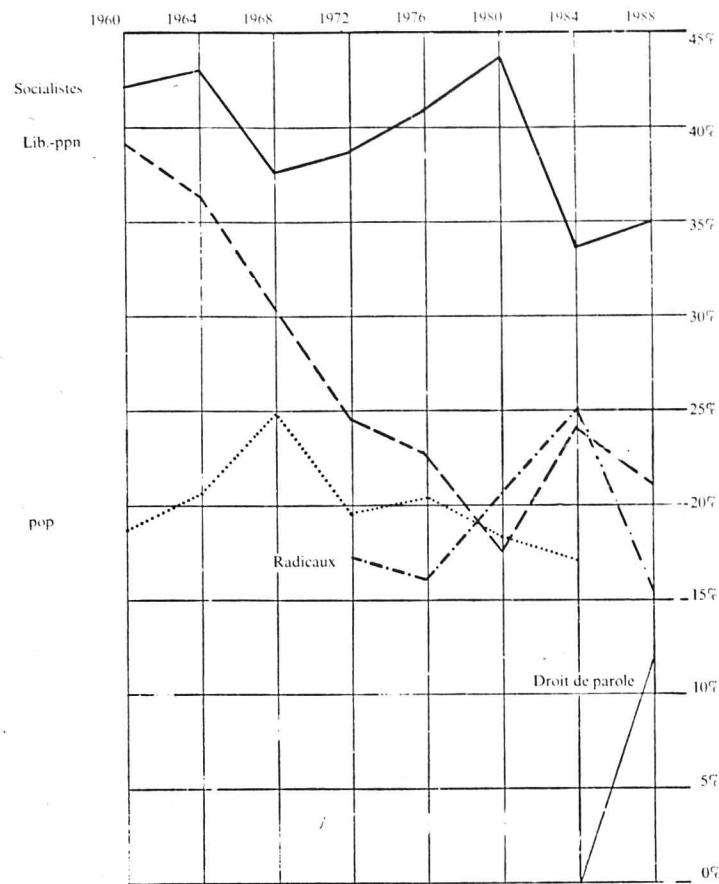
n'en disconvient pas. Très déçu, estimant que les siens ont été victimes d'une «campagne mensongère», dans laquelle leurs «adversaires ont attribué à la droite des intentions qu'elle n'avait pas», il ne s'illusionne plus guère sur le rôle de président de commune que d'aucuns lui prédisaient.

«Il ne faut pas se faire d'illusions et ne pas attendre de reconnaissance lorsqu'on entre en politique», dit-il. Il tient cette maxime de son père qui présida aux destinées de la ville il y a 25 ans. Pourtant, il ne faisait pas de la présidence un but en soi, affirmant ne pas être un «arriviste», mais conservant comme seule ambition, celle de faire vivre sa ville.

Autre déçu, d'ailleurs non élu, le président loclois des libéraux-ppn, Jean-Marc Schaer, admet que l'apparementement a de toute évidence pu jouer un mauvais tour à la droite en étant ci et là mal acceptée. Il ne considère pas sa non-élection comme un désaveu personnel, mais estime qu'il peut s'agir de la sanction d'un «homme qui monte au front et prend des risques».

JCP

● Lire également le Regard en page 17



Evolution de la représentation des partis en fonction des suffrages exprimés depuis 1960.

Incertitude aux Brenets

Sur les bords du Doubs, le Groupement brenessier est encore sous le coup de son résultat. «Il en est même surpris», déclare Jean-Bernard Robert, meilleur élu de la localité avec 200 voix. Cette nouvelle formation, qui arrive en force, n'a pas encore pris position quant à l'avenir, mais se déclare prête à envisager les conséquences de son engagement et affirme qu'elle assumera les responsabilités à prendre.

«Qu'elle les prenne, déclare pour sa part Gilbert Dehon, président de commune, et qu'elle

assume aussi le cas échéant ses mandats à l'exécutif dont celui de la présidence».

Selon la nouvelle répartition des forces en présence, le Groupement brenessier devrait occuper deux sièges à l'exécutif, les libéraux-ppn, les radicaux et les socialistes chacun un. «Que les nouveaux venus assument les tâches que l'électorat leur a confiées», avance en première réaction M. Dehon, tout en déclarant avec amertume «être déçu du manque de mobilisation des électeurs de droite». (jcp)

BRAVO À...

Charles et Marie-Louise Bühler...



...qui fêtent aujourd'hui le soixantième anniversaire de leur mariage. Charles Bühler, né à Schaffhouse, épousait dans sa ville natale Marie-Louise Vauthier, née à Saint-Imier. Après deux années passées aux Ponts-de-Martel, où il a connu celle qui devait devenir sa compagne, elle-même occupée au village dans une fabrique d'horlogerie, Charles Bühler est retourné à Schaffhouse et durant plus d'une vingtaine d'années, il a travaillé dans une grande entreprise de fondrie, alors que son épouse, durant une brève période, fut au service d'une fabrique de laine.

Revenu aux Ponts-de-Martel en 1946, Charles Bühler, jusqu'à l'âge de la retraite, a travaillé dans une fabrique d'horlogerie.

Quatre enfants nés de cette union sont mariés, mettant au monde, à leur tour, neuf petits-enfants et à ce jour, M. et Mme Bühler ont la joie d'avoir cinq arrière-petits-enfants.

Durant de longues années, Charles Bühler a fait partie de L'Echo de la Montagne et il a consacré l'essentiel de ses loisirs, en compagnie de son épouse, à la cueillette des champignons qu'ils connaissent bien et à de longues promenades dans la nature. Jouissant tous deux d'une bonne santé, c'est en famille, récemment, qu'ils ont célébré leurs noces de diamant.

(Texte et photo m)

Vous le savez?
dites-le nous...

Prudence de rigueur

Avenir incertain pour les finances brenessières

Nous avons brièvement évoqué récemment dans nos colonnes le fragile équilibre des comptes de l'exercice écoulé de la commune des Brenets, qui ont fait apparaître un bénéfice de 55.589 fr. 40. Toutefois et sans faire preuve d'un optimisme exagéré, le rapport du Conseil communal précise à ce sujet que le bénéfice réel, en 1987, à la suite de circonstances exceptionnelles, a été de 515.750 fr. 30.

Mais avec prudence et en raison de l'incertitude régnant sur l'avenir de l'industrie locale, l'autorité exécutive, suivant les recommandations du Service cantonal des communes, a procédé à des amortissements extraordinaires. Il s'est agi notamment de 110.160 fr. 90 sur le compte des véhicules des travaux publics, de 100.000 fr. sur le compte de l'entretien des routes, de 50.000 fr. sur le compte «exercice clos» et de l'attribution d'une somme de 200.000 fr. au compte d'une réserve extraordinaire. Ce sont ces résultats que le Conseil général des Brenets a acceptés à l'unanimité lors de la séance qu'il a tenue mardi dernier, sous la présidence de Willy Gerber et que les trois groupes politiques ont approuvés.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

| Revenus communaux: | |
|--------------------------|--------------|
| Intérêts actifs | 7.226,65 |
| Immeubles productifs | 53.945,35 |
| Forêts | 38.966,80 |
| Impôts | 1.919.281,35 |
| Taxes | 262.154,75 |
| Recettes diverses | 133.790,50 |
| Service des eaux | 14.690,70 |
| Service de l'électricité | 74.040,55 |

| Charges communales: | |
|------------------------|------------|
| Intérêts passifs | 151.766,35 |
| Frais d'administration | 207.424,10 |

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Hygiène publique | 150.076,40 |
| Instruction publique | 651.875,80 |
| Sports, loisirs, culture | 56.962,55 |
| Travaux publics | 561.801,00 |
| Police | 40.932,20 |
| Cœuvres sociales | 294.624,30 |
| Dépenses diverses | 81.944,55 |
| Amortissement compte «exercice clos» | 4.100,00 |
| Prévision taxe hospitalière | 7.000,00 |
| Total des dépenses: | 2.208.507,25 |
| Total des recettes: | 2.504.096,65 |

Le bénéfice brut du compte d'exploitation s'élève ainsi à 295.589 fr. 40, auquel il faut ajouter le produit du prélèvement sur la taxe d'épuration, s'agissant de 10.000 fr., puis déduire une somme de 200.000 fr. attribuée à un compte de réserve extraordinaire et de 50.000 fr. attribués au compte «exercice clos». Après ces opérations, le bénéfice net est de 55.589 fr. 40.

Dans le rapport qu'il a adressé à l'autorité législative, le Conseil communal a mis un accent particulier sur le chapitre des contributions. En effet, l'imposition des personnes physiques accuse une augmentation d'environ 110.000 fr., à la suite de la disparition presque totale des déductions légales et d'une augmentation sensible des revenus imposables.

Il en est de même - toutefois plus modestement - de l'imposition des personnes morales, mais c'est la part des Brenets de l'impôt sur les travailleurs frontaliers qui a été supérieure de plus de 200.000 francs aux prévisions budgétaires.

Il faut en effet préciser que celles-ci ont été établies alors qu'il n'existait aucun point de comparaison. Les autres chapitres des comptes n'apportent pas de commentaires particuliers, sinon les

conclusions du rapport du Conseil communal qui évoquent la création d'équipements coûteux, s'agissant notamment d'un abri obligatoire pour la protection civile, d'une salle de sport et de l'alimentation en eau potable.

Il faudra également tenir compte - malheureusement - de la régression du nombre des contribuables résidents et frontaliers. Et parallèlement, les dépenses relatives aux œuvres sociales, à l'enseignement et au fonctionnement du ménage communal tendent à la hausse, incitant les autorités à rester vigilantes.

AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET CHAUDIÈRES

Toujours sans grande discussion et en raison de l'obligation de se livrer à d'indispensables réalisations, le Conseil général a adopté à l'unanimité l'adaptation du règlement d'aménagement de la commune des Brenets, puis accordé deux crédits, l'un de 9000 fr. pour le remplacement de la chaudière du collège de La Saignotte, l'autre de 8000 fr. pour le remplacement de l'installation du chauffage du collège du village.

RETOMBÉES FISCALES

A la suite de la prise en considération, le 9 décembre 1987, d'une motion du parti socialiste et d'une interpellation du groupe libéral-ppn, le Conseil communal s'est livré à une première étude en vue de l'introduction d'une nouvelle échelle fiscale. Pour les motionnaires, il s'agissait de soulager les contribuables à revenus modestes, alors que l'interpellation était plus particulièrement destinée à l'introduction d'un impôt progressif sur la fortune, dans le but de rétablir une situation presque comparable à celle en vigueur.

En mettant un terme à la séance, Willy Gerber s'est félicité de la bonne entente qui a régné, d'une manière générale, durant la législature qui s'achève et il a remercié Fred Zürcher pour la part très active qu'il a prise lors des travaux de restauration de l'Hôtel communal, relevant au passage qu'il siège au Conseil communal depuis 1973. Il a associé à son message de reconnaissance André Huguénin, qui siège au sein de cette même autorité depuis 24 ans. (m)

Tutti frutti

Marché aux puces au collège Daniel JeanRichard



Un marché aux mille et une trouvailles.

(Photo pco)

Les classes terminales du collège Daniel JeanRichard ont offert un véritable tutti frutti d'objets lors de leur traditionnel marché aux puces.

La cour du collège s'est transformée pour une demi-journée samedi en marché aux trouvailles: meubles, articles de cuisine, chaus-

sures, patins à glace, tableaux, photographies, vêtements ou livres étaient proposés au nombreux public venu chercher l'objet rare ou convoité. Le public a également pu s'arrêter quelques instants et se désaltérer au stand de boissons.

Ce marché aux puces permettra aux classes terminales d'alimenter la caisse des semaines nature. (c)

La trompette passion

Florence Richez et Katalin Horvath à La Grange

Dans la série des sujets d'étonnement proposés par La Grange au cours des saisons, Florence Richez, trompettiste classique, figure en bonne place.

La jeune femme y donnait samedi soir un récital composé d'œuvres de Ernest Bloch, «Proclamation», Beethoven, transcription d'une sonate pour cor, Georges Enesco, «Légende»: les qualités des grands, le son limpide, la sensibilité intense, le style. Florence Richez est entrée dans les classes professionnelles du Conservatoire de Genève à l'âge de 15 ans.

Diplôme de capacité professionnelle et formation pédagogique, elle obtint en 1980 la virtuosité, première femme trompettiste de l'institution à ce niveau.

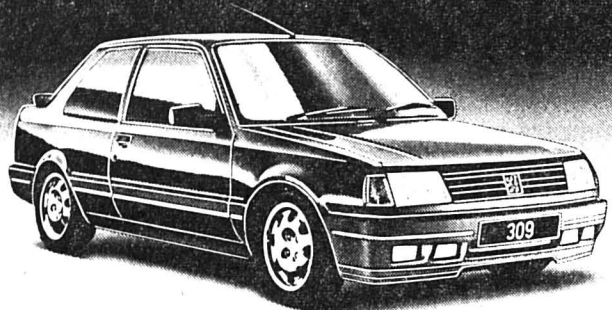
Elle se perfectionne ensuite aux Etats-Unis puis au Conservatoire de Versailles, classe Roger Delmotte, où elle remporte le premier prix de trompette en 1983. Florence Richez se prépare un bel avenir.

Katalin Horvath, pianiste, est ce qu'on appelle un accompagnateur, celui qui a son nom en plus petit sur l'affiche, celui qui ne doit pas jouer trop fort pour ne pas déranger le soliste. Mais justement Katalin Horvath, on a envie de l'écouter. Elle dispensa même un des meilleurs moments de la soirée par l'exécution de l'opus 14 de Bartok pour piano et soliste.

Elle était captivante, peu d'interprètes ressentent aussi profondément cette musique. Il est vrai que Katalin Horvath est née à Budapest, elle a en outre obtenu un «Konzertreife Diplom» à la Musik-Akademie de Bâle. Katalin Horvath, on aimerait la réentendre, sur un grand piano de concert. Mais La Grange fait avec ses moyens et c'est très bien.

Mieux vaut un concert classique, sur un piano droit un peu fatigué, que pas de concert du tout. D'autant plus que la saison musicale classique au Locle est très curieuse. D. de C.

**3 portes prennent
la piste!**



PEUGEOT 309

Garage R. Robert

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22 ou 37 14 14

PEUGEOT TALBOT *Voilà des Automobiles*

Entreprise forestière Yves Vuille

2416 Les Brenets



Coupe de bois, abattage d'arbres en propriété, débardage, achat de bois sur pied, etc. ☎ 039/32 15 52

Restaurant le Bas des Frêtes

Henri et Natacha SAR

150, route des Brenets
2416 Les Brenets, ☎ 039/32 10 74
(fermé le lundi)

Les nouveaux propriétaires vous informent de la réouverture du Restaurant **le 11 mai 1988**

menu de dégustation

- Mousse de canard en gelée de xéres
- ...
- Poisson fin en bouillabaisse
- ...
- Sorbet Marie Brizard
- ...
- Médaille de bœuf aux queues d'écrevisses, au foie gras sur coulis de poireaux
- ...
- Charlotte aux fraises et kiwis au sirop de framboise

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites maison pour 14.—. Cuisines de grenouilles 7.— la douzaine. Feuilleté aux morilles 10.—. Tous les soirs, fondue chinoise à gogo 18.—. Veuillez réserver s.v.p. ☎ 039/32 10 91
Fermé dimanche soir et lundi.

Studio

à louer dans villa, région Eplatures. Fr. 480.— par mois, charges comprises. ☎ 039/26 53 87.

A vendre à bas prix

1 planeuse table 100 x 30

☎ 039/26 97 60

A vendre Toyota 4 x 4

1984. 50 000 km, très bon état, cause départ. ☎ 0033/81 68 85 87 le soir, ou écrire sous chiffres FG 58567 au bureau de L'Impartial du Locle

Votre journal: **L'Impartial**



Ville du Locle

Fermeture des bureaux

de l'Administration communale et des Services industriels à l'occasion de l'Ascension du mercredi 11 mai 1988 à 17 h au lundi 16 mai 1988 à 7 h 30. Le Conseil communal

Immobilier

A vendre ou à louer

domaine

30 hectares. ☎ 039/31 22 31

Le saviez-vous?



Les œufs bruns de France sont désormais en classe EXTRA

Oeufs bruns „coq'france”

classe EXTRA 65-70 g

le carton de 12 œufs

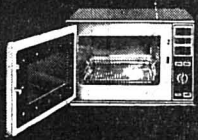
420

Oui, à MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg

Miele

Dégeler ou cuire plus vite: four à micro-ondes Miele.



Roland Fahrni
2316
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 37



offres d'emploi

Urgent Restaurant région Le Locle cherche

sommelière

qualifiée. Frontalière ou avec permis valable. (Saisonniers s'abstenir) Ecrire sous chiffres BV 58578 au bureau de L'Impartial du Locle

Boulangerie-pâtisserie des Brenets

cherche pour son futur dépôt des Jeanneret au Locle

une vendeuse

à temps complet. Date d'entrée: 1er juin ou à convenir. ☎ 039/32 10 84

Michel Berger Electricité
Succ. Frédy Bula
Daniel-JeanRichard 25, Le Locle
cherche

monteur électricien avec CFC

ayant quelques années de pratique. Sachant travailler de manière indépendante. Se présenter.



Nous engageons

graveur sur acier

pour exécution de poinçons et d'étampes de frappe;

ouvrier

pour gravure sur panto

Adressez vos offres au service du personnel de

Huguenin Médailleurs SA
Bellevue 32
2400 Le Locle
☎ 039/31 57 55

GARAGE DU RALLYE

A. Dumont - Distributeur Opel - Le Locle



A vendre voitures de service

Opel Kadett LS

5 portes - rouge métal - 6500 km

Cédée Fr. 15 200.—

Opel Omega 2.0 i GL

Rouge métal - radiocassette - 8500 km

Cédée Fr. 21 500.—

Opel Senator 3.0 i

Platine - 1000 km - valeur Fr. 40 700.—

Cédée Fr. 34 500.—

Essai - Crédit

Service de ventes: P. Demierre - P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33

X Procrédit - le prêt personnel rapide et discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

a adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

2/m/19/Ma

Les raisons d'un échec

Neuchâtel: les verts hors du cénacle communal

A Neuchâtel, entre quorum et apparemment, l'échec des écologistes trouve les éléments de réponse les plus immédiats. Fallait-il s'apparenter? E et L qui a perdu ses quatre sièges dimanche soir aborde là un débat interne qui importera pour son identité. Dans un prochain temps, il devra définir sa présence hors du cénacle com-

munal. Christian Piguet s'en explique.

«Tout d'abord, E et L est tributaire du mode d'élection. En 1984, après le dépouillement des listes compactes, nous ne passions pas. Il a fallu attendre les listes panachées et manuscrites pour dépasser le quorum. Rien n'a changé dans

les habitudes de l'électorat de 1988. Mais Solidarité était là».

«Nous avons effectivement refusé l'apparement avec cette nouvelle liste, la proposition venait tard, nous ne connaissions pas assez les candidats. Il est temps d'envisager de coopérer avec les petits partis d'opposition. Mais

cela engendrera tout d'abord une discussion entre nous.»

«Notre déception va grandissant quand on s'aperçoit que le 57% des suffrages totaux est allé à la gauche et que malgré tout, en vertu de l'éparpillement des voix entre E et L et Solidarité, la droite garde encore une majorité de sièges. Sans quorum, ou en s'apparentant à la gauche, nous obtenions 4 sièges et Solidarité 2.»

«Sur ce chapitre, les libéraux sont doublement contents: E et L prouve par là sa filiation! Les radicaux, par la voix de M. Ph. Aeberli se montrent plus nuancés: «E et L n'est pas en principe un parti de gauche. Dans le décompte des voix, faire comme si il l'était est déjà faux. Enfin, on constate que la politique de l'exécutif en majorité de droite est bien ressentie par le peuple. La dispersion des voix n'a donc touché que E et L.»

Comment jouer aujourd'hui un rôle actif d'outsider? Pour E et L, la question reste encore en suspens. «Il faudra tenter une percée dans les élections cantonales» dit encore Christian Piguet. «Il est clair que la politique communale a déjà perdu un regard long terme sur les grandes questions écologiques».

Solidarité: la blancheur

E et L ballotté entre la notion d'opposition et celle de gauche, Solidarité communément ressentie comme une face cachée du pso a riposté énergiquement dès dimanche soir. Il n'y a qu'un seul candidat venu du pso. Quatre autres n'ont encore jamais affirmé leur couleur publiquement et viennent en tous les cas d'horizons différents. Un dernier candidat syndicaliste et membre du ps. Solidarité exhorte donc les partis à la clairvoyance, sans désigner si promptement un bouc émissaire. Reste un point ou Solidarité passe comme chat sur braise: déplore-t-il, oui ou non, la disparition des verts au Conseil général de Neuchâtel, réponse qui a été donnée par tous les partis? Une candidate a elle-même fait étalage d'une inspiration écologiste bien avant les communales. Toutes ces indications n'ont jamais paru dans les publications pré-électorales de Solidarité. N'est-ce pas là le départ de l'ambiguïté?

Tout réside dans la différence qu'il y a entre une volonté non partisane et l'image reçue, faite, dira Solidarité, de préjugés. Enfin, après vérification, le parti décrié a passé le cap des 5%: il y aura d'heureuses conséquences pour le financement de sa présence aux élections, désormais aux frais de la commune.

C. Ry

L'électeur a fait le ménage

Dernier regard sur les élections au Val-de-Travers

Tous les quatre ans, le peuple fait le ménage du «ménage communal». Au Val-de-Travers, la percée des listes libres constitue le fait important des communales de 1988. En comptant les listes villageoises de Boveresse et de La Côte-aux-Fées, le tiers des élus du district (77 sur 227) ne porte pas l'étiquette d'un parti traditionnel. Mais cette percée ne doit pas masquer d'autres événements locaux: la non-élection de quelques personnalités.

Aux Bayards, le vice-président de commune Jean-Louis Chédel, qui fut candidat au Grand Conseil, n'a pas passé le cap du vote. A Couvet, le conseiller communal Francis Fivaz est également écarté. Ce n'est pas une surprise: l'homme était contesté jusque dans les rangs de son parti. Les libéraux devraient profiter de placer à l'exécutif leur tête de liste Suzanne Weil qui serait ainsi, sauf erreur, la première femme à occuper cette fonction dans le village.

BERNARD, L'ERMITE

A Fleurier, le parti libéral n'a sauvé que deux sièges sur cinq grâce à l'apparement avec les radicaux. Sinon, le quorum à 10% l'aurait écarté du Parlement local pour une législature au moins. On constate, toujours en ce qui concerne les libéraux, que deux candidats, très actifs dans l'affaire Fleurisia ne sont pas élus, loin s'en faut. Même chose pour un radical qui était parti en guerre contre cet achat....

Conseiller communal libéral sortant, Bernard Cousin, s'il avait été élu et si son parti avait maintenu sa présentation de cinq sièges au législatif, aurait pu devenir président de commune. Il n'en sera rien et l'on peut regretter l'ermite de cet homme dévoué, ouvert et libéral au sens étymologique du terme.

RÉCONCILIATION À NOIRAIGUE?

A Noiraigue, le président de commune Rémy Hamel passe à la trappe: queue de liste pour cet homme bossu mais autoritaire et surtout contesté dans son propre parti. Au pied de La Clusette, le temps de la réconciliation et de l'ouverture à la région semble arrivé. Depuis 12 ans, chacun le souhaite et déplore les luttes qui partagent ce village pourtant bien placé, vu sa proximité de Neuchâtel, pour se développer harmonieusement.

Aux Verrières, le socialiste Willy Haldi n'a pas trouvé grâce devant l'électorat. Il avait, en cours de législature, pris la place d'un conseiller communal démissionnaire, J.-F. Loew, de la liste libre. Des beignes qui entrent en force au législatif avec six sièges et sont en droit de réclamer deux fauteuils au Conseil communal.

Enfin, comme nous l'avons signalé hier, deux députés n'ont pas été élus: les radicaux Eric Schlob, de Saint-Sulpice et José Lambelet, de La Côte-aux-Fées. Le second se retrouve seizième sur une liste comptant 15 élus. Il est victime du tirage au sort avec Willy Pétremand qui avait obtenu le même nombre de voix...

JJC

VAL-DE-TRAVERS

Football en fête

Danse et ballon pour un tournoi international à Fleurier et Travers

Une centaine de jeunes footballeurs belges, anglais, français et fleurisians, six équipes en tout, participeront vendredi et samedi, à un tournoi international à Fleurier, couplé avec une compétition parallèle à Travers. Football, bien sûr, mais aussi musique, danse: fête de l'amitié sous le signe du ballon.

A Fleurier, le tournoi réunira quatre équipes de juniors: Jupille (Liège), Elmstead (Londres), Olympic Le Perreux, (France), et Fleurier juniors A.

Comme les invités français et belges sont venus avec deux équipes, l'entraîneur des juniors de Travers, Francis Martin, a ouvert son stade pour une compétition parallèle. Les jeunes Fleurisians des équipes B, C et D pourront ainsi se mesurer à leurs hôtes étrangers.

RELATIONS AMICALES

Roland Charrère, le président du mouvement juniors du FC Fleurier entretient des contacts avec les Belges depuis de nombreuses années. L'an dernier, à Pentecôte, les jeunes Fleurisians remportaient

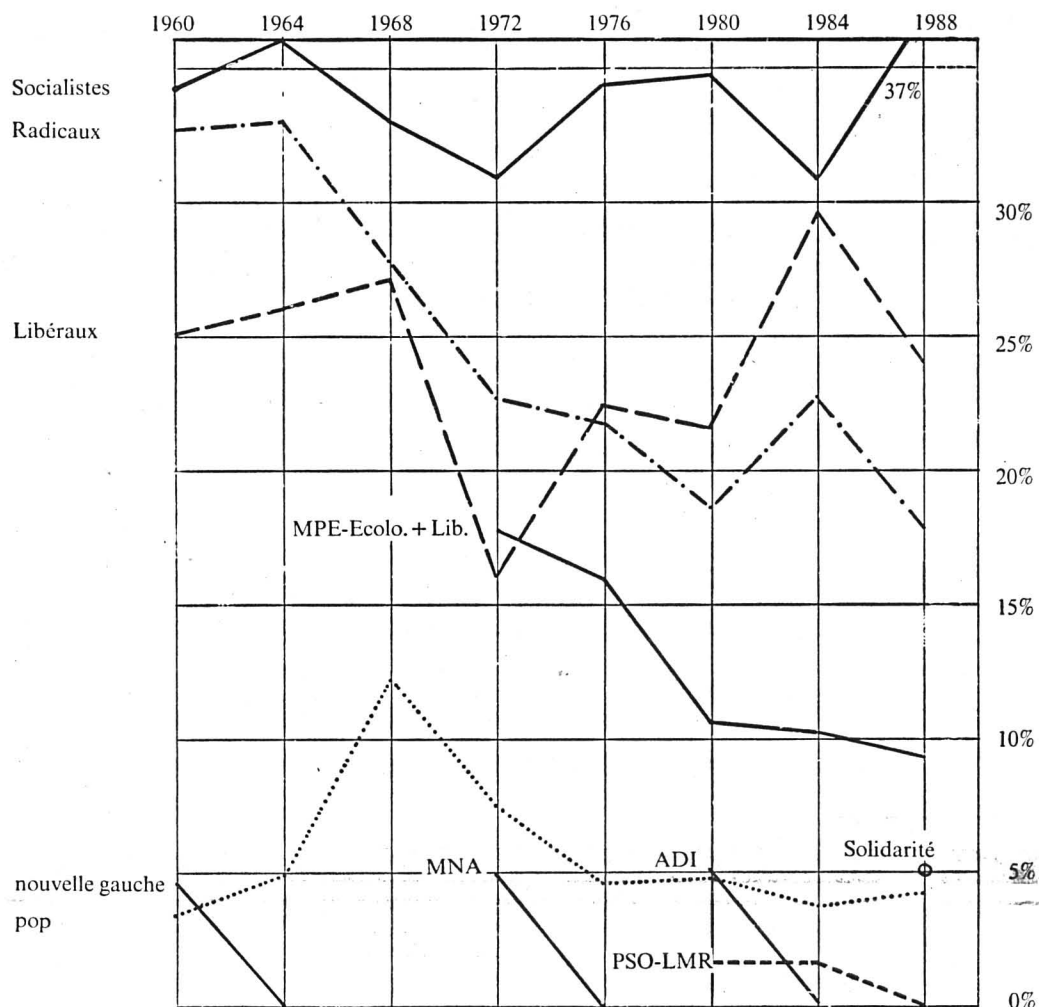
le tournoi organisé à Liège. C'est maintenant au tour des Fleurisians d'accueillir les jeunes sportifs. La réception aura lieu au stade des Sugits jeudi prochain à 18 h.

Le tournoi se déroulera dès vendredi. Matchs à 9 h. et 10 h 30. Vin d'honneur à midi au stade ou à la Fleurisia si les conditions atmosphériques sont mauvaises. Suite du tournoi durant l'après-midi, à 16 h. et 21 h., puis le samedi avec des matchs à 10 h 30 et 16 h. La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu dès 18 h. ce jour-là.

Après l'effort, le plaisir. Samedi, dès 21 h., l'orchestre Saba mènera le bal à la Fleurisia. Portes ouvertes à tous les footballeurs, aux amoureux du ballon rond et de la musique moderne.

La commune de Fleurier et plusieurs commerçants de la région collaborent généreusement à cette manifestation sportive. Tout est prêt pour la fête du football et de la jeunesse. Restent les impondérables: le temps et la participation d'un nombreux public. Souhaitons qu'ils se mettent à l'unisson. (jic)

Entre la luge et l'ascenseur



De 1960 à 1988, voilà comment les forces politiques évoluent au niveau communal, et ce en fonction des suffrages exprimés.

Quelques vertiges ont surpris les partis de Neuchâtel. En tenant compte, à chaque élection communale depuis 1960, de tous les suffrages recueillis par chaque liste, voici les quelques mouvements les plus spectaculaires.

● Les radicaux, partis à plus de 30% chutent en 20 ans de 13 points et se maintiennent en 88 à 18% du total des suffrages.

● Après une glissade qui dura le temps de quatre législatures, jusqu'en 72, les libéraux remontent de 13 points, soit 29% des suffrages en 84. 88 les remet sur la luge en leur faisant perdre un peu moins de cinq points.

● Venu en 72 et arborant ses 17% de suffrages, E et L se perd aujourd'hui dans la zone des 9,6%.

● Souverains, les socialistes se maintiennent depuis 1960 dans la haute frange des 31 à 37%.

● Si les populistes entraînent au Conseil général en 68 avec 12% des suffrages, la déviance a succédé en 72. Par apparemment, ils ouvrent de nouveau la porte avec moins de 5%

C. Ry

Divorcer sans faute

Séminaire de juristes à Neuchâtel

Cent-soixante «juristes démocrates de Suisse» étaient réunis en congrès samedi à Neuchâtel. Thème important de cette journée: la révision du droit du divorce.

Non professionnelle, l'association des «Juristes démocrates de Suisse» regroupe quelque 600 juristes (30 à Neuchâtel) d'horizons différents attachés à la notion de démocratie. Ils étaient 160 environ à suivre samedi le congrès 1988 consacré à la révision du droit du divorce, à l'aula des Jeunes Rives.

ABOLIR LA FAUTE

La révision du droit du divorce fait suite à la révision du droit de la famille qui a commencé en 1957. Première oratrice, M. Ursula Nordmann-Zimmermann a expliqué que sur le plan général, la révision devrait permettre un divorce par consentement mutuel.

Et si un des époux ne veut pas divorcer? Mme Nordmann-Zimmermann propose qu'on impose une durée de 2 à 5 ans de séparation. Après ce temps, on aurait un droit absolu au divorce. Dans le cas particulier (alcoolisme, adultère, coups...) où un conjoint peut prouver que la vie en commun n'est pas tolérable par rapport aux

droits de la personne, le divorce serait sans délai.

Olivier Guillod, maître assistant à l'Université de Genève et chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel a traité «des prestations après divorce: autonomie et solidarité». Le principal problème aujourd'hui n'est pas comment obtenir le divorce, mais à quel prix l'obtenir. Les pensions sont toujours trop lourdes pour celui qui les paie, trop faibles pour celle qui les reçoit... Mais on ne fait pas vivre de même deux ménages au lieu d'un avec des revenus inchangés.

L'AVENIR AU LIEU DU PASSÉ

M. Guillod propose que l'on aménage l'avenir plutôt que de liquider le passé. Il a examiné la situation dans d'autres pays européens. Dans l'absolu, il faudrait donner à la femme (elle arrête souvent de travailler lorsqu'elle se marie, elle est défavorisée sur le marché de l'emploi, etc.) la possibilité de se

recycler, de suivre une formation et d'acquiescer une indépendance matérielle. Pourquoi pas en empruntant pour lui donner le capital nécessaire à ce redépart. Autre possibilité, des prestations sociales qui seraient instaurées pour aider les familles monoparentales. Ou une assurance-divorce.

M. Guillod a relevé que si la notion de faute était supprimée pour l'octroi du divorce, elle risquerait de réapparaître au niveau financier...

D'autres problèmes sont liés à cette révision, comme celui des assurances sociales, traité l'après-midi par Suzanne Leuzinger, avocate à Zurich pour la répartition de la prévoyance professionnelle et Philippe Bois, professeur aux Universités de Neuchâtel et Genève pour l'AVS. Quant à Peter Balscheit, président de Tribunal de district de Sissach (BL), il s'est penché sur le divorce et la procédure. Une table ronde, animée par l'avocate zurichoise Jeanne Dubois, Mme Nordmann-Zimmermann, Bernard Schneider, président du Tribunal du district du Val-de-Travers et Heinz Hausheer, juge fédéral, a terminé cette journée.

(ao)

Votation du 12 juin: comité d'opposition

Abaissement de l'âge de la retraite

En vue de la votation du 12 juin prochain sur l'abaissement de l'âge de la retraite, un comité neuchâtelois d'opposition vient de se créer. Il est présidé par MM. Claude Frey et Jean Guinand, conseillers nationaux.

Le comité juge les exigences de l'initiative «irréalistes et dangereuses». L'initiative demande l'abaissement de l'âge de la retraite en deux étapes: tout d'abord 62 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes, puis 60 ans pour tous. Le Parlement et le Conseil fédéral ont rejeté massivement cette initiative.

Et ce pour quatre raisons. L'espérance de vie augmente, alors que la natalité recule. L'AVS serait confrontée à de graves difficultés: elle devrait prendre en charge 155.000 rentiers supplémentaires.

Les conséquences financières de l'initiative seraient insupportables. Elle constituerait un nouveau poids pour l'économie. Enfin, l'initiative aboutirait à une préretraite obligatoire, solution trop rigide.

(comm, pve)

LITTORAL

NEUCHÂTEL

Chute à cyclomoteur

M. Giovanni De Nuzzo, né en 1933 et domicilié à Neuchâtel, descendait le Crêt-Taconnet à cyclomoteur vers 14 h 20 hier lorsque, à hauteur du No 9, il traversa subitement la chaussée pour s'immobiliser sur le chemin d'accès de l'immeuble précité où il fit une chute. Blessé, il a été transporté à l'hôpital.

DÉCÈS

COLOMBIER

Mme Alice Hug-Berthoud, 1891.

FLEURIER

M. Aimé Robert, 83 ans.

MARIN

Mme Marianne Dubois, 1944.

PESEUX

M. Georges Jeanmonod, 1910.

divers

le cours
à la carte(vous pouvez planifier vos
cours au jour le jour et à
l'heure de votre choix)COURS EN PETITS GROUPES
COURS INTENSIFS

INTERLANGUES

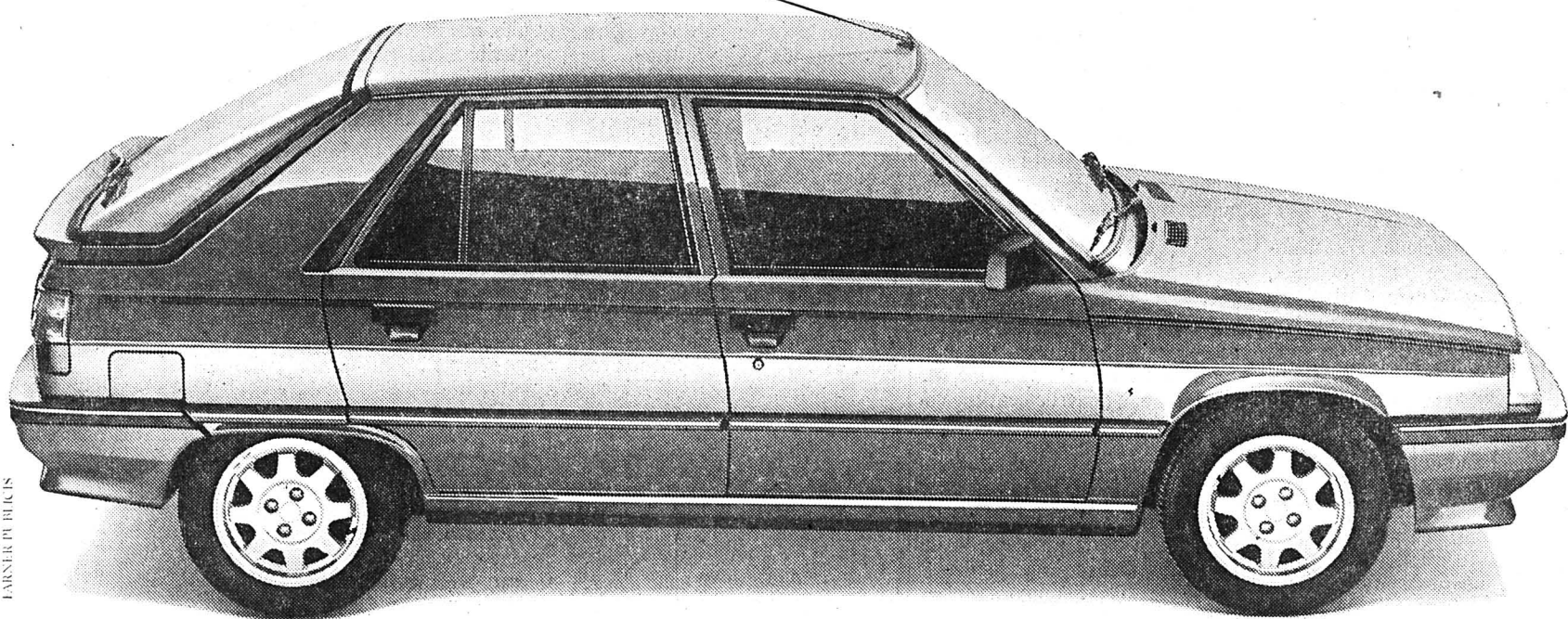
L'INSTINCT DE LA LANGUE

Rue de la Paix 33
La Chaux-de-Fonds

☎ 231 132

Les duvets
nordiques
devraient être
lavés tous les 3 ansLaver un duvet 160 x 210
avec sa fourre**39.-**Nous lavons votre
duvet le jour même.HILTBRUNNER
HAUPTSTRASSE
2557 STUDEN
LITERIE & RIDEAUX

032 53 14 14

LA NOUVELLE RENAULT 11 TXE CHEVERNY, 95 CHEVAUX.
AVEC UN ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE D'UNE
VALEUR DE FR. 1150.-. PLUS FR. 1000.- ADDITIONNELS
LORS DE LA REPRISE DE VOTRE VOITURE!Puissance et confort compris! Telle est la devise de la nouvelle Renault 11 TXE Cheverny (1721 cm³, 70 kW/95 ch). Son équipement supplémentaire est incroyable, mais vrai! Jantes en alliage léger, pneus taille basse, lève-vitres électriques à l'avant, deux rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, vitres teintées et verrouillage central des portes avec télécommande à infrarouge, le tout vaut Fr. 1150.-. Et si vous donnez votre voiture

en reprise à l'achat d'une Cheverny, nous vous faisons en outre cadeau de Fr. 1000.-. En plus de la valeur de reprise, bien entendu.

RENAULT 11 TXE CHEVERNY
FR. 19 940.-
SUPER OFFRE DE LEASING!RENAULT
DES VOITURES
À VIVRE

PASSEPARTOUT Assurance de voyages Mobilière Suisse. Financement et leasing: Renault Crédit SA, 022/2913 33.

Nouveau: Garantie 6 ans antiperforation. Renault préconise elf

offres d'emploi

OPLORGAPRIM PORRET SA
1003 Lausanne

cherche pour une entreprise de la Riviera vaudoise

un mécanicien

avec une formation d'agent de méthodes.

Place stable.

Mécanicien sans spécialisation méthodes serait formé par nos soins

chez un de nos clients.

Possibilité de participer à la mise en place d'une gestion de production par informatique.

Si ce poste plein d'avenir vous intéresse, veuillez téléphoner au

021/22 40 92 et demander M. G. Porret.

COMITE
INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE*Motivé(e) pour participer
à notre action humanitaire?*Le C.I.C.R., institution neutre et indépendante,
apporte protection et assistance aux victimes de conflits.Pour les besoins de ses délégations réparties
dans le monde entier, il cherche des**DÉLÉGUÉ (E)S**

Durant une période initiale de 2 ans minimum, vous pourriez agir directement et concrètement sur le terrain en vous occupant de prisonniers de guerre ou de détenus politiques, en recherchant des personnes disparues, en regroupant des familles dispersées, en organisant et réalisant des actions de secours, en mettant sur pied des programmes d'information à l'intention du public et en négociant avec des autorités, souvent au niveau gouvernemental.

- Si
- vous êtes de nationalité suisse
 - vous avez une formation universitaire ou un niveau jugé équivalent
 - vous maîtrisez l'anglais, le français et éventuellement l'espagnol
 - vous avez entre 24 et 40 ans
 - vous êtes célibataire
 - vous vous intéressez aux problèmes internationaux et aux cultures étrangères
 - vous avez de la facilité à nouer des contacts humains
 - vous êtes titulaire d'un permis de conduire

Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre offre de service, avec curriculum vitae, copies de diplômes et certificats ainsi qu'une photographie récente. Notre adresse:

C.I.C.R. Division Recrutement
17, avenue de la Paix, 1202 GenèveLe CAMPING
à prix avantageux!

Tente igloo Green Land

pour 3-4 personnes, avec tente extérieure métallisée, réfléchissante contre le froid et la chaleur, pare-vent et pare-soleil

199.-

Tente igloo Provence

pour 3 personnes **249.-**

Tentes canadiennes

2 places dès **79.-**

Tente Holliday à double toit

3 places **199.-**

Tentes bungalows

dès **398.-**Meubles de cuisine
dès**49.-**

Chaises pliantes dès

7.95

Tables pliantes dès

29.90

Bateaux pneumatiques

dès **99.-**Voyez notre exposition
de tentes au 2e étage

printemps

Une récolte fruitière déplorable

Les arboriculteurs du canton réunis à Cernier

Présidée par M. Michel Bertuchoz, l'assemblée annuelle de la Société cantonale neuchâteloise d'arboriculture s'est déroulée samedi dernier dans les locaux de l'École cantonale d'agriculture de Cernier.

Rondement menée, cette réunion statutaire a permis de faire le point sur l'année écoulée, une année modeste au point de vue des activités de la société et déplorable en ce qui concerne les récoltes de fruits en raison des mauvaises conditions météorologiques, précisera le président dans son rapport.

Comptant quelque 172 membres, un nombre fort réjouissant, la Société cantonale d'arboriculture a proposé à ses adhérents une visite de l'arboretum d'Aubonne, l'an passé, et organisé avec l'Association Rétropommes, les journées d'automne du WWF consacrées aux fruits de nos vergers. Une manifestation qui a connu un succès populaire sans précédent.

Cette mauvaise année arboricole a aussi été constatée par la Station cantonale d'arboriculture, M. Charles-Edouard Jeanty précisant que le pressoir à fruit de l'ECA

n'avait produit que 25.000 litres de jus en 1987, ce qui ne s'était pas vu depuis très longtemps.

La station s'est également occupée de compléter l'inventaire des cultures et a procédé aux contrôles des pépinières, offrant par ailleurs conseils et coups de pouce aux amateurs d'arboriculture du canton tout en servant d'intermédiaire entre professionnels et institutions. Cette année, un cours de taille sera mis sur pied, M. Bertuchoz espérant être plus disponible désormais puisqu'il bénéficie de la retraite, alors que l'on visitera une fromagerie dans le canton de Fribourg et que la société sera étroitement liée à l'organisation du centenaire de la Chambre d'agriculture en septembre.

Le comité a été réélu en bloc, M. Olivier Mani, nouvellement engagé par la CNAV, reprenant le secrétariat des arboriculteurs.

Cette partie administrative a été suivie de la visite de l'école, non sans que quelques membres s'inquiètent de la propagation de la varroase dans les ruchers déstabilisant la pollinisation des vergers suisses. M. S.

De fragilité en incertitude

Les délégués du syndicat FCTA en assemblée

Les délégués de l'Union régionale Neuchâtel de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation ont tenu leurs assises annuelles samedi aux Geneveys-sur-Coffrane en présence du conseiller d'Etat Pierre Dubois. Une assemblée placée sous le signe de la solidarité.

Présidente de la section, Mme Francine Humbert-Droz a rappelé les grands objectifs du syndicat représentant les vendeurs, les chauffeurs et les travailleurs du secteur chocolatier et du tabac; quatre dossiers que le secrétaire M. Serge Mamie, devra continuer à plaider avec la pertinence et la volonté qu'on lui connaît.

La restructuration à venir de Jacobs-Suchard, la Loi sur la police du commerce, le congé du 26 décembre pour les vendeurs et l'initiative sur les 40 heures de travail hebdomadaires sont les principaux motifs de la mobilisation des

travailleurs; des combats anciens ou à venir qui ne pourront être gagnés que si l'on fait preuve de solidarité à l'intérieur des secteurs et des entreprises.

NOCTURNES

A ce propos encore, Mme Humbert-Droz a réaffirmé la volonté de la FCTA de n'accepter que quatre ouvertures nocturnes par année, dans le secteur de la vente, cela par respect de la famille.

Commentant avec humour l'épais rapport annuel soumis à l'assemblée, le secrétaire syndical Serge Mamie a souligné la réjouis-

sante progression des membres affiliés, la section comptant un effectif de 1944 personnes, le cap des 2000 devant être aisément franchi cette année encore. Autre phénomène, 20% des syndiqués ont moins de 25 ans ce qui est encourageant.

L'avenir laisse planer des incertitudes quant au maintien des emplois, il faudra dès lors être fort et se battre pour que Neuchâtel puisse non seulement vaincre l'adversité, mais supporter une nouvelle dynamique d'ensemble à l'Arc jurassien.

A relever encore que comptes et budget ont été acceptés par l'assemblée qui a réélu son comité en bloc et nommé un membre d'honneur en la personne de M. Max Kleiner, ancien chef du personnel de FTR.

SOLIDARITÉ

M. Pierre Dubois s'est longuement exprimé sur le rôle des syndicats qui sont là pour conseiller et aider

les travailleurs à trouver des solutions communes aux questions fondamentales posées par une économie en pleine mutation. Lorsque les temps sont difficiles, il ne faut pas se désolidariser et avoir des positions claires autour de la table de négociation, seule opportunité constructive.

Aujourd'hui, il faut se préparer à une modification imprévisible des situations économiques, une incertitude néfaste inscrite dans un climat de fragilité générale.

SUCHARD

Parlant du cas Suchard, M. Dubois a tenu à préciser que prendre des mesures de rationalisation, pour rester concurrentiel, était économiquement juste, mais qu'il fallait une fois pour toute cesser de prétexter les régions excentriques. Dès lors, il ne devrait rien se passer de très grave dans l'entreprise.

Des paroles apaisantes qui ont précédé l'hommage aux jubilaires du syndicat. M. S.

Les jubilaires de la FCTA

60 ans de syndicat: Pierre Droz, La Chaux-de-Fonds; Pierre Fleury, La Chaux-de-Fonds; Hélène Lafranchini, Le Locle; Georges Zumbrennen, Cormoret.

50 ans: Raymond Ducommun, Les Brenets; Roger Jeandupeux, Les Breuleux; Werner Klein, Péry.

40 ans: Emmanuel Bartl, Peseux; Rémy Béguin, La Chaux-de-Fonds; André Cachelin, Neuchâtel; Georges Clerc, Coffrane; Adèle Conus, Corbières; Pierre Conus, Corbières; Georges Donzé, La Chaux-de-Fonds; Jean-Pierre Gendre, Neuchâtel; Liny Girard, Le Locle; Nelly Lehmann, La

Chaux-de-Fonds; Mathilde Margot, Saint-Aubin; Maurice Monnard, Neuchâtel; Gilbert Perrin, Couvet; Werner von Kaenel, La Chaux-de-Fonds; Adrien Vuille, La Chaux-de-Fonds.

25 ans: Nelly Burkhalter, Court; Pierre Cossy, Neuchâtel; Mebarek Djaid, Yverdon; Bruno Guglielmoni, Neuchâtel; Ruth Huguenin, La Chaux-de-Fonds; Pierre Jacot, La Chaux-de-Fonds; Simone Muriset, Cressier; Lucie Rattaz, La Chaux-de-Fonds; Andrée Stauffer, La Chaux-de-Fonds; Eric Wenger, La Chaux-de-Fonds.

L'anneau Hans Reinhart à Emil

La Société suisse du théâtre a remis, dimanche à Fribourg, l'anneau Hans Reinhart 1988 à Emil Steinberger, le célèbre Emil.

Elle entendait récompenser les mérites que l'artiste lucernois s'est acquis sur la scène, en Suisse allemande et en Suisse romande. Cette récompense est la plus

haute distinction remise à un homme de théâtre. Elle est décernée tous les ans depuis 1957.

Rappelons enfin que ce comique a vécu pendant quelque temps au Val-de-Ruz. (ats)

NEUCHATEL 29

DISTRICT DE BOUDRY

Dernière séance éclair

Au Conseil général d'Auvernier

Le législatif d'Auvernier a tenu sa dernière séance de législature à la veille des élections.

Une séance qui n'a pas duré bien longtemps puisqu'en moins d'une demi-heure les comptes étaient acceptés ainsi qu'un crédit d'étude. Vendredi soir le Conseil général d'Auvernier a tenu une très brève séance.

Il a accepté les comptes et leur bénéfice de 315.000 francs meil-

leur de près de 133.000 francs par rapport au budget.

Un crédit pour les frais d'études hydrogéologiques et de génie civil du Merdasson a été voté par 25.000 francs. Cela ne représente qu'un cinquième du coût total, d'autres partenaires (communes et CFF) étant aussi concernés par cette dépense. Les subventions viendront en déduction de ce montant. A. O.

immobilier

espace & habitat

A vendre à La Chaux-de-Fonds

superbe propriété de maître

piscine intérieure chauffée, grand garage, 8 pièces, 2945 m², terrain 3400 m². Magnifiquement arborisé. Pavillon de jardin. Très belle situation.

espace & habitat, av. Léopold-Robert 87, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 77 77/76

espace & habitat

A vendre au Locle

Appartement de 4 1/2 pièces

dans le haut de la ville. Très belle situation.

Appartement de 5 1/2 pièces

près du centre. Entièrement rénové.

espace & habitat, av. Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 77 77/76

divers

CADONETT VIVELLE Spray pour les cheveux 280g+350g 4 sortes 100g 1.50 **4.20**

BADEDAS Bain relaxant 1000ml 100ml - 69 **6.90**

REXONA PRESTIGE Déodorant 75ml 10ml - 56 **4.20**

NIVEA FOR MEN Aftershave Baume 100ml 5.30 **5.30**

NIVEA Savon de toilette 3x140g 3 pièces 100g - 64 **2.70**

KOSILI Bain traitant 500g 100g 1.15 **5.75**

FA Douche **5.60**

2 pièces 2x250ml 3 sortes 100ml 1.12

passer d'abord à l'

UNIP

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Grosses sommes en peu de temps.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. Mensualité env. Fr.

Nom Prénom

Date de naissance Etat civil

Rue NP Litu

Habitant depuis Tél.

Profession Revenu mensuel

Date Signature

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25
D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS

A remettre à Villars-sur-Ollon

magasin d'horlogerie-bijouterie

conviendrait à un horloger ayant le sens du commerce; situé au centre de la station; agencement moderne; libre tout de suite ou à convenir; toutes les propositions seront examinées.

S'adresser sous chiffres 166-851 Publicitas, 1800 Vevey

Pickalbatros SA

Gestion hôtelière - Achat - Vente - Courtage
Rue de l'Helvétie 52
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 69 95/96

A remettre à La Chaux-de-Fonds

petit café-restaurant

avec terrasse.

Pour traiter: M. Ruedi.

Ecole de commerce: une décision illicite

Selon le gouvernement, le Municipal de Saint-Imier aurait outrepassé ses droits

Sur une plainte, puis un recours, de Stéphane Boillat, un jeune citoyen de Saint-Imier, le Conseil exécutif vient de juger que le Conseil municipal local avait outrepassé ses compétences, en décidant seul que l'Ecole supérieure de commerce comporterait une verrière sur sa façade nord. Une spécialité architecturale certes appréciée de la majorité de la population; ce qui n'empêche pas M. Boillat de poser des questions «de principe».

Stéphane Boillat, étudiant en droit de 23 ans, est à la base de cette affaire, qui affirme bien n'avoir été soutenu par aucun mouvement ou parti politique, ce même s'il appartient à Alliance jurassienne. «J'ai agi en tant que citoyen autorisé à le faire par la loi. Et ma démarche n'a rien de "politique", même s'il en découle certaines leçons à tirer à ce niveau».

UNE PLAINTE, PUIS UN RECOURS

Tentons, tant que faire se peut, de résumer les faits, même si la procédure a nécessité un temps important.

Fin 1985, le corps électoral ac-

ceptait un crédit de quelque 5 millions de francs, pour la rénovation de «son» Ecole supérieure de commerce. Les travaux entrepris, un an plus tard, on se rendait compte que la façade nord du bâtiment se trouvait dans un état lamentable, sa rénovation exigeant un gros investissement.

Début février 1987, le Conseil municipal décidait alors de construire là une verrière de quelque 90 mètres carrés, déposant pour ce une demande de permis de construire.

Un mois plus tard à peine, Stéphane Boillat réagissait par une plainte en matière communale, déposée auprès du préfet de dis-

trict et demandant à ce dernier de prendre les mesures nécessaires par ce qu'il considérait comme une violation des droits politiques des citoyens.

SCRUTIN POLITICO-FINANCIER

Les citoyens imériens avaient certes voté, en décembre 1985, un crédit global pour la rénovation de l'école en question. Cependant, du fait qu'il était accompagné d'un message, le référendum institué par la municipalité peut être considéré comme «politico-financier» et portant donc également sur le contenu du projet. Le Conseil exécutif a admis ce fait, et donc le recours déposé en août 1987 par Stéphane Boillat, auparavant débouté par le préfet du district.

On signalera que le gouvernement bernois a précisé, dans cette affaire, que la marge de manœuvre d'un exécutif communal est limitée par le contenu du message qui accompagne certains référendums.

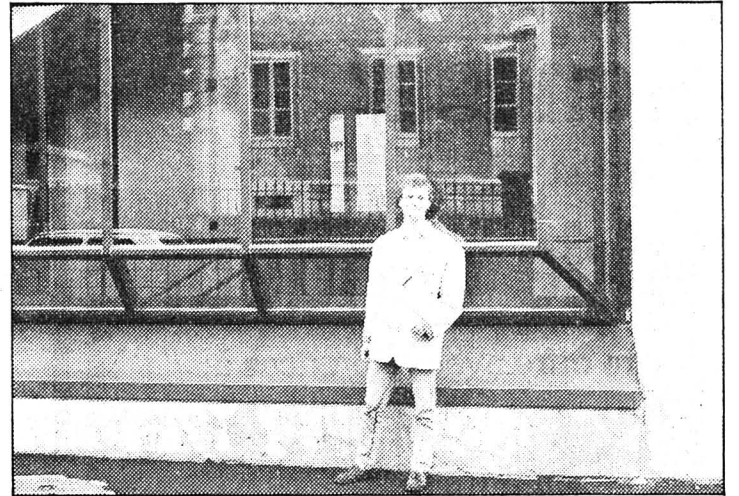
Dans le cas soumis, le Conseil exécutif juge que le Conseil muni-

cipal de Saint-Imier a outrepassé ses compétences, en décidant de créer une verrière, alors même que le corps électoral s'était prononcé pour la rénovation «pure et simple» d'un bâtiment qualifié d'historique. Et de déclarer, dans son jugement, que ladite décision était illicite.

«FRUSTRANT»

Après avoir été débouté par le préfet, Stéphane Boillat a vu son recours accepté par le Conseil exécutif. Ce qui n'empêche pas la verrière en cause de briller de mille feux. «Sa valeur et la manière dont elle peut plaire aux citoyens ne constituaient pas l'objet de mon intervention.»

Ce que visait le jeune Imérien: savoir selon quels critères se mesure la marge de manœuvre d'un Conseil communal pour l'exécution d'un projet accepté indirectement par le biais d'une votation portant sur un crédit, question jugée d'un grand intérêt par le Conseil exécutif et jamais résolue jusqu'ici dans le canton.



Stéphane Boillat devant la verrière «incriminée»... (Photo Impar - de)

Son but, dans ce sens, est atteint. Et sa plainte, suivie du jugement cantonal, a prouvé le pouvoir dévolu au corps électoral, respectivement au Conseil général, puisque ce dernier rédige les messages limitant justement les compétences du Conseil municipal.

Mais le résultat finalement at-

teint n'empêche pas le plaignant de ressentir une frustration certaine, dans le sens où une plainte du genre de la sienne ne possède pas l'effet suspensif nécessaire pour empêcher une réalisation illicite, telle la verrière de l'Ecole de commerce.

D. E.

TRAMELAN

Nouveau président à la Société de sauvetage

Se dévouer pour sauver, c'est l'objectif principal des membres de la Société de sauvetage de Tramelan qui lors de son assemblée générale a décidé du programme d'activités et pris connaissance d'un bilan positif pour l'exercice écoulé. Un nouveau président a été désigné en la personne de Gérard Angehrn.

Une vingtaine de membres ont participé à cette réunion présidée pour la dernière fois par Walter Glauser. La lecture du procès-verbal par Virginie Debart n'a donné lieu à aucune remarque. Les comptes, commentés par Jean-Philippe Châtelain, ont fait ressortir des finances saines malgré une légère diminution de fortune.

Il y a maintenant 14 ans que Walter Glauser a fondé cette société à la suite d'un cours donné par Michel Berger et Roger Jacques de La Chaux-de-Fonds. L'assemblée constitutive avait alors réuni juste le nombre de

membres requis pour créer une association, le premier comité était constitué comme suit: président, Walter Glauser; membres, Marie-Claire Rossel, Maryline Nicolet, Jean-Philippe Châtelain et Jean-Daniel Houriet.

Après des débuts difficiles, la société a atteint un effectif de 40 membres. Le président, après avoir œuvré pour la bonne marche de la société depuis sa fondation, a décidé de passer le témoin tout en y restant actif. Pour les services rendus, le titre de président d'honneur lui a été décerné. A relever que c'est la première fois que pareil titre est attribué au sein de la Société de sauvetage.

Pour le remplacer, l'assemblée a nommé Gérard Angehrn qui a accepté la direction de la société; siégeront à ses côtés Nicole Landry, Virginie Debart, Jean-Philippe Châtelain et Héli Benoit.

M. Glauser a dit toute sa satisfaction pour l'activité écoulée. La

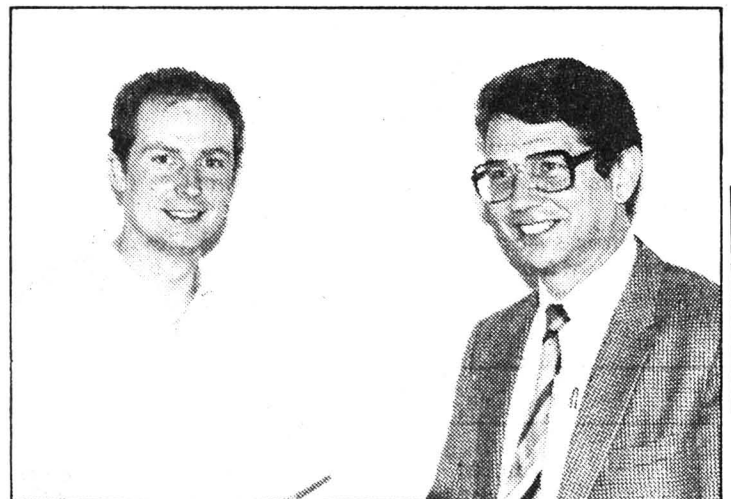
participation a été excellente et la société a été bien représentée lors des diverses assemblées régionales. Il n'est pas exclu que la société tramelote accepte cet automne l'organisation de l'assemblée des délégués de Suisse romande. Il a enfin donné quelques renseignements sur le cours de secouriste qu'il organisait. Puis Nicole Landry, chef technique, a informé l'assemblée sur les nombreux cours qu'elle a donné durant la saison. Cours de jeunes sauveteurs, brevets I, cours ABC, plongée libre avec palmes et tubas, etc. A noter particulièrement le travail sérieux dispensé lors de ces cours, puisque tous les élèves ont obtenu les brevets souhaités.

ACTIVITÉS FUTURES

Différents cours seront à nouveau organisés (certains ayant déjà débuté). En été, l'activité se déroule principalement à la piscine de Tramelan alors que celle de Malleray-Bévilard accueille les Tramelots en hiver. Il faut souligner l'excellente collaboration entretenue avec les responsables de Malleray-Bévilard ce qui facilite le déroulement de l'activité de la société.

CARNET DE DEUIL

MOUTIER. - On apprend avec peine le décès de deux personnes fort connues à Moutier. Walther Dysli, 79 ans, ancien chauffeur à l'usine Bechler, était veuf et père de trois enfants. M. Huguet, 68 ans, agent d'assurances et membre fondateur de l'Aéro-Club, était marié et père de deux enfants. Ces deux personnes étaient très connues à Moutier, où elles seront regrettées. (kr)



Le nouveau président Gérard Angehrn (à droite) qui succède à Walter Glauser. (Photo vu)

Le folklore à l'honneur

Soirée réussie grâce au Jodleur-Club



Un Jodleur-Club en pleine santé dirigé par Constant Schmied (Photo privée)

La musique folklorique n'est pas en perte de vitesse à Tramelan! Grâce au Jodleur-Club Tramelan, l'on a pu se rendre compte que le club cher au président Roland Roy, placé sous la direction de Constant Schmied, est en pleine santé.

Samedi soir, à l'occasion du concert annuel du Jodleur-Club Tramelan, la musique folklorique a été mise à l'honneur. Une belle assistance pour cette soirée placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur avec les histoires drôles de Jean Charpier, qui a officié comme présentateur.

Il n'est pas inutile de rappeler que le club tramelote est l'un des rares clubs de la région à interpréter ses chants en français, ce qui donne à son programme une note particulière. Fidèles à la tradition, ses membres ont une nouvelle fois présenté dans une salle magnifiquement décorée de jonquilles des productions de qualité, donnant

l'occasion aux mélomanes présents d'apprécier la parfaite interprétation de nombreux chants tirés d'un large répertoire. Le duo Esther Zryd et Constant Schmied a aussi obtenu les faveurs d'un public qui a su apprécier les voix mélodieuses de ces deux chanteurs (frère et sœur) qui se sont distingués lors de concours importants.

En solo, Esther Zryd s'est révélée merveilleuse; elle en fut largement ovationnée. En qualité de société invitée, le Jodleur-Club Flühli, d'Oberbottigen, a apporté sous une forme différente le folklore de sa région. Plusieurs duos interprétés par Jürg Aeschlimann, Hans Ruedi Steiner et Niklaus Zehnder ont été autant de moments de plaisir. C'est avec l'orchestre «Länderquintett Ilfis», de Langnau, que la soirée familière s'est poursuivie dans une folle ambiance jusqu'au petit matin.

(vu)

CELA VA SE PASSER

Conférence à Loveresse

En parallèle à l'exposition «Un avenir pour la campagne, l'Association régionale Jura-Bienne organise, ce soir à 20 heures, au Centre de formation et de vulgarisation agricole, une conférence ayant pour thème: La politique régionale, problèmes actuels et défis futurs.

L'orateur, M. Jean-Paul Rey, collaborateur scientifique à l'OFIAMT, dissertera des problèmes propres aux régions périphériques et présentera les opportunités existantes en vue d'un rééquilibrage du poids des campagnes en face de celui des villes.

Pour une région comme la nôtre, périphérique mais fortement industrialisée, le regard d'un membre de l'administration fédérale s'avère à plus d'un titre intéressant, raison pour laquelle l'Association régionale Jura-Bienne recommande cette conférence. (sp)

JURA BERNOIS 29

J'engage

aide magasinier chauffeur livreur

Permis voiture
Si possible avec notion de mécanique.
Esprit d'initiative, bonne présentation.
S'adresser:
Matériaux de construction Gilbert Fivaz,
2043 Boudevilliers, ☎ 038/36 13 50

Madame

Brigitte Pieren

pédicure,
aux Hauts-Geneveys
informe ses patients
qu'elle a repris son
activité.
☎ 038/53 33 34

Du fair-play, s.v.p.

A louer

belle salle
de 230 m²
Agencée avec
mobilier et cantine
☎ 039/26 72 73

Restaurant
cherche
une

sommelière
pour le service
du matin;
une

sommelière
pour le service
du soir.

Ecrire sous chiffres
DF 7382 au bureau
de L'Impartial.

A vendre

moto Honda

XL 600 R
modèle 86,
12 000 km
+ divers
accessoires.
☎ 039/26 86 82

Particulier cherche
à acheter

S.I.

importance 3 M
Faire offres
sous chiffres 91-801
à ASSA
Annonces Suisses SA,
av. Léopold-Robert 31,
2301
La Chaux-de-Fonds

Vendez-nous votre

OR

Bagues, bijoux,
or dentaire, même
défectueux, à des prix
maximaux. Mettre
dans une enveloppe
recommandée à
notre adresse.
Vous recevrez notre
versement postal
dans les 3 jours.

Darlehens AG
Bifangplatz 73
4600 Olten
☎ 062/26 54 26

En toute saison,
L'Impartial
votre source
d'informations

von **gunten**

LUNETTES
LENTILLES
DE CONTACT

MAÎTRES
OPTICIENS
DIPLOME
FEDERAL

Léopold-Robert 23
039/23 50 44

Problème de pneus?

Garage de l'Hôtel-de-Ville 25
A. Bergamin, ☎ 039/28 40 20

aux meilleures conditions.

Demande à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.

J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94

A vendre

Ph. Zysset

nature morte, 1973, huile.
☎ 039/44 14 00

mini-annonces

à vendre

VÉLO HOMME, 10 vitesses. Siège auto bébé. Chaise haute bébé. Poussette. Le tout en très bon état. Faites votre prix! ☎ 039/28 28 62

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues

offres d'emploi

Nous cherchons pour compléter notre équipe

vendeur et aide vendeur

Faire offre avec références à:

P.-A. KAUFMANN et Fils

Marché 8
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 56

HK

Cherche pour début octobre 1988, une

responsable

pour son futur magasin spécialisé dans les articles de ménage, à Neuchâtel.

La préférence sera donnée à une personne dynamique ayant l'expérience de la vente.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et certificats à: **HAEFLIGER & KAESER SA**, rue du Seyon 6, 2001 Neuchâtel.

BERTOLUCCI

Fabrique d'horlogerie en pleine expansion cherche de suite ou pour date à convenir:

UN HORLOGER

Pour service après-vente.

POSEUSES DE CADRANS EMBOITEUR (SE) QUALIFIE (E)

Horaire libre.

Faire offres détaillées ou téléphoner à:

Bertolucci SA
Fabrique d'horlogerie
57, route Principale
2533 Evillard/Switzerland
Téléphone 032 22 15 15

Société en pleine expansion, leader depuis 10 ans dans la diffusion de produits cosmétiques de qualité, cherche pour son service externe des

collaboratrices

pour la promotion de ses produits de soins et maquillages dans votre région.

Nous vous proposons une activité féminine, variée avec un horaire libre.

Une formation théorique et pratique vous est assurée par nos responsables en esthétique, également pour les personnes débutantes.

Nous vous assurons un salaire fixe, des frais de déplacement et une voiture d'entreprise.

Si vous avez le contact aisé, une bonne présentation, n'hésitez pas, appelez-nous au **021/35 89 74** pour de plus amples informations.

... les Naturelles ...
COSMETIQUE SUISSE DE QUALITE

Urgent

**Technicien mécanicien
constructeur
Electricien-électronicien
Monteur électricien
Ingénieur ETS
Mécanicien automobiles
Horlogère complète ou semi
Secrétaire**

(français, allemand, anglais, italien)

+ des aides
dans les professions ci-dessus.

Suisses ou permis valables.

☎ 039/27 11 55.

L'annonce, reflet vivant du marché

MIGROS

cherche pour le 1er août 1988, pour son MM Le Locle:

une apprentie

en alimentation générale;

une apprentie en textiles

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à **M. Lehmann, au Locle**, ☎ 039/32 17 32.

Nous cherchons pour notre service de propriété industrielle une

secrétaire

- français-anglais (d'autres connaissances linguistiques constitueraient un avantage);
- sachant rédiger et travailler de façon indépendante;
- consciencieuse et disponible.

Faire offres écrites accompagnées des documents usuels à

INFOSUISSE Information horlogère et industrielle, 2301 La Chaux-de-Fonds

printemps

Nous cherchons pour le Supermarché

caissière

(A temps partiel - 70%)
Entrée: tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements et rendez-vous,
☎ 039/23 25 01, bureau du personnel.



Plus de 200 collaborateurs au service des consommateurs, commerçants, restaurateurs et détaillants de Suisse romande.

Nous engageons pour nos magasins de Bienne et Neuchâtel:

bouchers de plot

Nous offrons à de jeunes professionnels motivés:

- une activité intéressante au service de notre importante clientèle;
- une rémunération liée aux performances de vente;
- des possibilités de promotion;
- les avantages d'une grande société.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres au **Service du personnel des Laiteries Réunies, case postale 387, 1211 Genève 26**, ☎ 022/71 32 32, interne 230.

Ecole d'ingénieurs
Saint-Imier



Ecole technique supérieure, ETS
Nous mettons au concours un poste à plein temps de

professeur

chargé:

- d'enseigner l'automatique, la régulation, les capteurs et senseurs, les micromécanismes, l'informatique appliquée à la robotique et d'autres branches en rapport avec ces spécialités;
- de diriger le laboratoire de microtechnique ainsi que les travaux de semestre et de diplôme des étudiants;
- de développer les applications de la robotique.

Titre exigé: ingénieur EPF en microtechnique, éventuellement en électronique ou physique avec spécialisation ultérieure, ou personnalité de formation équivalente. Quelques années d'expérience dans l'industrie ou dans un institut de recherche et bonnes aptitudes pédagogiques sont souhaitées.

Entrée en fonctions: 1er août ou date à convenir.

Le cahier des charges peut être demandé au secrétariat de l'école, ☎ 039/41 35 01.

Les offres manuscrites avec **photographie, curriculum vitae, références et certificats** sont à adresser jusqu'au **6 juin 1988** à la Direction de l'Ecole d'ingénieurs, Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vuillens

L'absence totale d'inquiétude dans les propos de sa belle-mère n'avait laissé aucun doute dans l'esprit du romancier. Celle-ci était au courant depuis le début des relations que sa fille entretenait avec Belloni. Elle devait penser que les «cousins» s'étaient payé ensemble une escapade. Pour échapper quelque temps aux contraintes que faisait peser sur eux la vie conjugale. Quant à lui, pas un seul instant elle n'imaginait qu'il pourrait se formaliser de cette situation ambiguë. Peut-être croyait-elle qu'il savait que Valérie couchait avec Aldo. Qu'en mari tolérant il fermait les

yeux sur ce détail. Elle pensait sans doute qu'étant amoureux fou de sa femme, il lui pardonnerait tout lorsqu'elle rentrerait à la Grange Carrée. Pour elle comme pour sa fille, il devait passer pour un parfait gogo. Un «micheton» avait clamé méchamment la jeune femme, la veille, avant qu'il ne la tue!

— Moi aussi M. Larry, je crains que Mme Valérie et M. Aldo se soient noyés. Ils n'étaient pas toujours très prudents. Souvent, quand je les voyais se baigner en bas, près du ponton, je leur disais de se méfier. Avant-hier encore je leur ai fait un peu peur en les regardant faire trempette au pied de la cascade. S'ils ont plongé à l'endroit où on a retrouvé le bateau, sûr qu'ils se sont noyés. Par là-bas il y a plein de courants qui attirent vers le fond...

Puis le vieux ajouta en soupirant:
— Ah! on peut dire qu'il s'en est passé des choses ces dernières heures! Il y a eu aussi le tremblement de terre de cette nuit... Mais ça avait commencé bien avant. Par le tarissement de la source. Elle a brusquement cessé de couler hier en fin d'après-midi. C'était déjà pas bon signe. Mon grand-père disait toujours: «Quand une source disparaît, c'est un malheur qui se prépare!». Je crois bien qu'il avait raison.

Le Saut-Mouthier 9 h 20

Léon Vessaz était veuf depuis une quinzaine d'années. L'ancien cantonnier habitait une maison au toit fatigué, aux murs couverts de lierre dans le hameau du Saut-Mouthier. A présent que ses cinq enfants avaient quitté la région, il vivait seul avec Pollux, un vieil épagnou breton qui lui rendait bien son affection.

Lorsqu'il le vit préparer sa musette dans la cuisine, y mettre deux œufs cuits durs, une gamelle de pommes de terre en salade, un morceau de lard froid, une portion de comté, deux bonnes tranches de pain de ménage et une chopine de rouge, le chien comprit que son maître s'appêtait à partir pique-niquer sur les hauteurs. Dès lors, pour ne pas se faire oublier, il ne le quitta plus d'une semelle et le suivit dans l'atelier du rez-de-chaussée où le vieux rangeait son matériel d'apiculteur.

L'élevage des abeilles, c'était la passion du père Vessaz. Il s'occupait depuis des années d'une trentaine de ruches installées à la limite des sapinières, dans un pré pentu dont il était propriétaire, sur le revers du Mont-Nezon. Il en tirait un miel roux, parfumé d'essences balsamiques qu'il écoulait facilement en vente directe. Les familiers du Camping du Moulin,

surtout les Hollandais et les Allemands, étaient pour lui de bons clients car ils appréciaient les produits du terroir franc-comtois.

— Alors Pollux, tu crois qu'on va quand même pouvoir grimper là-haut ce matin? on est fatigué tous les deux. On n'a guère dormi la nuit dernière à cause de ce maudit tremblement de terre...

L'animal, qui semblait comprendre tout ce que disait son patron, manifesta ses sentiments en grattant le bas de son pantalon avec sa patte et poussa des petits gémissements.

— Là! Là! C'était pour rire. Tu sais bien qu'on va monter voir nos belles! On s'arrêtera en route autant de fois qu'il le faudra pour se reposer. Dame! On n'est plus de première jeunesse tous les deux. Faut qu'on s'ménage. Cet après-midi, après avoir cassé la croûte, on f'ra une bonne petite sieste à l'ombre des sapins. Pour rattraper le sommeil en retard.

L'ancien employé des Ponts-et-Chaussées endossa son sac tyrolien bourré d'outils et d'ustensiles d'apiculture, mit sa musette à provisions en bandoulière sur son épaule, ajusta sa casquette de cantonnier sur son crâne chenu puis quitta sa demeure. Il tira simplement sa porte derrière lui, sans la fermer à clef. (A suivre)

L'écologie préhistorique à fleur de terre

Sondages sous la Transjurane: première suisse

Les sondages effectués par la section d'archéologie de l'Office du patrimoine historique jurassien, sous le tracé de la Transjurane, ont permis d'inaugurer une nouvelle approche scientifique de lecture du relief, notamment par prélèvement de pollens.

Jusqu'à ce jour, les sondages étaient exclusivement faits aux fins de découvrir de nouveaux sites. Désormais, les archéologues jurassiens étudient finement chaque coupe pratiquée, pour déterminer les interactions qui existent entre l'homme préhistorique et son environnement.

Les sédiments - dépôts laissés par l'eau et le vent - sont souvent porteurs de beaucoup de données et les études géologiques et palynologiques - étude des pollens et des fossiles - aboutissent à retracer l'histoire de la végétation et du relief avec les impacts dus aux activités humaines. Il est vrai que certaines poussières comme les pollens, se conservent fort bien pendant des millénaires, et qu'on y lit comme dans le marc de café.

On découvre alors les habitudes agrestes des hommes, l'histoire de l'agriculture et celle des forêts à un moment précis de notre histoire lointaine. Il s'agit-là de la première recherche de ce type à être ainsi

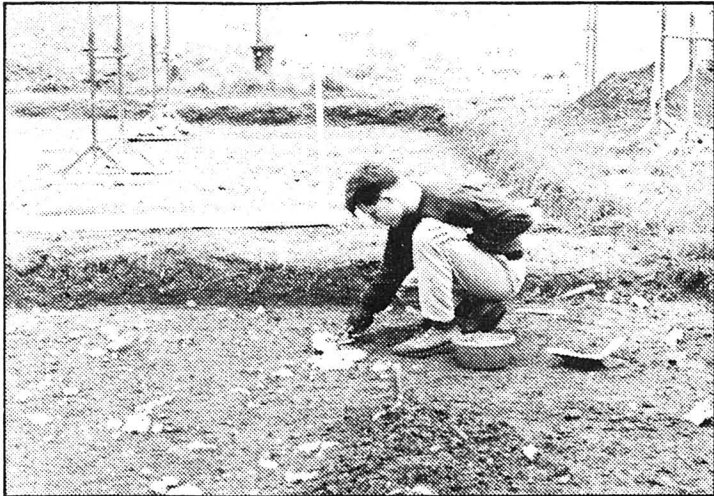
conceptualisée et mise en œuvre en Suisse.

GISEMENTS GALLO-ROMAINS

Les sondages ont abouti à la découverte de trois nouveaux gisements aux Montoyes (Boécourt), aux Esserts (Courfaivre) et à Tivila (Courtételle). Le premier et le dernier sont gallo-romains, alors que le deuxième paraît protohistorique.

L'équipe de sondages a également relevé la présence d'un site du «bronze final» à Glovelier, mis à jour par les travaux de canalisation des eaux usées. L'archéologue cantonal jurassien, François Schifferdecker, nous a fait découvrir hier le site des Montoyes à Boécourt (proche de Glovelier), placé sur un replat d'une colline, au sud du village.

Il devait y avoir anciennement, au pied de la colline, un étang probablement très important qui peut avoir été à l'origine de l'établissement gallo-romain. Le site avait



Un étudiant triant chaque parcelle de terre au moyen d'une truelle fine. (Photo Impar GyBi)

déjà été mentionné dans l'Histoire jurassienne par Auguste Quiquerez, qui signalait à cet endroit-là une villa gallo-romaine. Au cours des sondages du printemps 1987, des fondations de murs, de nombreuses tuiles et des tessons de céramique ont été découverts. Dès avril 1988, des fouilles systématiques furent organisées à cet endroit.

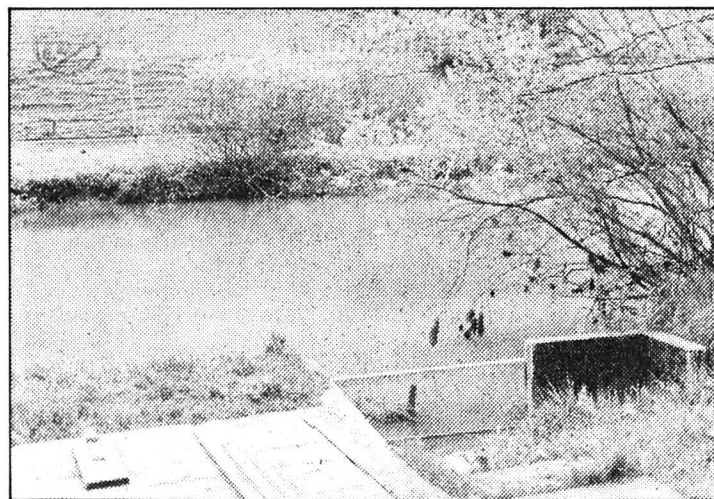
L'équipe de recherche est dirigée sur le terrain par Olivier Paccolat, archéologue spécialisé dans l'étude de l'époque gallo-romaine. Les

premières observations permettent de reconstituer deux bâtiments datant du premier au troisième siècle après J.-C. Sous les couches de cette époque gallo-romaine, on a trouvé une fosse contenant de la poterie de l'âge du bronze final (1190 - 850 avant J.-C.).

Le coût de ces recherches, dévisé à 1,5 million de francs pour 1988, est pris en charge à raison de 95 % par la Confédération, dans le cadre des travaux de la Transjurane. GyBi

L'eau jurassienne à la sauce zurichoise

Des étudiants de l'EPFZ scrutent nos flots



Une certitude pour Ami Lièvre: propre ou usée, la gestion de l'eau doit se faire par une même instance. (Photo Impar-GyBi)

Une vingtaine d'étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich EPFZ ont axé leurs travaux de recherches sur les eaux usées et potables de la République et canton du Jura, en collaboration avec l'Office des eaux et de la protection de la nature (OEPN) et les communes concernées.

L'expérience vécue en 1987 est reconduite pour 1988. De quoi s'agit-il? Les étudiants du Département de génie rural et de la mensuration de l'EPFZ ont pour habitude de confronter sur le terrain les connaissances reçues au cours de leurs études et de proposer ainsi en fin de formation d'ingénieur, un travail de diplôme basé sur la réalité. C'est le canton du Jura qui a été choisi comme lieu d'expérimentation.

Le Jura présentait en 1979 un retard considérable en matière de gestion des eaux, retard grandement rattrapé en moins d'une dizaine d'années puisque aujourd'hui l'on compte que seulement 10 à 15% de la population ne boivent pas de l'eau potable en permanence.

QUAND TOUT EST POSSIBLE

Dans un premier temps, le professeur Trüb de l'EPFZ et ses assistants recensaient avec Theo Voelke et Ami Lièvre de l'OEPN les problèmes de diverses communes susceptibles d'entrer en ligne de compte pour les travaux des étudiants. Contact a ensuite été pris avec la dizaine de communes concernées. Les problèmes à résoudre

touchent aussi bien l'approvisionnement en eau potable que l'épuration des eaux usées.

Dans l'élaboration de leurs projets, les étudiants n'ont pas à tenir compte de facteurs économiques, ce qui peut créer un certain fossé entre la réalité communale et le côté fictif d'un projet basé sur l'idéal. Néanmoins, l'échange entre les étudiants-ingénieurs et les responsables communaux permet une vision élargie des solutions à envisager et pour certaines communes, c'est la découverte de nouvelles possibilités d'échanges intercommunaux.

L'expérience est donc reconduite pour cette année sur une dizaine de communes d'Ajoie, du Clos-du-Doubs et de la vallée de Delémont. Hier à Saint-Ursanne, un certain nombre de responsables communaux prenaient connaissance des travaux finis de la volée d'étudiants venus sur le terrain en 1987 et aujourd'hui consacrés ingénieurs.

GyBi

EN BREF

STRESS. - Pas moins de 84% des membres de l'Association suisse des employés de banque (ASEB) font des heures supplémentaires. Et 29% n'ont pas la possibilité de compenser leur travail supplémentaire, selon une enquête de l'ASEB. Officiellement, la durée hebdomadaire du travail reste de plus de 40 heures dans la plupart des banques.

DISTRICT DE DELEMONT

Photo-Première à Delémont

Nouss Carnal inaugure sa «Photo-Galerie»

Les galeries d'art sont légion dans la région mais nous manquons d'un endroit promotionnel pour la photo. C'est aujourd'hui injustice réparée puisque le photographe delémontain Nouss Carnal, connu loin et à la ronde, a ouvert dernièrement la première «Photo-Galerie» de la république.

La photo est un art parmi les autres qui mérite qu'on lui redonne ses lettres de noblesse. L'œil du photographe est souvent le miroir de son monde intérieur, au même titre que le peintre reflète ses fantasmes au bout de son pinceau.

Nouss Carnal la bien compris, lui qui le pratique - cet art - depuis le début des années 70 et qui a décidé d'en faire son gagne-pain autant que sa passion.

Puisque l'on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, Nouss Carnal a décidé d'exposer ses propres œuvres en ouverture de saison. Sur plus de 30 mètres de

cimaise/savamment éclairées, le photographe Nouss nous fait pénétrer dans une austère demeure espagnole à l'intérieur de laquelle le thème de l'escalier revient avec insistance. Des photos noires et blanches très prenantes qui font appel à l'imaginaire du visiteur.

C'est Xavier Voirol qui succédera au maître avec des instantanés parisiens - lui qui a bénéficié d'une bourse de l'Etat pour un séjour en métropole - puis suivront Michèle Riat, photographe captive par l'Afrique, Angi, peintre et aussi photographe et enfin Serge Convers, amateur d'art et de théâtre, et boulinguerie émérite.

Le cap de 1989 passe, Nouss Carnal accueillera son confrère Bruntrutain Jacques Belat puis le photographe-journaliste Roger Meier et enfin, il nous livrera une exposition personnelle à l'occasion du 700^e anniversaire de la ville de Delémont.

GyBi

DELEMONT

Motard blessé

Un accident de circulation est survenu vers 13 heures, hier, route de la Commune. Un automobiliste qui quittait l'aire d'une entreprise s'est engagé sur la chaussée sans accorder la priorité à un motocycliste, qui a été blessé lors de la collision. Il a été transporté à l'hôpital de la ville.

CELA VA SE PASSER

Porrentruy: SOS-Asile manifeste

Quatre mois que la famille Musey a été expulsée. De nombreuses questions restent sans réponse pour SOS-Asile Jura, qui manifeste comme chaque 11 du mois, mercredi à Moutier et Porrentruy en faveur du retour en Suisse de Matthieu Musey et de sa famille. Rendez-vous mercredi 11 mai à 18 heures, devant l'Hôtel de Ville de Moutier, et devant celui de Porrentruy, à la même heure. (comm)

CARNET DE DEUIL

LES POMMERATS. - C'est à l'Hôpital de Delémont qu'est décédé M. Charles Brossard, dans sa 84^e année. Le défunt a passé toute sa vie aux Pommerats, où il avait effectué un apprentissage de boîtier. Lors de la crise horlogère, il dut abandonner sa profession, pour se consacrer entièrement à l'exploitation du domaine agricole familial. M. Brossard occupa diverses fonctions communales. C'est ainsi qu'il fut inspecteur du feu et garde-police, de 1934 à 1964. Il fonctionna comme estimateur immobilier jusqu'en 1975. En 1945, il remplaça son père comme encaisseur des Forces électriques de La Goule, et cela durant une dizaine d'années. La musique faisait partie de ses loisirs. Il fut l'un des piliers de la fanfare, pendant 54 ans. En 1931, Charles Brossard avait épousé Mlle Antoinette Boilat. Le couple éleva une famille de dix enfants. Terrien de vieille souche, M. Brossard laissera le souvenir d'un homme de grande bonté et d'une amabilité toujours souriante, unanimement apprécié et respecté. (y)

Les cadeaux de l'Etat

Taxes et comptes routiers

Son établissement étant prévu par la législation, le compte routier fait partie chaque année des comptes de l'Etat. Celui de 1987 boucle de manière surprenante avec un excédent de recettes de près de neuf millions de francs alors que, depuis l'entrée en souveraineté, il n'avait été positif qu'en 1985.

La taxe sur les véhicules fait partie de ce compte. Elle rapporte 11 millions et n'a pas été adaptée au renchérissement depuis neuf ans. Or, une telle adaptation faciliterait la recherche de l'équilibre budgétaire. Peut-on l'envisager?

Depuis 1979, le compte routier a montré chaque année un solde passif, prouvant en cela que l'Etat n'a pas lésiné sur les moyens afin d'entretenir le réseau routier qu'il faut le dire, en avait diablement besoin.

C'est ainsi qu'en six ans, le déficit du compte routier s'est accumulé et a atteint plus de 19 millions de francs, à fin 1984.

Dans les années suivantes, il a été bénéficiaire de 4,4 millions en 1985, déficitaire de 3,7 millions en 1986 et de nouveau bénéficiaire de 8,9 millions en 1987 comme sus-indiqué. De la sorte, le déficit global en neuf années de souveraineté atteint encore 9,4 millions de francs. Il devrait s'amplifier encore ces prochaines années, avec l'entrée dans les comptes de la contribution jurassienne à la réalisation de la Transjurane, même si elle ne s'élèvera qu'à 5% des dépenses totales.

On le voit, la législation qui prévoit que le compte routier doit être équilibré et que les recettes courantes de l'Etat ne doivent pas être mises à contribution pour l'équilibrer, n'est guère respectée et n'est pas sur le point de l'être à l'avenir. Il n'y a pourtant pas lieu de s'en offusquer outre mesure, du fait que ces excédents résultent d'une prise en compte normale de la situation.

On sait dans quelle ampleur le régime bernois avait négligé les travaux d'infrastructure, principalement dans les dernières années de sa souveraineté, de sorte que le déficit ne fait que compenser des excédents positifs qui, si le compte en avait été établi dans les années 60 et 70, eussent été clairement démontrés.

ADAPTER LA TAXE SUR LES VEHICULES A MOTEUR?

Une des composantes de ce compte routier, c'est la taxe sur les

véhicules à moteur. N'étant pas considérée comme un émoulement, cette taxe n'a pas été adaptée au renchérissement depuis l'entrée en souveraineté, alors que tous les émoulements l'ont été il y a une année, par décision du Parlement.

Un simple calcul de l'évolution de l'indice des prix démontre que, faute d'avoir adapté cette taxe à ce dernier, l'Etat s'est privé de recettes importantes, qui, de 1979 à 1987, dépassent les 17 millions de francs.

La question se pose évidemment de savoir si, aujourd'hui que les problèmes de l'équilibre budgétaire en 1989 préoccupent les autorités, il ne serait pas judicieux de rattrapper le renchérissement. On dira peut-être que l'Etat «ferait à nouveau casquer les automobilistes». Cette remarque ne serait pas fondée du tout, puisqu'il ne s'agirait pas de fixer une taxe augmentée, mais de l'adapter au renchérissement. On verrait en quelque sorte l'Etat mettre fin au cadeau qu'il a fait année après année aux automobilistes, pour quelque 17 millions à ce jour. Ajoutons qu'en comparaison intercantonale, cette taxe est la plus avantageuse, parmi les cantons qui la calculent selon le poids du véhicule.

En adaptant en 1989 la taxe de 1987 au renchérissement - celle de 1988 n'est pas connue - l'Etat récupérerait près de 3,5 millions de francs, soit l'équivalent d'un dixième de quotité, ou presque. Certes, vu la configuration géographique et topographique du Jura, l'automobile est un outil souvent indispensable. Mais est-il justifié que l'Etat accorde des «cadeaux» à une catégorie de contribuables, les automobilistes, alors que les autres n'en reçoivent plus, puisque tous les émoulements ont été adaptés au renchérissement?

La trésorerie générale du canton n'ignore rien du problème posé. Mais on n'a pas encore trouvé semble-t-il le ministre des Finances qui ait le courage de réaliser une telle mesure que l'on qualifie volontiers d'impopulaire, même si elle est financièrement tout à fait équilibrée... V. G.

FRANCHES-MONTAGNES

L'Union des chanteurs jurassiens au Noirmont

Concours les 17-18 et 19 juin 1988

La journée de dimanche 19 juin débutera dès 8 h par le concours en salle des chorales inscrites à la fête.

Les Sociétés suivantes se produiront:

En première catégorie: Pleigne, L'Amitié.

Deuxième catégorie: Saint-Imier, Chanson de l'Erguël; Choindex, Männerchor; Péry, Echo des Roches; Bienne, Chœur de dames romand; Sonceboz, Union chorale mixte; Alle, Echo de l'Allaine; Orvin, Chœur d'hommes Persévérante; Granges, Chœur mixte La Romande; Les Breuleux, Echo des Montagnes; Sonceboz, La Clé des Chants; Corgémont, Männerchor Eintracht; Mürissen, GR, Chor Mischedau.

Troisième catégorie: Bienne, La Lyre Chœur d'hommes; Porrentruy, Union chorale; Tavannes, Echo de Pierre-Pertuis; Bienne, Chœur d'hommes Espérance; Bienne, Chorale; Delémont, Chorale Française; Estavayer-le-Lac, Chœur d'hommes.

Les sociétés seront jugées par M. Nicolas Ruffieux, Yves Corboz et Pierre-André Lienhard, membres du jury.

Directeurs, chanteuses et chanteurs travaillent depuis de longs mois à l'étude de leurs morceaux dans l'espoir de remporter de magnifiques lauriers.

A noter que le dimanche, les entrées seront libres pour le concours, le cortège, la cantine et le tea-room. (comm)

Rénovation de l'église des Pommerats

L'église sera rénover. La décision a été prise au cours d'une assemblée réunissant 22 personnes, sous la présidence de M. Michel Chételat.

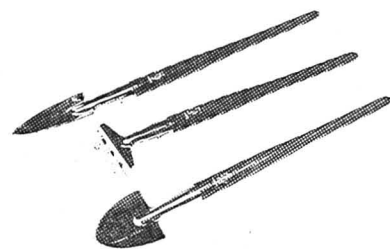
Les travaux s'effectueront en trois phases. La première pour les travaux urgents d'isolation, de chauffage, d'électricité, de boiserie, de peinture, de menuiserie, pour un total de 650.000 francs.

Les deux autres étapes concerneront les travaux de finition, diverses améliorations, ameublement, rénovation des fresques et tableaux (300.000 francs).

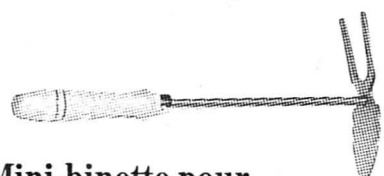
L'assemblée a en outre approuvé les comptes et appris que l'abbé Jean Monin s'installera à la cure en août prochain. (y)

Demain, le charme embaumé de vos plantations agrémentera vos heures de détente. Choisissez! Tout est là pour créer votre nouvel horizon.

Le plus joli paysage commence à votre balcon.



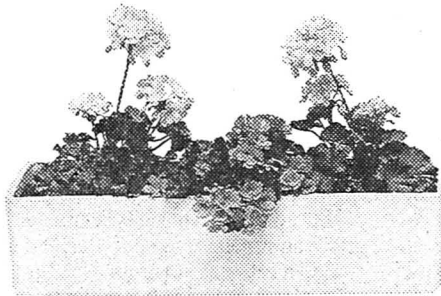
Ensemble de 3 petits outils de jardinage 4.80



Mini-binette pour ameubler 2.70

Bâtonnets d'engrais, 20 pièces 1.90

Terreau universel
sac de 10 litres 1.80
sac de 20 litres 3.-
sac de 50 litres 7.20



Géraniums, diverses tailles, divers prix

Caissette à fleurs, Eternit, largeur 60 cm 8.-

Porte-caissette 3.50



Baquet en chêne, Ø 30 cm 29.-

Baquets en chêne, diverses dimensions, de Ø 25 cm à Ø 50 cm dès 23.- à 68.-

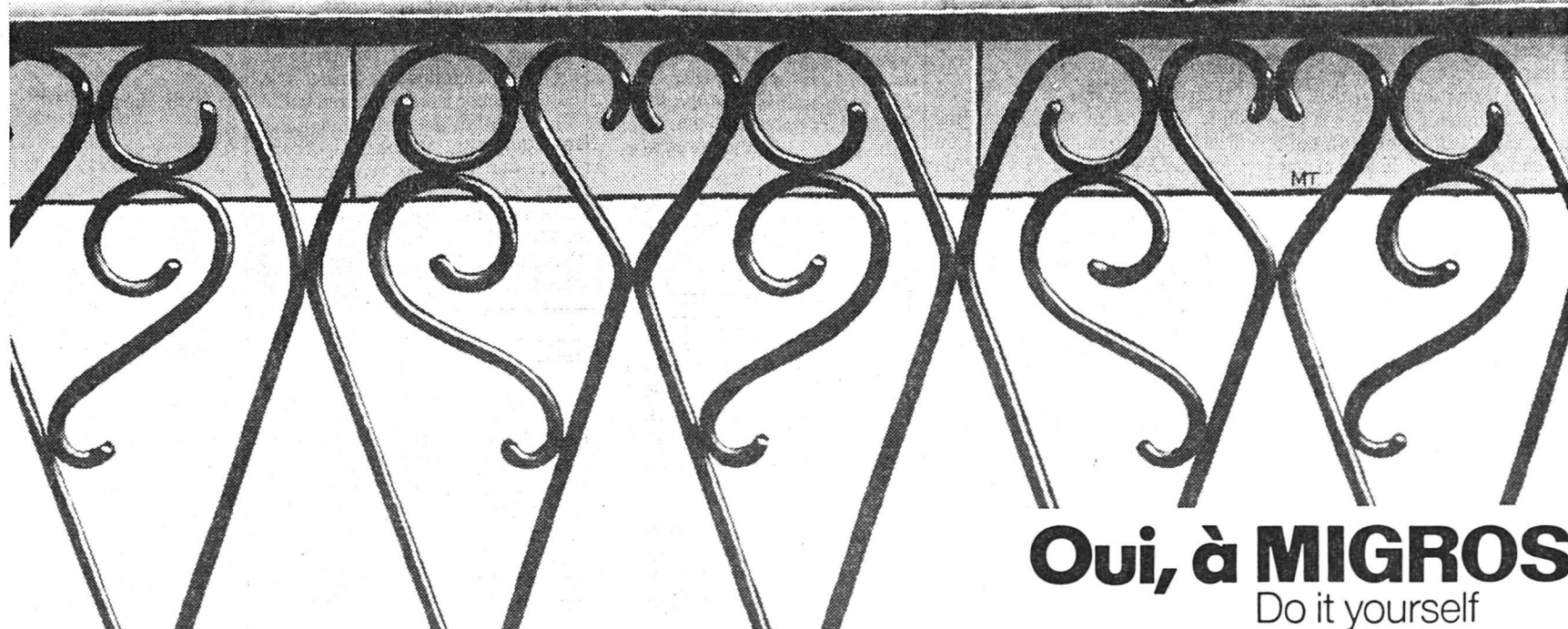
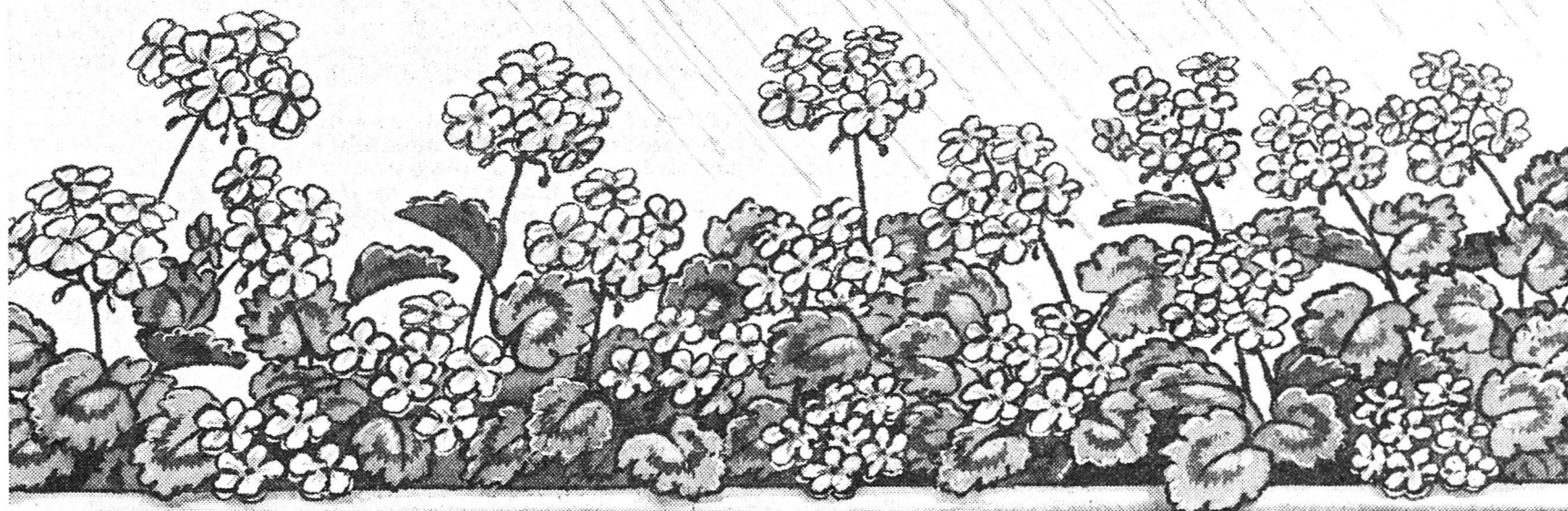


Pots en terre cuite: «Amandine», haut. 40 cm, Ø 39 cm 50.-



«Anémone», haut. 34 cm, Ø 35 cm 78.-

«Marmite», haut. 39 cm, Ø 38 cm 73.-



Oui, à MIGROS
Do it yourself

CANTON DU JURA

Souvenirs de gymnastes

80e assemblée des gymnastes vétérans jurassiens aux Bois



Les vétérans octogénaires.

(Photo jmb)

Très bien préparée comme à son habitude par la SFG locale, la 80e assemblée des gymnastes vétérans jurassiens regroupant les gymnastes du canton du Jura et du Jura sud, a accueilli ceux-ci samedi pour leur assemblée annuelle sous la présidence de M. Marc Comment de Saint-Ursanne.

M. Germain Froidevaux, de Neuchâtel, rendit un hommage particulier aux vétérans décédés durant l'année et l'assemblée se leva un instant pour honorer leur mémoire. Ce fut ensuite l'hommage aux vétérans octogénaires qui cette année étaient au nombre de 14: Georges Nicolet, 1899; Werner Steiner, 1901; Albert Beuhard, 1902; Ernest Donzelot, 1906; Roger Burgunder, 1906; Fernand Fiechter, 1906; Marcel Hadel, 1906; Germain Noirjean, 1906; Emile Flaig, 1907; Henri Bruder, 1907; Herman Jaggi, 1907; Robert Hildbrandt, 1908; Florian Voldati, 1908 et Marcel Zehnder, 1908. Ils furent tous chaleureusement applaudis et remerciés de leur fidélité.

M. Germain Froidevaux, secrétaire, donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui avait eu lieu en 1987 à La Neuveville. Les comptes furent présentés par le caissier, M. Jean Müller de Tavannes qui fit remarquer une légère diminution de fortune. La principale source de rentrée d'argent de l'association est constituée par les cotisations des 122 membres inscrits. Après le rapport des vérificateurs, les comptes furent acceptés avec remerciements et félicitations à leur auteur.

Cinq admissions sont enregistrées avec satisfaction: ce sont MM. Marcel Chapatte, Les Bois, Benjamin Willem, Les Bois, Jean Jobin, Courtételle, Paul Werth,

Delémont et René Jost de Renan. Aucune démission n'est à signaler.

ELECTION DU COMITÉ

Aucune démission n'est à enregistrer au sein du comité qui a été réélu par acclamations. Il est formé de MM. Marc Comment, président, Saint-Ursanne; Claude Ducommun, vice-président; Germain Froidevaux de Neuchâtel, secrétaire des verbaux, Robert Maître du Noirmont, secrétaire, Jean Müller de Tavannes, caissier, Francis Eschmann de Châtillon et Paul-Emile Bonjour de La Neuveville, membres assesseurs.

Puis, M. Jean Müller donna un bref rapport de l'assemblée cantonale bernoise, qui, avec ses 3500 membres fêtera cette année son 50e anniversaire à Laufen. A cette occasion, une plaquette sera éditée. Quant à l'assemblée de l'Union fédérale des vétérans gymnastes, elle se déroulera à Eggenberg.

Dans les divers, le président central, M. Marc Comment eut le plaisir de remettre au président de la SFG locale, M. Jean-Marie Chapatte, un don pour la section mère et un don pour les jeunes gymnastes et pupillettes. Toujours dans les divers, MM. Max Burger pour l'Association cantonale bernoise, Gaston Hammel pour l'Union fédérale, Jean-Marie Donzé pour l'Association cantonale jurassienne et Jean-Louis Boichat pour la commune des Bois, dirent quelques mots d'encouragement à ces vétérans contents de se retrouver une fois par année pour revivre leurs souvenirs de gymnastes.

Durant le banquet, les participants purent apprécier les productions gymniques des pupillettes et de la Fémina. C'est dans la bonne humeur que se termina cette assemblée des gymnastes vétérans jurassiens, 80e du nom. (jmb)

CANTON DE NEUCHÂTEL

En faveur du troisième âge

Assemblée de la jeunesse de Rochefort

Récemment, le Groupement de jeunesse de Rochefort s'est réuni en assemblée générale. Les comptes de la société ont été approuvés. Le produit du bal, organisé en mai, servira à financer le Noël des personnes âgées de la localité.

Selon un tournus établi, Elisabeth Frick s'est retirée du comité, elle a été remplacée par Sylvie Nater. L'assemblée a chargé le comité d'acheter à nouveau des pulls pour les 80 membres de la société.

Outre le rallye pédestre qui a déjà eu lieu, l'activité de la jeu-

nesse mérite d'être connue. Voici les principales manifestations qui seront mises sur pied durant l'année en cours: samedi 21 mai, bal en faveur des personnes âgées; du 31 juillet au 6 août, colonie de vacances; le 4 septembre, ce sera la sortie surprise; le 8 octobre aura lieu le rallye automobile, suivi d'un souper d'anniversaire; le 11 décembre, on allumera le sapin de Noël pour le plaisir des personnes du 3e âge. Les jeunes au service de leurs aînés, cela mérite un coup de chapeau... et un coup de pouce!

(rs)

Recruter des jeunes

Fête des chanteurs à Boudry

Samedi, les chanteurs du district de Boudry se sont retrouvés à l'occasion de la 22e Fête des chorales. Le concert de gala, sans jury, s'est déroulé à l'église catholique de Boudry. Les chœurs d'ensemble se sont produits à la salle de spectacles.

Le chœur mixte «L'Aurore» de Boudry a organisé cette rencontre. Présidé par M. Georges Barbey, un comité d'organisation a œuvré durant de nombreuses semaines. Les quatre chœurs mixtes ont réussi leurs prestations, alors que certains chœurs d'hommes - avec un petit effectif - ont fait triste figure.

Selon le président du district, M. Jean-Paul Monneron, il y a deux façons pour que les chorales d'hommes se maintiennent: «Recruter des jeunes, ou fusionner».

(rs)

Les sociétés ont eu la possibilité

- c'est une nouveauté - d'interpréter deux chœurs de leur choix lors du concert de gala, et deux autres durant la partie récréative. Les chorales ont interprété des œuvres d'un niveau facile à moyen. Les quatre chœurs mixtes ont réussi leurs prestations, alors que certains chœurs d'hommes - avec un petit effectif - ont fait triste figure.

Selon le président du district, M. Jean-Paul Monneron, il y a deux façons pour que les chorales d'hommes se maintiennent: «Recruter des jeunes, ou fusionner».

(rs)

Paris - Dakar à vélo

A Cornaux, Georges Probst raconte

La Société de développement de Cornaux avait invité le cycliste Georges Probst, de Neuchâtel. Avec quelques amis cyclistes, aussi passionnés que lui, il a formé cet hiver la seule équipe suisse qui a participé au grand raid Paris - Gao - Dakar à vélo.

Après les motos, les voitures, les camions, et même les marcheurs, c'était au tour des cyclistes de venir se mesurer sur un pareil parcours.

Mais si l'organisation de la fameuse course de voitures est déjà bien rodée, celle de la course à vélo ne l'était que très peu, et souvent fort mal. Ce fut donc l'aventure de bout en bout, avec de nombreux accidents et des conditions de course très pénibles.

Cela n'a en rien découragé l'équipe suisse qui, grâce à une excellente assistance, est arrivée à Dakar au troisième rang.

Un superbe diaporama, accom-

pagné de commentaires et d'anecdotes, a rendu cette soirée très captivante.

(jbg)

«Le petit ami des animaux» expose...

Nous avons oublié de préciser à la suite de notre article sur le mensuel pour jeunes «Le petit ami des animaux» la durée de l'exposition qui marque son septantième anniversaire...

Pour fêter ses 70 ans, ce petit journal a organisé un grand concours de dessins d'enfants sur le thème: «L'animal et l'enfant.» Les meilleurs sont présentés au Musée d'histoire naturelle de Fribourg, du 7 mai au 7 août. Le Musée est ouvert tous les jours de 14 h à 18 h et pour les écoles également du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. L'entrée est libre. A. O.

JURA BERNOIS

Des questions sur un chasseur

Au Grand Conseil

Le député radical Guillaume-Albert Houriet, de Courtelary, se pose - et posera - certaines questions concernant le fameux chasseur d'entreprises choisi par le Conseil exécutif pour le Jura bernois.

Hier, dans les couloirs du Parlement, à la veille de déposer sur le bureau du Grand Conseil quelques questions écrites à l'intention du gouvernement, il faisait part de ses interrogations. Et de préciser qu'il n'entend nullement mettre en doute la valeur et les qualités de M. Schläfli, ce qui ne l'empêchera pas de demander notamment au Conseil exécutif sur quelle base la personne en question a été choisie pour ce poste capital. Et le parlementaire de Courtelary de demander également pour quelle raison aucune mise au concours n'a été organisée.

Plus avant, le député radical annonce qu'il s'inquiètera du

cahier des charges précis qui sera confié au chasseur en question, ainsi que des buts exacts visés là par le gouvernement.

Tout ceci en attendant que ces questions écrites soient effectivement déposées sur le bureau du Grand Conseil. D.E.

D'autre part, le Grand Conseil a renoncé hier à poursuivre les travaux portant sur la formation de régions en tant que collectivités locales. La constitution d'entités régionales ne sera toutefois pas abandonnée. Aujourd'hui, les députés se pencheront sur deux interventions demandant une révision partielle de la loi sur les communes. Elles entendent notamment apporter une meilleure définition des conditions juridiques au niveau de la collaboration entre communes. L'autonomie communale devrait s'en trouver garantie et le droit de participation des élections mieux défini. (ats)

Retraite «sur mesure»

Caisses d'assurances: révision du décret bernois

Le Conseil exécutif du canton de Berne a autorisé la Direction des finances à ouvrir, parmi les partis, les syndicats et les autres organisations intéressées, une procédure de consultation au sujet du projet de révision totale du décret sur la Caisse d'assurances de l'Administration de l'Etat de Berne.

Le projet, élaboré par une commission d'experts, fait une place particulièrement grande à l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Ainsi, l'âge de la retraite est fixé à 63 ans pour tous (contre 62 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes jusqu'ici), mais la possibilité d'une retraite flexible entre 60 et 65 ans a été aménagée. Par ailleurs, les veufs recevront une rente au même titre que les veuves.

D'autres points essentiels concernent l'amélioration de la situation des assurés qui sont frappés d'invalidité dans leur jeune âge, des prestations plus élevées pour le libre passage en cas de sortie de la caisse de pension, ainsi que l'adapt-

ation obligatoire de différentes dispositions aux règles fédérales.

Pour permettre le financement de ces améliorations, on propose une augmentation des cotisations des employeurs et des salariés de 1%.

Sans compter les frais supplémentaires que causerait l'intégration des allocations de renchérissement dans les prestations assurées, l'Etat aura à assumer des charges supplémentaires de 4 à 5 millions par année. (oid)

RECONVILIER

Un blessé

Une collision entre deux usagers de la route est survenue à Reconvilier hier vers 12 h 50, à l'intersection de la route principale et de la rue du Bruit. Un motocycliste qui s'engageait sur la route principale a été déporté sur la partie gauche de la chaussée, où il est entré frontalement en collision avec une voiture arrivant en sens inverse. Une personne, blessée, a été hospitalisée.

AVIS MORTUAIRES



Repose en paix chère et bonne maman et grand-maman, ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Eric Reuge-Fellay, à Corcelles:

Monsieur et Madame Daniel Reuge, leurs enfants, Isabelle, Pierre-Alain, Frédéric, Sébastien, à Meyrin,

Mademoiselle Sabra Reuge, à Vevey;

Madame Jeanne Juillerat,

Les familles Indermühle, Beuret, Froidevaux, Jeanneret, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Marie REUGE
née FROIDEVAUX

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui paisiblement lundi, dans sa 94e année, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 mai 1988.

La messe de sépulture aura lieu au Centre funéraire mercredi 11 mai, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Eric Reuge
Porcena 8
2035 CORCELLES

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Eternel est près de tous ceux qui l'invoquent. De tous ceux qui l'invoquent avec sincérité.

Ps. 145, v. 18.

Nous avons le chagrin de faire part du décès de notre chère tante, cousine, parente et amie

Mademoiselle
Nelly DELACHAUX

que Dieu a rappelée à Lui lundi, dans sa 91e année.

Sa famille.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 mai 1988.

Le culte sera célébré au Centre funéraire mercredi 11 mai, à 11 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Andrée Bandelier
rue des Tourelles 7

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

L'ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES MAÎTRES PLÂTRIERS PEINTRES

a la tristesse de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Albert COMBY

membre de notre association.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME
ANNE-MARIE SCHALLER-GUERMANN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

CERNIER, LES PONTS-DE-MARTEL, mai 1988.

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR GASTON THIÉBAUD

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Prix « Super » pour la viande !



Jusqu'au samedi 14 mai



Porc:

Rôti

épaule

kg

15.-

11.-

Ragoût

kg

13⁵⁰

9⁵⁰



Volaille:

Coquelets

« Cordon-Rouge » frais
de France, pièces de 400-500 g

kg

9⁹⁰

MIGROS

Société coopérative MIGROS
Neuchâtel-Fribourg

maret
s.a.

2014 BOLE - NE
TÉLÉPHONE (038) 42 52 52

Nous recherchons

Chef d'atelier

qui se verra confier la responsabilité d'une importante production.

Nous demandons:

- expérience du commandement d'un atelier d'environ 30 personnes, sens de l'organisation et dynamisme
- connaissances pratiques de la fabrication de petites pièces de précision
- CFC de mécanique ou micromécanicien ou équivalent

Après une période de formation, nous offrons une grande autonomie de travail et toutes les prestations sociales d'un tel poste.

Ouvriers

pour la fabrication de pièces de petites dimensions et de haute précision, le réglage de machines et le contrôle.

Une formation d'aide-mécanicien serait un avantage.

Horaire variable de 41 heures par semaine.

Employée de bureau polyvalente

pour le secrétariat de notre bureau « technique et méthodes de travail », traitement des données sur ordinateur et travaux divers dans l'administration générale. Nous demandons une maîtrise parfaite de la langue française avec de bonnes connaissances des langues allemande et anglaise, expérience de l'informatique.

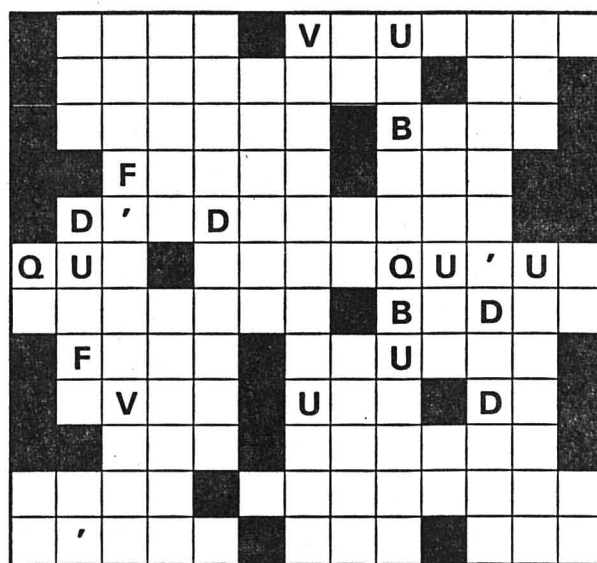
Nous offrons une place stable, un travail varié et l'horaire variable de 41 heures par semaine.

Faire offres détaillées, exclusivement par écrit, avec les documents d'usage.

FABRICATION DE PETITES PIÈCES DE PRÉCISION
EN CORINDON SYNTHÉTIQUE ET MÉTAUX DIVERS

L'Impartial bouge...


L'IMPARAPHRASE



6e jour

Reconstituez la phrase fantaisiste qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur  (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec

L'Impartial

gastronomie

Restaurant Sternen, Gampelen

jusqu'au 19 juin,
nous vous
servirons
à chaque repas
de midi
ou du soir des

asperges fraîches

accompagnées
d'un délicieux
jambon
de campagne
ou d'un
jambon cru.

Une fête!
Veuillez réserver
votre table
assez tôt.

La famille
Schwander
se recommande
☎ 032/83 16 22.
Fermé le mercredi

Votre journal:
L'Impartial

Aux Rochettes
**Cuisine variée
et allégée !**
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

Du 10 au 21 mai 1988

« Quinzaine de la volaille »

Venez nombreux déguster
nos nombreuses spécialités à midi et le soir
et notre fantastique menu de dégustation:

Mousse de volaille sur coulis de mangue

Bouchée de pigeonneau aux trois poivres

Pintade aux langoustines

Suprême de canard au citron vert

Soufflé glacé au Grand-Marnier

Fr. 36.50 seulement
Réservation conseillée

Rôtisserie du Raisin

« Chez Patricia et Claude » - Hôtel-de-Ville 6
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 75 98

Votre week-end d'Ascension en gastronomie

Restaurant * - Hôtel * Panorama

Maiche / France

☎ 0033/81 64 04 78

Une bonne table avec un accueil
chaleureux

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Grande-Fontaine: 16 h 30, départ du Tour de Romandie.

Conservatoire: 20 h 15, concert du 60e anniversaire.

Salle de Musique: 20 h 15, concert « Variations » E. de Ceuninck.

Pharmacie d'office: Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinémas

ABC: 20 h 30, Dani, Michi, Renato und Max.

Corso: 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 30, Arizona junior.

Eden: 21 h, Fréquence meurtrière; 18 h 45, Les tabous du sexe.

Plaza: 16 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté.

Scala: 17 h 30, 20 h 30, Empire du soleil.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.

Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Conservatoire: 20 h 30, concert, violoncelle, ténor, piano.

Plateau libre: 22 h, Royal Walk.

Pharmacie d'office: Beaux-Arts, av. du 1er-Mars, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinémas

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Dersu uzala; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Corentin ou les infortunes conjugales; 15 h, 20 h 15 (fr.), 17 h 45 (ital.), L'apiculteur.

Arcades: 15 h, 20 h 45, Au revoir les enfants; 18 h 30, La Bohème.

Bio: 15 h, 20 h 30 (fr.), 18 h 15 (angl.), September.

Palace: 16 h 30, 18 h 45, 20 h 45, Saigon, l'enfer pour deux flics.

Rex: 15 h, 21 h, Traquée; 18 h 45, Cinglée.

Studio: 15 h, 20 h 45, Hamburger hill; 18 h 30, Hidden.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Fréquence meurtrière.

Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard, cinéma Palace: relâche.

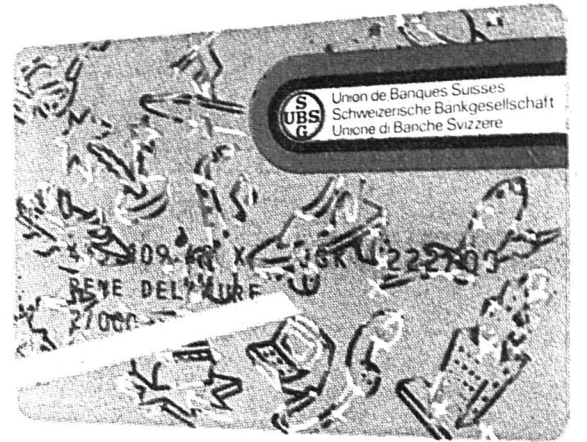
Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.

Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

*Il est sympa, il est super et il flashe:
le compte Jeunesse UBS. Le compte branché.*



Il est sympa: tout titulaire d'un compte Jeunesse UBS reçoit une carte vraiment unique au monde: la carte aux mille trésors.

Il est super: les succursales UBS ont imaginé une foule de trucs du tonnerre pour les détenteurs de la carte. Par exemple: ticket d'entrée gratuit dans une disco, ou billet à prix réduit pour assister à un grand concert de rock, ou encore réservation en priorité pour le festival pop en plein air, etc., etc. Mais cette carte est non seulement musique et rythmes, c'est aussi du sport, des jeux, une invitation à découvrir la nature, les arts et la culture, ainsi que des informations.

Il flashe: le compte Jeunesse UBS, c'est aussi davantage d'intérêts que les adultes.

Alors: si tu as moins de 20 ans, file à 200 à l'heure à l'UBS et renseigne-toi sur le compte Jeunesse et le Spécial Jeunesse. Ou, tout simplement, retourne le bon ci-dessous.

Envoyer à: Union de Banques Suisses,
CACP, Case postale, 1002 Lausanne.

LI/1

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Rue _____

NPA/Localité _____



La banque jeune.